



Parc amazonien  
de Guyane  
Parc national

# 2020

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE



# SOMMAIRE

## 1 Introduction Rapport d'activité 2020

- 1 Edito  
PASCAL VARDON & JULES DEIE
- 2 Temps forts 2020  
L'ANNÉE EN UN COUP D'OEIL
- 3 Les projets  
DANS LE SUD GUYANE
- 4 Grand témoin  
CLAUDE SUZANON
- 6 Crise Covid-19  
LE PARC PENDANT LE CONFINEMENT

## 2 Charte des territoires

- 9 Mieux suivre notre action  
EN VUE DE L'ÉVALUATION  
DE LA CHARTE
- 10 Formaliser la stratégie du Parc  
LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT
- 12 Conventions d'application  
DE LA CHARTE AVEC LES COMMUNES

## 3 Développement durable des territoires

- 15 Favoriser le développement  
D'UN TOURISME DURABLE
- 17 Connaître et accompagner les  
ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES
- 20 Favoriser les débouchés  
DE LA FILIÈRE ARTISANALE
- 21 Soutien aux initiatives  
DU SUD GUYANE

## 4 Favoriser le lien social

- 24 Education à l'environnement  
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 28 Soutien aux projets  
DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES

## 5 Valorisation des patrimoines culturels

- 31 Sauvegarder et valoriser  
LE PATRIMOINE BÂTI
- 32 Mettre en lumière  
LES CULTURES DU SUD GUYANE
- 33 Soutenir la transmission  
DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS
- 34 Structurer et capitaliser  
LA CONNAISSANCE

## 6 Connaissance et suivi des milieux naturels

- 36 Acquérir, capitaliser et diffuser  
LES CONNAISSANCES  
SUR LA BIODIVERSITÉ
- 40 Co-construire des mesures  
DE GESTION DES RESSOURCES  
NATURELLES
- 41 Surveiller et protéger  
AVEC UN OBJECTIF  
DE RESTAURATION

## 7 Surveillance du territoire

- 43 Diagnostic et lutte  
CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE  
ILLÉGALE
- 46 Entretien avec le chef de l'Etat-major de  
lutte contre l'orpaillage et la pêche illégale,  
DAMIEN RIPERT

## 8 Coopération régionale

- 48 Le Parc amazonien, moteur  
DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE

## 9 Gouvernance partagée

- 51 Instances consultatives  
VERS LE RENOUVELLEMENT
- 53 Conseil d'administration  
DES DÉBATS NOURRIS

## 10 Vie de l'Établissement

- 56 Ressources humaines  
90 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE
- 57 Plan de formation  
DEVELOPPER LES COMPÉTENCES
- 58 Lancement d'un audit  
ORGANISATIONNEL
- 59 Équipements  
& INFRASTRUCTURES
- 60 Achats  
& MARCHES PUBLICS
- 61 Système d'information  
& RESEAUX INFORMATIQUES
- 62 Communication  
VALORISER LE PARC NATIONAL
- 67 Budget 2020  
LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



# Édito

**U**ne page se tourne cette année dans l'histoire du Parc amazonien de Guyane, à la fois courte car le parc national est encore jeune, et si riche au regard des activités menées et du renouvellement des acteurs. Après une dizaine d'année à la présidence du Conseil d'administration, ou préalablement à la vice-présidence, Claude Suzanon passe le relai à un nouveau Président, Jules DEIE, maire de Papaïchton, à l'occasion du Conseil d'Administration d'installation qui s'est tenu le 10 mars 2021. Une nouvelle mandature de 6 ans commence. C'est l'occasion de se retourner un peu sur le passé (voir notre rubrique « Grand témoin » en page 4), mais aussi de se tourner vers l'avenir.

L'année 2020 a bien entendu été une césure, et cette pandémie un frein dans l'accomplissement de nos missions et projets, tels que programmés en début d'année. Et pourtant... comme en témoigne ce rapport d'activités, il apparaît que cette année si particulière a été très riche. Elle a aussi été révélatrice d'une capacité d'adaptation de nos agents et de nos partenaires pour travailler différemment, souvent à distance, et assurément avec prudence afin d'éviter la propagation d'un virus dont on ne connaissait pas à l'avance la virulence particulière à l'égard des populations de l'intérieur. Nous souhaitons remercier ici l'ensemble de cette communauté de travail, répartie sur un si vaste territoire, et qui n'a pas baissé les bras pendant cette année de pandémie, malgré les difficultés de connexion internet, de raréfaction des vols intérieurs vers Maripa-Soula et Saül, malgré la durée du confinement, et particulièrement à Camopi, et malgré l'empêchement de travailler au contact direct de notre public habituel : habitants du territoire, partenaires professionnels, scolaires, élus, chefs coutumiers. Comme vous le découvrirez dans ce rapport, des solutions de contournement ont bien été trouvées pour pallier, au moins partiellement, ces difficultés.

Il nous semble également important de signaler l'implication particulière de nos inspecteurs de l'environnement dans la lutte contre l'orpaillage illégal, aux côtés des forces armées et de gendarmerie dans le cadre du dispositif Harpie, et dont l'activité n'a pas faibli en 2020, au contraire. Nous n'avons jamais réalisé autant de missions sur le terrain que pendant cette période de confinement de l'année 2020. L'intensité de l'activité illégale d'orpaillage est certes restée à un haut niveau, et a même légèrement augmenté, ainsi qu'en atteste le décompte hélicoptère d'août 2020 sur le territoire du Sud Guyane, mais ce décompte est resté assez proche des valeurs observées précédemment, et n'a en tout cas pas montré une explosion du nombre de sites illégaux, comme on pouvait le craindre au début de la pandémie.

L'année 2020 a été caractérisée également par les élections municipales, avec ses rebondissements de calendrier, et pour le Parc amazonien, la mise en œuvre retardée du processus de préparation du renouvellement de ses instances de gouvernance, à commencer par le Conseil d'Administration, mais aussi pour l'année 2021 le conseil scientifique et le Comité de Vie Locale. Une page se tourne donc à plusieurs titres. Ce qu'on écrira sur cette nouvelle page tiendra compte de l'évaluation à mi-parcours de la charte du parc national, réalisée en 2019, mais non encore totalement prise en compte en 2020 du fait de la pandémie COVID. Elle tiendra compte également de l'expression répétée de la part des habitants de leur besoin de voir la réalisation concrète de plusieurs projets en cours ou annoncés, les touchant dans leur quotidien. Le triptyque Nature Culture Développement constitue plus que jamais l'ADN du parc amazonien. L'année 2021 verra la relance d'actions retardées de 2020, mais aussi le démarrage de nouvelles actions très concrètes, financées notamment par le plan de relance, mais aussi préparées en 2020, certaines étant très transversales et structurantes, comme la mise en place de la Coopérative d'Activité et d'Emploi. Deux conventions communales d'application de la charte sont en préparation, deux maisons du Parc devraient être achevées cette année. 2021 sera assurément un nouveau départ à de nombreux égards pour le PAG, après cette année 2020 ralentie et pénalisante pour l'ensemble de la Guyane.

**Jules Deie,**  
Président du Parc amazonien de Guyane  
(depuis le 10 mars 2021).

**Pascal Vardon,**  
Directeur du Parc amazonien  
de Guyane

# Temps forts 2020

## L'ANNÉE EN UN COUP D'OEIL

### Vie de l'Établissement

- Crise sanitaire Covid-19 : mise en place du confinement, recours au télétravail.
- Poursuite de missions « essentielles » sur le terrain : lutte contre l'orpaillage illégal, aide au ravitaillement alimentaire des communes isolées, appui à la gestion de la crise sanitaire
- Fin de mandat du Conseil d'administration et de son président Claude Suzanon
- Élaboration d'un projet d'établissement formalisant la stratégie d'action du Parc amazonien
- Lancement d'un audit organisationnel. Mise en œuvre d'une enquête sur le quotidien professionnel auprès d'une soixantaine d'agents volontaires
- Formation de tous les agents aux bonnes pratiques informatiques et sensibilisation aux impacts environnementaux du numérique.

### Charte des territoires

- Évaluation de la convention d'application de la charte à Camopi (mars-décembre), restitution aux élus et chefs coutumiers
- Nouvelle phase de déploiement de l'outil EVA (mise à jour de l'arborescence en lien avec le projet d'établissement, test du volet temps, test du volet financier, etc.).

### Tourisme durable

- Organisation de deux sessions de préparation aux métiers du guidage (Maroni et Oyapock)
- Préparation du déploiement de la marque Esprit Parc national
- Entretien des sentiers à Papaïchton et Maripa-Soula
- Ouverture d'un nouveau layon de 12 km à Gobaya Soula (Maripa-Soula).

### Activités agricoles et forestières

- Poursuite du projet de connaissance des activités vivrières agricoles et forestières à Kayodé
- Organisation de temps forts collectifs à la gragerie de Camopi
- Suite et fin de Ka'a construction, atelier chantier d'insertion dans le domaine de la construction bois à Camopi et Trois Sauts
- Poursuite de l'atelier chantier d'insertion dans le domaine de l'agriculture à Camopi.

### Soutien à l'artisanat

- Organisation de deux Marchés de Noël en fin d'année à Maripa-Soula et Papaïchton
- Mise en œuvre d'une enquête permettant de mieux connaître les artisans du Haut-Maroni.

### Soutien aux initiatives économiques

- Préfiguration et naissance de la Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) Sud Guyane sous un statut associatif pour commencer
- Poursuite du portage du programme Leader dans le Sud Guyane.

### Éducation à l'environnement et au développement durable

- Accueil de 5 engagés en service civique pour une mission de sept mois
- Participation ou organisation d'événements dans le cadre de rendez-vous nationaux liés à la préservation de l'environnement et au développement durable
- Lancement d'une Aire terrestre éducative avec une classe de 6<sup>e</sup> de Maripa-Soula
- Organisation de deux appels à propositions permettant de soutenir 32 projets (pour un montant total de 60 000 euros d'aide) dans les domaines de la culture, la jeunesse et l'éducation à l'environnement.

### Culture

- Finalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de réhabilitation des cases traditionnelles aluku de Loka et Bonville
- Création de la scénographie autour de la reconstruction de la maison Agasso à Saül
- Élaboration d'une cartographie des connaissances en sciences humaines et sociales
- Naissance de Koni, bibliothèque numérique du Parc
- Participation aux Journées européennes du patrimoine avec un concours sur les réseaux sociaux et des interventions dans les médias
- Mise en place d'un concours pour la Fête de la gastronomie.

### Suivi des milieux naturels

- Mission d'inventaire pluridisciplinaire à Gros Saut, un site inexploré sur le Grand Abounami
- Lancement de l'Atlas de la Biodiversité communale (ABC) à Papaïchton
- Poursuite du programme participatif de gestion des ressources naturelles Terra Maka'Andi : mise en œuvre d'enquêtes auprès des habitants, d'ateliers thématiques, etc.
- Publication de deux *Essentiels* de Guianensis, guides d'identification de poche
- Suivis naturalistes courants (STOC, IKA)
- Travail de capitalisation des actions de médiation scientifique menées par le Parc
- Lancement d'une étude de faisabilité sur la réhabilitation d'anciens sites miniers.

### Coopération régionale

- Organisation du troisième atelier de travail du programme Renforesap consacré à l'orpaillage illégal dans les aires protégées du Plateau des Guyanes
- Rédaction des quatre synthèses synthétiques prévues dans le programme.

### Instances consultatives

- Réunion de deux conseils d'administration, les 12 mars et 29 octobre
- Tenue d'une séance plénière du Conseil scientifique (CS) du 8 au 10 décembre
- Poursuite de l'étude du CNRS sur le fonctionnement du Comité de Vie locale du Parc amazonien. Partage des résultats avec les membres du CVL et du CS.

### Valorisation des territoires

- Lancement du concours BiodivArtChallenge sur les réseaux sociaux durant le confinement
- Création d'une exposition permanente consacrée aux Abattis Kotika à Papaïchton
- Soutien à l'édition de trois ouvrages en lien avec la biodiversité et les cultures de Guyane
- Contribution à des expositions, mise à disposition de ressources.

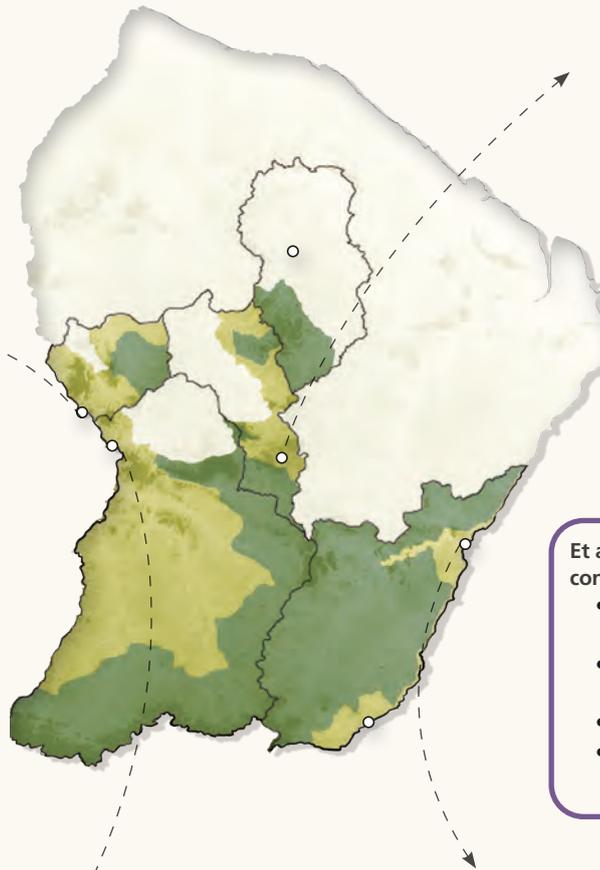
### Communication

- Mise en place de partenariats avec trois journaux locaux (rédaction d'articles sur les actions du Parc amazonien)
- Production et réalisation de films sur des projets portés par le Parc
- Relance du journal interne Leko.

# Les projets

## DANS LE SUD DE LA GUYANE

- Zone de Cœur du Parc  
2 millions d'ha  
(Priorité protection)
- Zone d'adhésion  
1,4 millions d'ha  
(Priorité développement durable)
- Limites communales



### PAPAÏCHTON

- Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville (1<sup>ère</sup> tranche)
- Aménagement du sentier la Source et élaboration d'autres propositions de randonnée sur la commune
- Approche genre et développement en tant que levier du développement de projets économiques, artisanaux, sociaux et solidaires
- Valorisation des Abattis Kotika et préfiguration de la démarche de labellisation
- Mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité communale.

### MARIPA-SOULA

- Connaissance et reconnaissance des activités vivrières de Maripa-Soula
- Amélioration de l'offre de découverte existante à Maripa-Soula
- Concertation pour la structuration de l'offre écotouristique du Haut-Maroni
- Transmission et sauvegarde des patrimoines culturels
- Valorisation des productions artisanales
- Programme d'éducation à la nature, à l'alimentation et à la gestion des déchets
- Permettre aux habitants de (re)découvrir leur environnement naturel.

### SAÛL

- Développement de l'attractivité et du tourisme
- Mise en place d'activités respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'agriculture, des espaces verts et des déchets
- Aménagement d'un jardin communal
- Valorisation de la culture saülienne et rénovation de la maison Agasso
- Animations socioculturelles
- Éducation à l'environnement
- Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale.

#### Et aussi, sur l'ensemble du territoire concerné par le Parc amazonien :

- Contribution à la lutte contre l'orpaillage illégal
- Mise en œuvre de projets et protocoles scientifiques
- Soutien aux porteurs de projets privés
- Accompagnement de la définition du plan de gestion forestier.

### CAMOPI / TROIS SAUTS

- Soutien à la filière artisanale et à la transmission des savoir-faire artisanaux
- Création d'activités et d'espaces pour la jeunesse
- Appui à la formation professionnelle des jeunes
- Appui à l'agrotransformation du manioc
- Accompagnement de l'arrivée des infrastructures et services sur les territoires (dont construction de passerelles à Trois Sauts)
- Développement de l'écotourisme dans le respect des habitants
- Éducation à l'environnement et au développement durable des scolaires
- Appui aux rencontres, échanges et animations culturelles, notamment entre les Wayäpi de Guyane et du Brésil
- Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (langues, chants et danses).

# Grand témoin

Claude Suzanon

## « On a beaucoup avancé sur le territoire »

Depuis sept ans, il animait les débats du Conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane avec une grande efficacité et la bienveillance qu'on lui connaît. Le président du parc national, Claude Suzanon, est arrivé au terme de son mandat le 31 octobre 2020. Le Conseil d'administration du 29 octobre a été l'occasion de rendre hommage à son action, notamment ses prises de position fortes pour défendre en toute occasion les spécificités du territoire, le Parc amazonien et ses moyens humains. Un « Grand Président grand », comme l'a qualifié le préfet Marc Del Grande.

Claude Suzanon, entouré du préfet, du directeur et du directeur adjoint du Parc amazonien, lors du dernier Conseil d'administration de l'année  
© Jody Amiet / PAG



**Entre vous et le Parc amazonien, c'est une longue histoire, puisqu'après en avoir été le 1<sup>er</sup> vice-président à sa création, vous en êtes devenu le président en 2013. Fin 2020, vous avez annoncé au Conseil d'administration que vous ne brigueriez pas un nouveau mandat. Pour quelles raisons ?**

Depuis 2007, je me suis beaucoup investi dans le développement de ce grand projet de territoire, avec des enjeux environnementaux et humains beaucoup plus importants dans notre parc national si plein de spécificités. Une création est toujours pleine d'espoirs, même si on sait au départ que rien n'est facile. Mais beaucoup de choses ont avancé positivement grâce au travail de l'ensemble des équipes du Parc et aux nombreux acteurs et décideurs du territoire, puisque toutes les communes concernées ont adhéré à la charte, rendant l'horizon plus lumineux. Nous avons progressé dans de nombreux domaines et j'apprécie ce qui a pu être co-construit avec une bonne partie des habitants, la recherche participative et la valorisation des patrimoines culturels et leur rapport à la nature. C'est un parc vraiment exceptionnel qui poursuit aujourd'hui son évolution. Mais il est jeune et il reste encore beaucoup à faire et cela prend du temps (le premier parc d'Amérique de Sud date de 1916 et le premier parc français de 1963 ...). Je pense que le Parc amazonien est aujourd'hui sur sa vitesse de croisière, je suis heureux d'avoir apporté ma petite pierre à sa construction, et j'estime qu'il est temps pour moi de laisser la place. J'espère que ce sera un élu basé sur son territoire qui prendra la relève (*entretien réalisé avant*

l'élection de Jules Deie, ndlr) afin de favoriser l'appropriation par la population de cet outil structurant, important pour le développement durable et la préservation du Sud de la Guyane.

**Le Parc amazonien est né après des années de négociations. Vous participiez déjà aux débats ?**

J'appartiens à une association de protection de la nature, née en 1964, la Sepanguy, qui a œuvré pour la création d'aires protégées en Guyane dans les années 80. Avec le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, l'idée de créer un parc national en Guyane a été officialisée. On peut tous constater que le Parc amazonien a eu une longue gestation avec des discussions franches, des malentendus, des erreurs... mais il s'est construit malgré tout dans la concertation, avec parfois un turn-over des parties-prenantes et des considérations politiques. En 2007, avec sa création, on est entré concrètement dans l'aventure. Et heureusement, la loi Giran sur les parcs nationaux, signée un an plus tôt, a permis d'intégrer la dimension du développement durable au sein des parcs, qui n'étaient plus considérés uniquement comme des sanctuaires de biodiversité. À partir de ce moment-là, nous avons pu agir pour maintenir cette identité de parc amazonien guyanais habité depuis bien longtemps, avec ses besoins de développement. Très peu de gens imaginent combien cela a été difficile de faire prendre en compte nos spécificités guyanaises et toute l'énergie déployée pour obtenir ce que l'on a aujourd'hui. Rien n'a été simple et c'est petit à petit que nous avons pu être mieux entendus.



A Papaïchton, lors des obsèques du Gaën Man Doudou (novembre 2014)  
© Claudia Berthier / PAG



Conseil d'administration en 2007, sous la mandature de Hermann Charlotte, Claude Suzanon étant le 1<sup>er</sup> vice-président © DR / PAG



Echange avec le président Emmanuel Macron en marge du Sommet sur le climat à l'ONU (septembre 2019) © DR



Visite de terrain, dans le cadre du programme de coopération régionale Renforesap © Claudia Berthier / PAG

### **Le volet conservation de la nature fait également partie du cœur de nos missions, malgré le fléau que représente l'orpaillage illégal...**

Oui, la conservation est un volet majeur, qui concerne l'ensemble des parcs nationaux. Pour la Guyane, il y a eu des avancées sur ce volet, mais malheureusement, l'orpaillage illégal perturbe scandalement toutes nos actions fondamentales d'espace protégé. Beaucoup de nos moyens financiers et humains contribuent à la lutte, nous privant de certaines de nos missions que nous ne pouvons plus réaliser, avec des impacts énormes. Bien sûr, la priorité est la préservation des bassins de vie, la santé et la sécurité de la population et c'est déstabilisant pour les habitants et nous tous de subir et de ne pas avoir obtenu des solutions pérennes... Ce n'est qu'au plus haut niveau de l'État que ce gros problème peut se résoudre.

### **Quel bilan tirez-vous du Parc national après treize ans d'existence ?**

Ce que je considère comme particulièrement positif, ce sont les équipes qui font tourner la machine. Partout où l'on va, dès que l'on parle du PAG, on reconnaît que beaucoup de travail est fait. Quand on va à l'étranger, il y a un engouement, on salue nos démarches en faveur du développement local et de la gouvernance. Dans notre Conseil d'administration, nous retrouvons évidemment des professionnels de la chose publique, mais aussi des chefs coutumiers, des associations, beaucoup de personnes qui trouvent là un espace d'expression. Au début, on a travaillé avec quatre traducteurs, c'était une réelle innovation. Les conseils d'administration duraient deux jours, car tout le monde devait pouvoir s'exprimer. C'est quelque chose de très spécifique au PAG. Notre Comité de vie locale, avec ses conseils d'habitants, est également une instance particulièrement intéressante et originale dans sa structuration de démocratie participative.

### **Quel est le ressenti des habitants vis-à-vis du Parc amazonien aujourd'hui ?**

Le Parc a les inconvénients de ses avantages. Il était très attendu pour régler tous les problèmes. Ce qui est pénalisant, c'est de voir qu'il y a parfois de la confusion entre les missions réelles d'un parc national et le rôle des autres acteurs du territoire. On ne peut pas demander à un parc national de faire ce qui est dévolu à l'État, aux collectivités, aux acteurs du tissu économique ou associatif...

Le Parc a souvent fait plus que les missions qui lui sont propres, en réponse à des demandes des habitants ou institutions, surtout dans les villages isolés. Il peut accompagner, faciliter, mettre en relation les différents partenaires, agir en levier, mais ce n'est pas lui qui est responsable de l'ensemble des activités à mener. On doit peser de tout notre poids pour que les choses arrivent à se réaliser, être facilitateur. Il faut selon moi viser l'appropriation de l'outil parc par la population. Quand les gens seront fiers d'avoir un parc national, nous aurons gagné. Ce vœu dépend aussi de la structuration du territoire, des infrastructures, qui permettront de répondre aux besoins légitimes de la population, ce qui doit rester au cœur de nos préoccupations.

### **À titre personnel, allez-vous continuer votre engagement dans la préservation de l'environnement ?**

Je vais effectivement rester dans le domaine de l'environnement et de la gestion d'espaces protégés. Je souhaite fortement que la coopération engagée au niveau du Plateau des Guyanes avec le programme Renforesap se consolide, malgré les obstacles liés à la langue ou aux différences institutionnelles. Les enjeux sont motivants et il faut continuer dans ce domaine-là ! Nos voisins sont en attente de cette coopération scientifique et technique sur des enjeux tant environnementaux que culturels, communs à l'ensemble de l'écorégion du plateau des Guyanes, avec l'humain au centre.

Là encore, il y a un challenge à relever... Mais souvenez-vous, « une forêt qui pousse fait moins de bruit qu'un arbre qui tombe », c'est pourquoi j'ai tant d'espoir pour notre Parc amazonien !

# Crise Covid19

## LE PARC PENDANT LE CONFINEMENT

*17 mars 2020 : le confinement se met en place sur le territoire concerné par le Parc amazonien comme sur l'ensemble du territoire national. Au sein de l'établissement public, les activités se poursuivent à distance, par la mise en place du télétravail. Des missions continuent également sur le terrain, notamment pour poursuivre la lutte contre l'orpillage illégal et apporter un soutien logistique aux opérations de ravitaillement alimentaire mises en œuvre par les autorités localement.*

### ○ POURSUITE DES ACTIVITÉS À DISTANCE...

Malgré le confinement, les activités se poursuivent au Parc amazonien de Guyane. La plupart des agents adoptent immédiatement le télétravail et les visioconférences via un outil numérique commun aux parcs nationaux, StarLeaf.

Cette période est mise à profit par les services pour avancer sur des sujets de fond, rédiger des stratégies sectorielles, formaliser les ambitions et la feuille de route du Parc pour ces prochaines années. Les prises de poste prévues à cette période sont maintenues. Le service Système d'information met par ailleurs en œuvre une formation pour l'ensemble des agents sur les bonnes pratiques numériques, par visioconférence.



Le siège du Parc est resté fermé aux visiteurs pendant le confinement © Jean-Baptiste Latreille de Lavarde / PAG

### ○ ... ET SUR LE TERRAIN

#### Surveillance du territoire

Afin d'éviter que le confinement ne se traduise par une recrudescence de l'orpillage illégal sur le territoire, le Parc amazonien opte pour la poursuite de ses activités de police de l'environnement. Plus de 34 journées de mission sont réalisées par les agents volontaires, aux côtés de la gendarmerie et des forces armées en Guyane (FAG), au cours des deux mois de confinement (mars-avril). Le Parc amazonien met en outre à disposition de la gendarmerie mobile et des FAG ses carbets de passage de Baboun Olo (Alawataimé Eni, près de Taluen), afin d'assurer une présence permanente des autorités sur le Haut-Maroni. Des missions de surveillance de la rivière Yaroupi (affluent de l'Oyapock) contre des faits de pêche illégale en provenance du Brésil sont réalisées. Le Parc amazonien est également réquisitionné par la préfecture pour apporter son concours logistique au contrôle de la frontière franco-surinamaise entre Maripa-Soula et Albina 2. Ces opérations de surveillance fluviale sont conduites par la Police aux frontières et la Douane, avec l'appui de la gendarmerie.

#### Soutien aux opérations de ravitaillement alimentaire

À Maripa-Soula comme à Papaïchton, Saül et Camopi, les habitants disent être confrontés durant le confinement à une augmentation « considérable » des prix ; d'autres produits se font rares, comme le gaz, les cartouches, les produits laitiers et les produits frais. Pour y pallier, le recours à l'abattis est privilégié par ceux qui en



Participation au ravitaillement alimentaire des habitants sinistrés par des inondations à Camopi, en mai © Jérémie Mata / PAG

possèdent un.

Afin de répondre aux besoins des foyers les plus modestes, une aide alimentaire d'urgence est mise en œuvre par la Collectivité territoriale de Guyane et la préfecture, en lien avec les Centres communaux d'action sociale (CCAS). Plusieurs tonnes de produits alimentaires sont distribuées au bourg de Maripa-Soula et dans les écarts avec le concours du Parc amazonien.

À Camopi, les agents se mobilisent également pour distribuer une aide alimentaire aux familles sinistrées par des inondations. Au total, plus de quatre tonnes de marchandises sont acheminées sur place par la Collectivité territoriale de Guyane, avec le concours des Forces armées et d'Air Guyane, et distribuées dans les villages.

#### Suivis naturalistes

Si la période de confinement vient « chambouler » la programmation scientifique du Parc amazonien, certaines actions de suivi naturaliste peuvent être maintenues.

Tous les suivis STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) sont ainsi conduits sur le terrain.



## ○ MAINTENIR LE LIEN AVEC LES AGENTS...

Le pilotage de l'établissement durant le confinement s'organise autour de trois Comités de direction hebdomadaires, par visioconférence. L'occasion d'échanger sur les projets en cours et sur l'actualité des territoires.

Les instances représentatives du personnel sont également réunies régulièrement : on compte 4 réunions du Comité technique « spécial Covid », 3 réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et 2 réunions communes des deux instances. Les instances travaillent notamment avec la direction sur le PCA (plan de continuité d'activités) puis le PRA (Plan de reprise d'activités) et l'adaptation progressive des mesures de prévention à appliquer dans les diverses situations de travail. Pour faciliter l'échange d'informations, mais aussi pour se donner des nouvelles et partager des images du quotidien confiné, un groupe Whatsapp est mis en place à l'échelle de l'établissement ; une cinquantaine d'agents choisissent d'en faire partie.



Le message « Restez chez vous » traduit en langues locales (créole, wayäpi, teko, aluku et wayana) © Kylian Gonzil / PAG

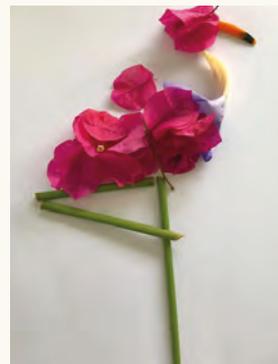
## ○ ... ET LE PUBLIC

Sur ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et son site internet, le Parc amazonien lance un défi pour inciter les internautes à créer des œuvres à partir d'éléments naturels. Le « Biodiv'Art Challenge » propose de s'inspirer des travaux créatifs « Naturalsects », de l'artiste japonais Raku Inoue, pour réaliser des créations faites à partir de plantes des jardins ! Ce défi rencontre un grand succès, une cinquantaine de participations sont envoyées sur la page Facebook du Parc.

Dans le même temps, les équipes du Parc amazonien cherchent à apporter « des respirations » aux internautes confinés, en (re) diffusant des films tournés sur les territoires du Parc et des visuels des somptueux paysages amazoniens.



Yoann, gagnant du « Biodiv'ArtChallenge » organisé par le Parc sur Facebook © DR



# Charte des territoires

La crise sanitaire de 2020 a fortement perturbé l'avancement des actions concrètes prévues dans les conventions d'application de la charte à Saül et Maripa-Soula. Elle a également retardé le renouvellement des conventions avec Papaïchton et Camopi.

Par contre, cette période a été l'occasion d'obtenir des avancées importantes dans la reconstitution de la logique d'action du Parc, la définition de ses ambitions à 2025 et le déploiement du système de suivi et évaluation de la charte. Ces avancées apportent d'ores et déjà quelques réponses aux préconisations de l'évaluation intermédiaire de 2019. Elles permettent également de formaliser le projet d'établissement du Parc, véritable feuille de route pour les prochaines années.

***The 2020 health crisis severely disrupted progress on concrete actions planned under the charter's application agreements for Saül and Maripa-Soula. It also caused delays in the renewal of agreements with Papaïchton and Camopi.***

***On the other hand, this period offered the opportunity to make significant advances in reformulating the rationale underpinning the Park's action, defining its ambitions for 2025 and redeploying the charter's monitoring and evaluation system. These advances have already provided several responses to the recommendations proposed in the 2019 interim evaluation. The Park is now also able to formalize its strategic plan, which will serve as a road map for the coming years.***

# Mieux suivre notre action

## EN VUE DE L'ÉVALUATION DE LA CHARTE



*L'année 2020 a permis de conforter le système de suivi et évaluation de la charte, en réponse aux recommandations de l'évaluation intermédiaire de 2019 : formalisation de la logique d'action du Parc, définition de critères de réussite et d'indicateurs par grandes missions, test d'un suivi du temps des agents et d'outils facilitant le suivi financier par projets...*

### À L'ORIGINE : L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DE LA CHARTE

En 2019, la charte a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours. Cette démarche volontaire visait à apporter un éclairage extérieur pour améliorer l'action du Parc et la portée de sa charte.

Parmi ses conclusions, l'évaluation constatait deux points :

- La difficulté de faire le lien entre la charte et les actions opérationnelles engagées sur les territoires. L'évaluation recommandait

donc de formaliser la logique d'action du Parc, pour faire de la charte un stimulateur de projets et pas seulement un cadre de rattachement ;

- Le besoin d'améliorer les outils de suivi du Parc. En particulier, le suivi des moyens humains investis par projet, qui mobilisent les trois quarts du budget du Parc, était pointé comme essentiel pour valoriser son action en faveur du territoire.



### NOUVELLE PHASE DE DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL EVA

Depuis 2016, le logiciel de suivi et évaluation EVA est déployé au Parc amazonien. Cet outil permet d'organiser et de capitaliser les informations relatives aux projets réalisés. Il fournit également des outils concrets de pilotage et de suivi, à tous les niveaux : agents, direction, instances.

Après trois ans de mise en œuvre, EVA est entré dans une nouvelle phase de déploiement, motivée par les conclusions de l'évaluation intermédiaire de la charte. Le déploiement 2020 a comporté cinq volets :

1. Une mise à jour de l'arborescence de EVA en lien avec le projet d'établissement
2. Des améliorations / simplifications de l'outil au vu de son utilisation
3. Une phase test du volet temps
4. Une phase test du volet financier
5. La définition de critères de réussite et des indicateurs associés

#### - Mise à jour de l'arborescence

Le projet d'établissement du Parc constitue désormais le squelette de EVA. On y retrouve la description des grandes missions du Parc, en lien avec les objectifs opérationnels du projet d'établissement. À chaque grande mission sont rattachés les projets déployés sur le territoire. La capitalisation des informations relatives aux actions menées permet de construire « la mémoire » du Parc dans le temps de la charte.

#### - Amélioration et simplification de l'outil

Le retour d'expérience de trois années d'utilisation a permis de simplifier les référentiels et les modalités de suivi des projets, de nettoyer les bases de données et de clarifier la procédure d'identification et de priorisation des projets. Il en résulte des modalités de renseignement de l'outil plus efficaces et plus homogènes.

#### - Test du suivi du temps de travail

*Comment les moyens humains du PAG se répartissent-ils entre les trois enjeux de la charte ? Quelle part le Parc consacre-t-il à la lutte contre l'orpaillage illégal ? Quelle quantité de travail a mobilisé la convention d'application de Papaïchton ?*

C'est à ce type de questions que le suivi du temps de travail pourra répondre.

Deux phases de test se sont succédées en 2020, pour suivre le temps consacré par les agents aux différents projets et missions. Elles ont permis de prendre en main l'outil et de montrer la valorisation qui pouvait en être faite à différentes échelles. L'extension à tous les agents du Parc représente néanmoins une difficulté importante en raison de l'isolement des sites et de la diversité des profils.

#### - Test du volet financier de EVA

Ce test répondait à l'une des recommandations de l'évaluation intermédiaire de « lier les logiciels EVA et AGE pour établir un suivi qualitatif et financier homogène de la mise en œuvre de la charte ». Il a été l'occasion d'un partenariat inédit entre le Parc national de La Réunion et le Parc amazonien de Guyane (lire ci-contre).

Grâce à l'appui d'Alice Le Jan, en CDD de 4 mois, les données comptables sont désormais directement importées dans EVA chaque nuit.

#### - Critères de réussite et indicateurs

*En 2025, on aura réussi si... ?* C'est sur cette épineuse question que les agents du Parc ont travaillé au second semestre 2020. Cette réflexion était essentielle pour construire les indicateurs du projet d'établissement. Elle était également importante au moment où le Parc amazonien lançait son audit organisationnel, pour interroger l'adéquation entre ses moyens humains et ses ambitions.

#### Parc national de la Réunion et Parc amazonien de Guyane : un rapprochement constructif

Les directions des deux parcs ultra-marins ont échangé sur des démarches en cours : projet d'établissement, système de suivi et d'évaluation, usage d'EVA, etc. Ces discussions ont abouti à une mission de trois semaines au Parc amazonien de Marina Scheibel, chargée de mission charte au Parc national de la Réunion.

L'objectif était double : partager nos pratiques de suivi et évaluation des chartes, et lancer la phase test du volet financier de EVA au Parc amazonien. Mission 100% accomplie ! Elle a permis de définir des modalités de déploiement adaptées au Parc amazonien, mais aussi de fournir des recommandations plus générales au groupe inter-Parc qui travaille sur la charte. Merci au Parc national de la Réunion qui a rendu cette mission possible !

# Formaliser la stratégie du Parc :



En amont de son audit organisationnel, prévu en 2021, le Parc a souhaité clarifier et formaliser sa stratégie d'action dans le cadre d'un projet d'établissement. Ce projet (construit durant la période de confinement !) s'est appuyé sur les documents existants : la charte, le COP (contrat d'objectif et de performance) et les stratégies sectorielles du Parc. Il décline, par enjeu de la charte, les grandes missions du Parc amazonien.

## ENJEUX

## OBJECTIFS

## MISSIONS DU PAG

### ENJEU I

**Préservation de l'écosystème forestier amazonien et des interactions entre l'Homme et le milieu naturel**

#### ObOp1

*Connaître les pratiques et leurs interactions avec les ressources naturelles pour co-construire et mettre en œuvre des mesures de gestion*

**M01** - Inventaires et recherche sur les ressources naturelles et pratiques associées

**M02** - Co-construction et mise en œuvre des mesures de gestion des ressources et des espaces naturels

#### ObOp2

*Acquérir, capitaliser, analyser et diffuser les connaissances sur la biodiversité en vue d'orienter les actions de suivi et de conservation*

**M03** - Inventaires et recherche sur la biodiversité et l'écologie

**M04** - Capitalisation et médiation scientifique

#### ObOp3

*Sensibiliser les jeunes, les habitants et les visiteurs à la protection de l'environnement et au développement durable*

**M05** - Sensibilisation et animations en EEDD

**M06** - Animation et mise en œuvre de la démarche éco-responsable du Parc

#### ObOp4

*Surveiller et protéger le territoire, avec un objectif de surveillance renforcée et de restauration des écosystèmes en zone de cœur*

**M07** - Mise en œuvre de la réglementation environnementale

**M08** - Participation à la lutte contre l'orpaillage illégal

**M09** - Suivi et évaluation des impacts de l'orpaillage illégal

### ENJEU II

**Reconnaissance et valorisation de la diversité culturelle et transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire**

#### ObOp5

*Améliorer les connaissances sur les sociétés humaines*

**M10** - Inventaires et recherche sur les patrimoines culturels et les sciences humaines et sociales

#### ObOp6

*Préserver les patrimoines culturels matériels et immatériels*

**M11** - Réhabilitation, conservation et accès au public des patrimoines culturels

**M12** - Transmission culturelle entre générations

#### ObOp7

*Partager la richesse culturelle du territoire et promouvoir le dialogue interculturel*

**M13** - Appui aux actions de diffusion et d'échanges culturels

# LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

<b>ENJEU III</b>  <b>Amélioration de la qualité de vie des habitants et développement économique local adapté</b>	<b>ObOp8</b> <i>Contribuer à la mise en place d'équipements et services adaptés</i>	<b>M14</b> - Accompagnement à la mise en place des services de base (déchets, eau, énergie, transports...)  <b>M15</b> - Accompagnement au déploiement des politiques sociales (jeunesse, santé, éducation)
	<b>ObOp9</b> <i>Contribuer à un aménagement du territoire durable</i>	<b>M16</b> - Avis sur les politiques, plans et projets d'aménagement du territoire
	<b>ObOp10</b> <i>Développer l'attractivité du territoire</i>	<b>M17</b> - Actions de promotion du territoire
	<b>ObOp11</b> <i>Accompagner le développement d'une économie locale adaptée et durable</i>	<b>M18</b> - Soutien aux dispositifs pérennes et autonomes d'appui au développement  <b>M19</b> - Soutien au développement et à la promotion d'activités agricoles adaptées et durables  <b>M20</b> - Soutien aux filières forestières  <b>M21</b> - Soutien à l'artisanat local  <b>M22</b> - Soutien au développement de l'éco-tourisme
<b>ENJEU IV</b>  <b>Politique des parcs nationaux</b>	<b>ObFo1</b> <i>Animer et évaluer la charte</i>	<b>M23</b> - Animation et évaluation de la Charte
	<b>ObFo2</b> <i>Contribuer aux politiques régionales, nationales et internationales de développement durable et de protection des patrimoines</i>	<b>M24</b> - Participation aux réseaux régionaux, nationaux et internationaux de développement durable et de protection des patrimoines
<b>ENJEU V</b>  <b>Gérer l'établissement public</b>	<b>ObFo3</b> <i>Organiser les instances de gouvernance du PAG</i>	<b>M25</b> - Organisation des instances
	<b>ObFo4</b> <i>Assurer la gestion et le fonctionnement de l'établissement</i>	<b>M26</b> - Gestion financière du PAG  <b>M27</b> - Gestion du système d'information du PAG  <b>M28</b> - Management général du PAG  <b>M29</b> - Gestion des ressources humaines, de la prévention des risques et des instances paritaires  <b>M30</b> - Gestion logistique et immobilière du PAG  <b>M31</b> - Communication de l'établissement public

# Conventions d'application DE LA CHARTE AVEC LES COMMUNES



## ◉ CAMOPI : L'HEURE DU BILAN

La convention d'application de la charte à Camopi avait été signée le 15 décembre 2016 pour une durée de trois ans. Elle identifiait **neuf actions prioritaires** menées conjointement entre le Parc amazonien et la mairie. Elle a été prolongée jusqu'au 15 mars 2020, date des élections municipales, afin de finaliser les projets prioritaires.

L'évaluation de la convention a été conduite du 9 mars au 7 décembre 2020, malgré des conditions très perturbées par la crise sanitaire. Elle a été réalisée en interne par une stagiaire, sous la supervision de la chargée de mission Charte du Parc. Ce travail a été réalisé à partir de la **bibliographie** existante, la collecte et le traitement des **données financières et techniques**, et la réalisation de **66 entretiens qualitatifs avec 75 personnes**.

Les premières conclusions de l'évaluation ont été partagées entre les agents du Parc, les élus de la commune ainsi que les chefs coutumiers lors d'une restitution organisée le 3 décembre 2020 à Camopi. Il en ressort les points suivants :

- Il s'agissait de la première convention entre le Parc et la commune de Camopi : un certain nombre d'actions avaient un **caractère clairement expérimental**.
- Au 15 mars 2020, environ **60% des actions** attendues étaient réalisées en tout ou partie. Les actions réalisées représentent un budget de près de **3 millions d'euros**, de sources diversifiées.
- Certaines réalisations de la convention ont été particulièrement marquantes, comme **l'atelier chantier d'insertion Bois « Ka'a Construction »**, du fait de sa complexité et de son caractère inédit sur le territoire. Les **projets culturels** ont également marqué positivement cette convention avec un accueil très favorable de l'ensemble des personnes interrogées. Par exemple, les ateliers contes traditionnels à l'école, et leur traduction dans un très beau recueil en trois langues, font l'unanimité.



Réunion du comité de pilotage de la convention d'application de la charte à Camopi, en décembre 2020 © Ingrid Hermiteau / PAG

- Le projet **Services de base et infrastructures** a donné lieu à de multiples réalisations, de l'installation de « kits énergies photovoltaïques, en passant par la création de carabes déchets et de passerelles en bois. Ces réalisations sont à mettre au crédit de très nombreux partenaires, institutionnels et associatifs, qui se sont mobilisés sur Camopi, avec l'appui technique, financier et logistique du Parc amazonien et de la mairie.
- Le projet **Gragerie** n'a pas pu aller au bout de sa phase expérimentale, du fait de retards dans le chantier. Il faudra donc attendre pour en tirer toutes les conclusions.
- Le projet **Tourisme** s'est révélé compliqué. Ceci est dû à différentes causes, mais surtout au fait que les avis sont très partagés concernant la venue de touristes à Camopi. Une partie importante de la population exprime des craintes, même si les plus jeunes y voient une opportunité d'emplois. Ceci a conduit le Parc amazonien à éditer un *Guide de recommandations à l'attention des visiteurs*. Par ailleurs, le Parc s'est concentré sur l'aménagement du sentier Mémora, loin du bourg, qui évite tout dérangement pour les habitants.



## PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL AVEC LES NOUVEAUX ÉLUS DE CAMOPI

Le 3 décembre, le comité de pilotage de la convention d'application de la charte à Camopi s'est réuni au camp Mokata. Il réunissait des élus de la commune, des agents du Parc amazonien et les chefs coutumiers. Il s'agissait de la première séance de travail importante entre le Parc et la nouvelle équipe municipale. Cette réunion avait pour objet de partager le bilan de la première convention d'application 2016-2020, mais aussi de commencer à réfléchir aux orientations de la future

convention.

Les échanges ont été nombreux et riches tout au long de cette séance de plus de trois heures et demie de travail, qui s'est terminée autour d'un repas.

En conclusion, il est apparu important aux participants que toutes les actions engagées entre 2016 et 2020 puissent continuer ou trouver une suite dans la prochaine convention, en étant valorisées ou réorientées au besoin.

Les participants ont également émis

le souhait que l'élaboration de la prochaine convention puisse associer les chefs coutumiers (présents à cette première séance) et d'autres acteurs de Camopi.



## ○ PAPAÏCHTON : VERS UNE NOUVELLE CONVENTION

La première convention d'application de la charte à Papaïchton portait sur la période 2016 -2020. Elle a fait l'objet d'une évaluation interne fin 2019, dont les conclusions ont été partagées entre les agents du parc et les élus de la commune lors d'une restitution en mairie.

L'année 2020 a permis d'avancer, voire de finaliser, certains projets, qui n'avaient pas pu être terminés au terme de la convention : schéma local des sentiers de randonnée, exposition consacrée aux Abattis Kotika, réhabilitation des maisons de Loka et Boniville...

Les élections municipales et la crise sanitaire ont par contre mis un coup d'arrêt aux travaux d'élaboration de la future convention : rendez-vous en 2021 pour connaître les futurs projets !



Les Abattis Kotika sont le thème d'une exposition permanente qui sera inaugurée début 2021 à Papaïchton © Guillaume Feuillet / PAG



Six maisons traditionnelles aluku ont été réhabilitées ces dernières années à Loka et Boniville © Loïc Massué / PAG

## ○ SAÛL & MARIPA-SOULA : MAINTENIR LE CAP MALGRÉ LES ALÉAS SANITAIRES !

### SAÛL

Les actions prévues dans la convention d'application ont subi de plein fouet les conséquences des deux crises sanitaires, Covid et arbovirus Oropouche, et des difficultés logistiques liées à Air Guyane. Certains projets emblématiques ont dû être provisoirement ajournés, comme le fameux Trail de Saül ou mis en sommeil comme l'Atlas de la Biodiversité communale.

Certaines actions ont néanmoins pu être mises en œuvre, grâce à la ténacité des agents : animations socioculturelles pendant les grandes vacances, signalétique des sentiers de randonnée, avancement de la flore illustrée des sous-bois de Saül...



Panneau de sentiers dans le village de Saül © Quentin Zinzus / PAG

### MARIPA-SOULA

À Maripa-Soula, la seconde convention 2019-2021 a été signée le 13 avril 2019. Après quelques mois, les actions commençaient donc à se déployer au début de l'année 2020. Elles ont connu un rude coup de frein avec le Covid. Néanmoins, les agents n'ont ménagé ni leur imagination ni leur énergie pour poursuivre la mise en œuvre de la convention.

Par exemple, le comité de pilotage de « MAPAEEDD » (le projet d'éducation à la nature, à l'alimentation et à la gestion des déchets) s'est tenu sous la forme d'un petit film très vivant, qui retraçait la première année du projet.

Les événements ont par ailleurs vu leur format adapté : concours dématérialisé de la Fête de la gastronomie, Marché artisanal du Maroni remplacé par des marchés de Noël à plus petite échelle...

Au final, 2020 a tout de même permis des avancées notables, que ce soit en termes de réflexion sur l'entretien des sentiers de randonnée, de recherche de financement pour les ateliers de transmission culturelle ou encore d'avancement des connaissances sur les activités vivrières...



Cascades de Gobaya Soula, à Maripa-Soula. Un nouveau layon de 12 km y a été ouvert en fin d'année 2020 © Pierre-Olivier Jay / OTOG

# Développement durable

**M**algré les restrictions imposées par la crise sanitaire, celle-ci n'aura pas réussi à freiner la mobilisation des équipes Développement du Parc amazonien ! Des aménagements touristiques ont été préparés afin de pouvoir lancer leur réalisation dès début 2021. La préfiguration de la Coopérative d'activité et d'emploi a bel et bien été initiée, sur l'Oyapock comme sur le Maroni. Les équipes ont aussi valorisé ce temps d'arrêt des activités de terrain pour mettre à jour collectivement les stratégies sectorielles. Enfin, dès lors que les activités ont pu reprendre sur le territoire, certains projets emblématiques ont pu aboutir (comme la réhabilitation des maisons traditionnelles aluku), d'autres ont pris leur envol !

***Despite the restrictions imposed by the health crisis, the Amazonian Park's development teams have remained fully mobilized !***

***Tourist amenities were prepared so that they could be launched in early 2021. Pre-planning of the Activity and Employment Cooperative was initiated on the Oyapock and Maroni rivers. Teams also used this period without field activities to collectively update sectoral strategies. Finally, as soon as activities on the ground were able to resume, certain emblematic projects were completed (such as the renovation of traditional Aluku homes), and others were kicked off !***



# Favoriser le développement D'UN TOURISME RESPONSABLE



## ○ SENSIBILISATION DE PORTEURS DE PROJETS AUX MÉTIERS DU GUIDAGE

Afin d'accompagner la structuration d'une filière responsable et durable dans le secteur du tourisme, le Parc amazonien soutient les porteurs de projet en vue de leur professionnalisation.

Deux sessions de préparation aux métiers du guidage ont ainsi été animées par le chargé de mission tourisme sur le bassin du Maroni puis sur le bassin de l'Oyapock.

Au total, 9 porteurs de projets et entrepreneurs sur le Maroni et 7 sur l'Oyapock ont pu suivre ces sessions. Un porteur de projet de Saül s'est également joint à la session sur l'Oyapock.

Les séances ont porté sur la connaissance des filières touristiques locales et sur la valorisation de la faune, de la

flore et des patrimoines culturels. Elles ont également apporté des conseils relatifs à la posture d'accueil du public et aux règles de sécurité. Ces séances de préparation aux métiers du guidage ont alterné entre apports théoriques et sessions de mise en pratique, notamment par des sorties sur le terrain (sentier de Gobaya Soula à Maripa-Soula, sentier La Source à Papaïchton, visite des cases traditionnelles aluku de Loka et



Neuf porteurs de projets sur le Maroni et sept sur l'Oyapock ont bénéficié de cette session de préparation aux métiers du guidage organisée par le Parc amazonien © Angel's Nangwa Kwetchou / PAG

Bonville, identification des points remarquables du bourg de Camopi).

La contribution des agents locaux du Parc amazonien à ces mises en situation a permis d'adapter les sessions aux spécificités de chaque territoire. Ces séances devraient être complétées par une session commune à Saül en 2021, avec des mises en situation réelle et des informations concernant la création d'entreprise. Les participants se sont montrés très intéressés par cette session commune, qui permettrait aussi, si elle peut être organisée, un échange de pratiques entre bassins de vie.



## ○ OUVERTURE D'UN NOUVEAU SENTIER À GOBAYA SOULA

Parce que les acteurs du tourisme dans le Sud Guyane ont aussi besoin de sites aménagés pour y conduire les visiteurs, et pour répondre au besoin de diversifier l'offre écotouristique existante, le Parc amazonien et la commune de Maripa-Soula ont fait le choix d'ouvrir et d'aménager un nouveau parcours de randonnée sur le site de Gobaya Soula, largement fréquenté par les visiteurs et habitants de Maripa-Soula. Ce site, déjà doté d'un espace carbet, d'une boucle de randonnée de 2 km environ menant aux fameuses cascades et d'un parcours d'interprétation mettant en avant l'histoire et la rencontre entre les cultures

wayana et boni, sera bientôt enrichi d'un parcours plus sportif ! Les agents du Parc ont en effet ouvert en 2020 le layon d'une seconde boucle, de 12 km, qui pourra être réalisée en deux temps, avec un bivouac rustique à mi-chemin.

Ce nouveau sentier devrait permettre non seulement d'élargir la gamme d'activités de pleine nature accessibles depuis le bourg de Maripa-Soula, mais également d'assurer une présence dans une zone occupée ou traversée par les réseaux d'orpailleurs illégaux. Le Parc amazonien et la commune espèrent ainsi préserver la richesse de ce milieu, et faire découvrir aux

visiteurs et habitants plantes de sous bois, arbres remarquables, faune exceptionnelle et diversité herpétologique repérés sur le parcours lors des différentes missions de prospection.

En 2021, un appui du Régiment de Service militaire adapté (RSMA) à travers deux chantiers d'application devra permettre l'aménagement du sentier (passerelles permettant le passage de criques en saison des pluies) et d'un espace bivouac (structure pour carbet bâche). Ce projet servira ainsi de support à la montée en compétences de jeunes Guyanais.

## ○ PARTICIPATION À L'ENTRETIEN DES SENTIERS

Pour maintenir le réseau de sentiers du Sud Guyane praticable, il faut l'entretenir très régulièrement. Pour ce faire, à chaque délégation ses leviers en fonction des acteurs locaux et des moyens dont elles disposent. À Saül, les sentiers sont inscrits au Plan départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et cette mission est ainsi assurée par la Collectivité territoriale de Guyane. La collectivité fait appel à une entreprise locale pour réaliser les prestations d'entretien. Les agents du Parc amazonien, qui parcourent régulièrement les sentiers, viennent en renfort. Ils repèrent au fil de l'eau les chablis et assurent le tracé des chemins de contournement entre deux interventions du prestataire.

Sur le Maroni, la gestion et l'entretien des sentiers existants reviennent au Parc amazonien, à titre provisoire et par défaut, dans l'attente d'une répartition stabilisée des tâches entre parties prenantes concernées. L'entretien est assuré en partie en régie par les équipes du Parc et en partie via des prestations auprès d'entreprises locales. Au sentier des Géants, sur la piste reliant Maripa-Soula à Papaïchton, les équipes techniques du Parc ont dégagé près de 12 chablis lors de leur passage en octobre. Le sentier la Source à Papaïchton a aussi été entretenu par les agents au mois de novembre. À Gobaya Soula, un prestataire a assuré deux passages en 2020 pour dégager le sentier et assurer l'entretien courant sur la zone de bivouac/pique-nique. Sur le sentier Daouda, proche du bourg de



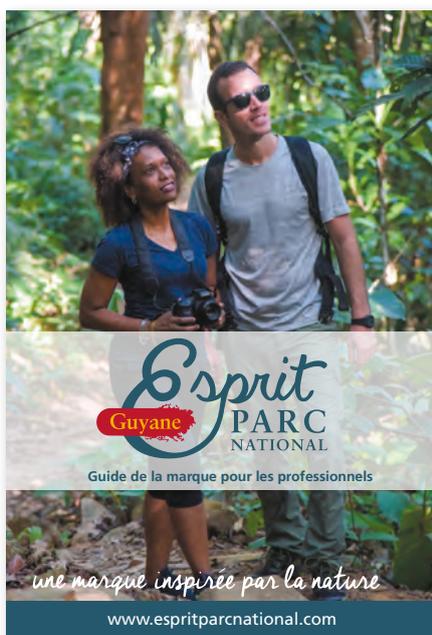
Un des agents de la délégation du Maroni « nettoie » le sentier La Source, à Papaïchton  
© Angel's Nangwa Kwetchou / PAG

Maripa-Soula, le Parc amazonien a également mobilisé un prestataire pour un passage léger en amont d'une animation sur place avec des scolaires.

À Papaïchton, des discussions ont été engagées avec la mairie et la régie de territoire (association qui porte notamment un Atelier Chantier d'Insertion dans le domaine de l'environnement et de l'entretien d'espaces verts) afin que dans le futur, l'entretien du sentier la Source soit pris

en charge par la mairie via une prestation auprès de la régie. Ce chantier offrirait à la régie un plateau technique de formation à l'entretien de sentiers pour ses salariés en insertion.

## ○ PRÉPARATION DU DÉPLOIEMENT DE LA MARQUE ESPRIT PARC NATIONAL



La marque Esprit Parc national met en valeur des produits et des services imaginés et créés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la promotion des territoires d'exception des parcs nationaux.

En 2020, malgré la crise sanitaire, le Parc amazonien a préparé de manière opérationnelle le lancement de la marque.

Des partenariats avec les acteurs socio-économiques guyanais ont été établis, une stratégie de communication a été mise en place et des supports de promotion ont été conçus et diffusés auprès des candidats potentiels.

En interne, une réflexion a été menée sur la commission d'attribution et plus largement le système de gestion de la marque. Ce processus a été mené en partenariat avec les autres parcs nationaux, notamment lors des groupes de travail dédiés.

L'événement de lancement de la marque sera organisé dès que le contexte sanitaire le permettra !



### AMAZONIE POUR TOUS

Le programme « Amazonie pour Tous », visant à favoriser l'accessibilité du sud de la Guyane, a réalisé une nouvelle étape, fin novembre, à Maripa-Soula.

Durant trois jours, une sensibilisation aux handicaps a été menée par le chargé de mission Tourisme accompagné par Thomas Bousousa et Milo Paul, deux déficients visuels, auprès des différents acteurs socio-professionnels (hébergeurs, restaurateurs...). Un temps d'échange a également été mené auprès du grand public, au dégrad et sur la place des Fêtes. De nombreuses questions ont été posées, notamment sur la vie quotidienne en situation de handicap (déplacement, autonomie), la prise en charge MDPH, le programme Amazonie pour Tous, le handisport (Thomas et Milo sont des champions de torball, un sport de ballon). Des échanges riches, qui permettent de changer le regard sur le handicap !

Amazonie pour Tous bénéficie du soutien de la GMF.

# Connaître et accompagner les ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES



## AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS VIVRIÈRES DU HAUT-MARONI

Le projet « Connaissance et reconnaissance des activités vivrières agricoles et forestières », inscrit dans la convention d'application de Maripa-Soula, achève sa deuxième année et affiche de belles avancées.

Mené par une équipe de quatre personnes, ce projet vise à mieux comprendre les enjeux et modalités de fonctionnement des activités vivrières agricoles et forestières traditionnelles et les produits qui en découlent.

Après une première mission à Kayodé en mars qui avait permis de collecter de nombreuses données au travers d'entretiens auprès de chef.fes de foyer et d'ateliers collectifs (10 à 20 personnes), le confinement a été propice à une analyse approfondie des premiers résultats. Les méthodes utilisées ont en effet permis d'une part le

bon accueil du projet et l'expression des habitants au sein du village, et d'autre part l'obtention d'informations précieuses pour le projet.

Habitudes alimentaires, calendrier des activités traditionnelles, dynamique des flux de produits (agricoles, artisanaux, gibier, etc.) dans et hors du village ont ainsi été mis en évidence et caractérisés. Tous ces résultats ont ensuite été restitués en fin d'année, en deux temps. D'abord, auprès des membres du Conseil scientifique, partie prenante du projet, en vue de partager les avancées et questionnements. Ils ont renouvelé leurs encouragements, assortis de conseils méthodologiques et discussions très enrichissantes. Puis, auprès des habitants lors d'une deuxième mission sur le terrain. Les habitants ont répondu présents. Ce temps d'échange sous le tukusipan a aussi permis



aux élèves de l'école de valoriser des productions artisanales réalisées dans le cadre d'ateliers de transmission.

Un objectif du projet consiste aussi à restituer les résultats sur les territoires, selon des modalités qui parlent aux habitants et puissent être supports de discussion et de valorisation de leurs pratiques, auprès de la communauté. En ce sens, un travail de vulgarisation/médiation scientifique est nécessaire. Ces mêmes outils seront restitués aux partenaires institutionnels, destinataires des résultats de ce projet qui s'ancre dans une volonté de mieux donner à comprendre les réalités de Kayodé.



Un temps d'échange avec les habitants sur les activités vivrières a été organisé en décembre sous le tukusipan de Kayodé © Sarah Ayangma / PAG

## FACILITER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION DU MANIOC À CAMOPI



L'animation liée au projet de gragerie collective s'est poursuivie en 2020 à Camopi. En particulier, il s'agissait de mettre en service la première grande platine en inox alimentaire au sein du carbet du bourg et de développer une politique d'animation événementielle sur le territoire à dates régulières pour des moments d'échanges et de transformation du manioc.

Dès le mois de janvier, il devenait donc nécessaire d'encourager les femmes à venir tester les outils. Peu avant le confinement, le véritable lancement opérationnel des

lieux et outils de transformation a ainsi pu être enclenché, autour de quatre temps forts.

2020 a également marqué le début des réflexions pour le deuxième site pilote, prévu dans la localité de Trois-Sauts, à 150 kilomètres en amont du bourg de Camopi. Nous y avons constaté un véritable engouement !

Au-delà de l'installation d'une grande platine dans un lieu collectif, beaucoup d'habitants apprécient le petit modèle, adapté pour les expéditions de plusieurs jours ou lors de séjours dans les villages secondaires. Des discussions ont permis d'identifier un site d'implantation et



Animation au carbet gragerie de Camopi © TJB / PAG

de prendre en compte les retours d'expériences des habitants et leurs choix quant aux équipements à venir.

## ● SUR L'OYAPOCK, DE L'ATELIER-CHANTIER D'INSERTION BOIS...

Le parcours en insertion des cohortes de salariés sur les métiers du bois s'est achevé fin 2020 après deux ans et demi d'expérience. Ka'a Construction, l'atelier-chantier d'insertion porté par l'association Liane, a formé 16 jeunes de l'Oyapock (8 à Camopi, 8 à Trois Sauts).

À Trois Sauts, deux sessions de formation-action se sont déroulées entre fin 2019 et le premier trimestre 2020 pour mettre sur pied un carbet pour la structure Kwala Faya. Ces formations, adossées au travail en autonomie des salariés supervisés par l'encadrant technique Yves Kouyouli, ont abouti à un local aujourd'hui opérationnel. À Camopi, la passerelle du pôle logistique du Parc amazonien a été achevée. Les jeunes ont terminé leurs parcours en insertion en contribuant au volet agricole de l'atelier-chantier d'insertion agricole par la construction d'ouvrages utiles à la parcelle agricole comme une structure de poulailler et de pépinière.

L'équipe souligne déjà, fin 2020, une remobilisation des compétences acquises grâce à ces chantiers d'insertion, dans la sphère familiale notamment.

Le bilan des chantiers sur le volet bois a débuté. Le Parc amazonien va restituer début 2021 aux chefs coutumiers et à la



● Au bord de fleuve Oyapock, le carbet occupé par Kwala Faya à Trois Sauts a été construit par les jeunes de l'atelier chantier d'insertion Ka'a Construction © Stéphanie Boullaguet / PAG

mairie les données de base sur les arbres abattus dans le cadre du chantier (essences et emplacements). Ces ressources se situent en effet en ZDUC et ont été sélectionnées après accord de la chefferie à qui il convient de rendre compte.

L'année 2020 a également été marquée par de multiples confinements à Camopi ayant entraîné des arrêts fréquents de chantiers à partir de mars. La structure porteuse, Liane, a placé ses salariés en situation de chômage partiel une bonne partie de l'année.

## ● ...À L'ATELIER-CHANTIER D'INSERTION AGRICOLE

Côté agriculture, l'activité démarrée en septembre 2019, puis interrompue à de nombreuses reprises en 2020 par la crise du Covid, a enfin repris pleinement au mois d'octobre.

Pleine d'ardeur, la jeune équipe a remis en état en quelques semaines la parcelle que la nature avait réinvestie puis démarré divers ateliers de production : pépinière de plants maraîchers et fruitiers, billons de cultures en tout genre (manioc, maïs, concombre piquant, concombre, tomate), entretien des jeunes arbres plantés en 2019, etc. Avec l'aide de leurs collègues du chantier bois, ils auront bientôt un local de stockage sur la parcelle, un abri pour la pépinière ainsi qu'un poulailler mobile. Et ils ont encore plein d'idées en tête !

Leur nouvel encadrant technique, Justin,



● L'équipe du chantier d'insertion agricole de Camopi affiche un bilan satisfaisant après une année en dents de scie en raison de la crise sanitaire © Fanny Buisnière & SB / PAG

ancien paysan en agriculture biologique en France hexagonale, puis enseignant à l'école de Camopi, a rejoint ce beau projet depuis le mois de septembre 2020.

Malgré les aléas et les difficultés inhérentes à l'agriculture (approvisionnement en matériel végétal, gestion de l'irrigation), l'équipe affiche un bilan satisfaisant dont ils sont fiers au bout de cette première année d'exercice. Il reste beaucoup à faire pour la deuxième année, mais l'équipe sera rapidement renforcée par le recrutement d'une seconde cohorte, pour un nouveau cycle de deux ans. Le Parc amazonien reste un partenaire principal du projet, tant dans

la réflexion sur l'amélioration continue du dispositif, que dans le conseil et le partage de ressources et contacts.



## ○ UN STAGE SUR L'HABITAT À CAMOPI

Fin 2019, un stage de fin d'études s'est déroulé entre Rémire et Camopi avec l'objectif d'expérimenter la co-conception d'un habitat privé adapté à Camopi par et pour ses habitants. Le constat à l'origine de l'étude est celui de la dépendance de la quasi-totalité des habitants à la filière informelle de la construction privée brésilienne pour la réalisation des maisons. Les constructions sont réalisées en fonction des compétences du constructeur et du prix maximal de l'acheteur. La conception architecturale est rarement discutée et partagée entre les deux parties.

Dans la dynamique de diffusion de compétences et de stimulation des microfiliales locales impulsées depuis 2018, le Parc amazonien a souhaité expérimenter une méthode d'appropriation de la conception architecturale par et pour les habitants. Le rapport de stage a été achevé en 2020 et ouvre des perspectives pour le Parc amazonien et ses partenaires.



La quasi-totalité des habitants de Camopi et Trois Sauts font appel à la filière informelle de la construction privée brésilienne pour réaliser des maisons © Stéphanie Boullaguet / PAG



Une maison construite par l'encadrement technique de Ka'a Construction, Yves Kouyouli © SB / PAG

## ○ APPUI À DES EXPLOITANTS FORESTIERS

L'association nationale des compagnons bâtisseurs (ANCB) déploie, depuis 2018, une opération programmée d'amélioration de l'habitat à Maripa-Soula. Ce projet vise l'auto-réhabilitation accompagnée de maisons de particuliers. La construction d'une Brikotek est également au programme et a débuté en 2020. Le bois, en tête des filières de matériaux locaux, est prioritairement ciblé par l'association pour approvisionner les chantiers.

Face aux difficultés financières engendrées par le contexte d'isolement de Maripa-Soula, l'étroitesse du marché et la concurrence des filières informelles, les quelques exploitants forestiers historiquement connus dans le secteur ont pour la plupart cessé leur activité. L'entreprise d'abattage sciage « Maroni-Forêt » a été accompagnée par le Parc amazonien en 2019-2020 via notamment des actions de médiation avec l'ONF Guyane. Cette entreprise répond aujourd'hui entièrement aux besoins de l'ANCB.

## ○ FIN DU PROJET DE FABRICATION DE PIROGUES EN BOIS À TROIS SAUTS

Le projet de fabrication de pirogues en bois, initié en 2015 à Camopi et Trois-Sauts, s'est achevé en 2020. Ce projet avait pour finalité de redynamiser la production de pirogues traditionnelles de pêche sur l'Oyapock.

La philosophie du projet était aussi tournée vers l'expérimentation. Il s'agissait de tester la faisabilité technique d'une production locale de pirogues, d'évaluer le marché potentiel et d'évaluer les volontés d'apprentissage des techniques de

construction. Une contribution en nature a été apportée par le Parc amazonien via le prêt d'outils et la mise à disposition de carburant pour se rendre sur le lieu de travail en forêt.

Trois participants de Trois Sauts se sont impliqués jusqu'à la fin du projet. Certains abandons sont liés à la difficulté de trouver les bonnes essences de bois. L'année 2021 sera celle du bilan et de la valorisation du projet pour les pirogues finalisées.



## CONTRIBUTION À LA DIRECTIVE RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT POUR LE SUD GUYANE

La Directive régionale d'Aménagement pour le Sud de la Guyane (DRA Sud Guyane), élaborée par l'ONF, a été récemment présentée aux nouvelles équipes municipales des communes de l'intérieur. Son évaluation environnementale a débuté en 2020. Ce document-cadre pour la gestion forestière doit être validé en Commission régionale de la forêt et du bois début 2021. Cette validation permettra d'appliquer des préconisations techniques et territorialisées formalisées dans les plans de gestion forestière de chaque commune.

Une méthodologie pour une concertation sur l'élaboration du plan de gestion de la future forêt aménagée de Papaïchton, en lien avec le PLU de la commune et le programme du PAG Terra Maka'andi, a été partagée entre partenaires en 2020. Les ateliers terrain auront lieu courant 2021. Pour Saül, la concertation s'achève et une à deux missions finales devront permettre d'aboutir à un plan de gestion finalisé en 2021.

# Favoriser les débouchés DE LA FILIÈRE ARTISANALE



## DEUX MARCHÉS AU LIEU D'UN

Crise sanitaire oblige, la 12<sup>e</sup> édition du traditionnel Marché artisanal du Maroni s'est déroulée en deux temps, limitant ainsi l'affluence et la taille de cette manifestation : à chaque commune, son petit marché, de Noël en l'occurrence, et son lot d'exposants ! Au total, ils étaient tout de même 35 à Maripa-Soula et 15 à Papaïchton les 11 & 12 décembre à proposer colliers de perles, poteries, ciels de case, jus et plats locaux. Certains ont fait profiter le public de leurs savoir-faire en animant des ateliers d'initiation, toujours très prisés des visiteurs.



D'autres ont une fois encore réussi à surprendre les visiteurs par leur capacité à innover, à inventer de nouveaux objets ou de nouveaux usages à partir de pièces ou



Deux Marchés artisanaux se sont déroulés à Maripa-Soula et Papaïchton à l'approche des fêtes de fin d'année © Fanny Faivre d'Arcier / PAG

motifs traditionnels, pour le plus grand plaisir d'une clientèle en recherche de cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Ainsi, au-delà d'un format plus convivial et apprécié de tous, ces marchés servent aussi à maintenir actifs des savoir-faire de moins en moins connus, reconnus ou jugés « utiles » aujourd'hui.

## QUI SONT LES ARTISANS, ET COMMENT LES FAIRE CONNAÎTRE ?

Les actions du Parc amazonien en faveur de la structuration d'une filière d'artisanat d'art sur le Haut-Maroni nécessitent de bien connaître les acteurs, les pratiques de vente, les difficultés. Une vacation de deux mois en 2020 aura permis de parfaire cette connaissance des artisans du Haut-Maroni, tout en proposant la mise en place d'un outil pratique pouvant les aider à diversifier leurs débouchés commerciaux : un « répertoire » des artisans, permettant de faciliter la mise en relation avec les clients, malgré l'éloignement. Au total, près de 120 artisans de Pidima à Elaé ont répondu à l'enquête, menée avec brio par Tania Twenke, une jeune Wayana recrutée pour l'occasion. Les données collectées serviront à alimenter notre état des lieux de la filière, et mettre en forme ce répertoire en 2021.

L'enquête a été menée auprès de 120 artisans © Fanny Faivre d'Arcier / PAG



## DES LOTS LOCAUX POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Pourquoi offrir des porte-clés en plastique quand on peut trouver plus près de chez nous, de superbes goodies « made in Maroni » ? Pari gagné cette année lors de la remise des lots aux participants du défi numérique des Journées européennes du Patrimoine (lire aussi en page 32), grâce aux huit artisans mobilisés pour confectionner une centaine d'objets de leur choix : bracelets, boucles d'oreille, petits bancs sculptés, masques pochettes, bandeaux en wax ou brodés façon pangii... et des porte-clés aussi, mais sous la forme de mini ciels de case !

Les participants étaient ravis, les artisans aussi. Fort de cette initiative, les agents du Parc amazonien comptent bien renouveler ce type d'action qui répond à la fois aux besoins de renforcer les filières de production locale et valoriser les savoir-faire traditionnels, tout en fournissant des goodies originaux pour mener à bien nos actions.

# Soutien aux initiatives

## DU SUD GUYANE



### DE L'AMBITION À LA RÉALITÉ : NAISSANCE DE LA CAE SUD GUYANE

Fin 2019, l'État, via la DGCOPOP, s'engageait aux côtés du Parc amazonien pour financer une mission de préfiguration d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) dans les communes de l'intérieur. Un an plus tard, le 8 octobre 2020, la CAE Sud Guyane a vu le jour sous forme associative. Autour du berceau, le Parc amazonien de Guyane, la SCIC Kwala Faya, le Groupe d'économie solidaire Aproses, la commune de Camopi et Marie Louis, agricultrice à Papaïchton.

La création de l'association a été concrétisée grâce au recrutement de Tristan Klein, ancien gérant d'une CAE en France hexagonale, et la contribution indispensable des équipes du Parc amazonien et des partenaires techniques.

Ajuster le cadre de la CAE à la réalité du territoire du Sud Guyane a nécessité plus de 75 entretiens individuels et 26 réunions, tant avec les partenaires institutionnels (services de l'état, CAF, Urssaf, MSA...) qu'avec les entrepreneurs du territoire. La situation sanitaire n'a pas freiné la dynamique générée par le Parc depuis des années. Ceci a permis de confirmer la pertinence de cette offre de services mutualisés d'accompagnement ainsi que la diversité des profils souhaitant en bénéficier : personnes avec une idée d'activité,



Le préfigureur de la CAE a rencontré les porteurs de projets à Maripa-Soula, Papaïchton, Camopi et Trois Sauts © FFA & SB / PAG

activités exercées de façon informelle, entreprises déclarées mais en difficulté... Les activités administratives ont aussi pris beaucoup de temps et ne sont pas achevées : assurance, choix d'une banque, d'un comptable externe...

La création de l'association avait aussi pour but de porter les demandes de financements nécessaires au démarrage de l'activité dès 2021 si possible. Grâce au soutien très réactif et impliqué de la préfecture

(FNADT) du programme Leader, de la Fondation AG2R-la Mondiale et du Parc amazonien, c'est chose faite.

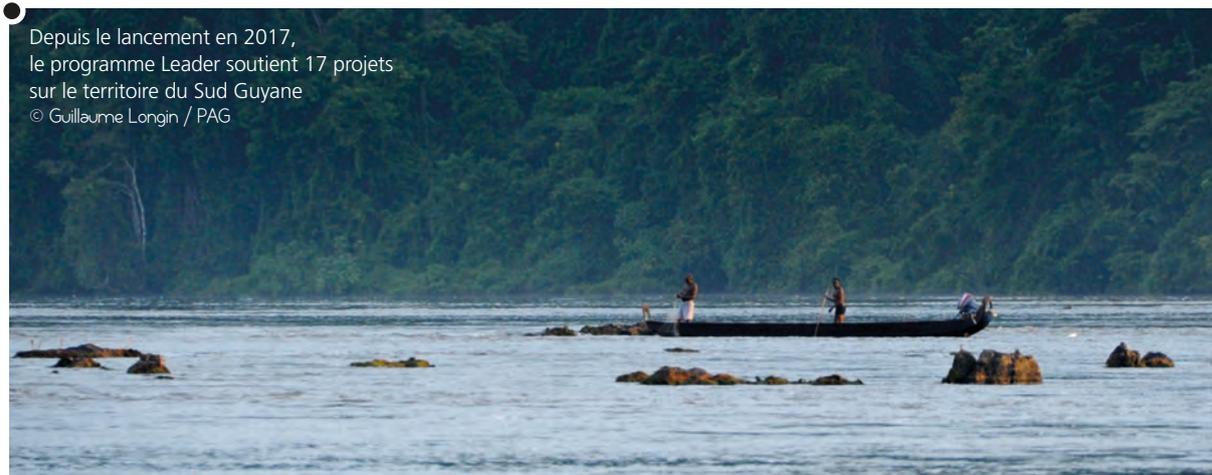
Avec un budget de près de 200 000 euros, l'association pourra recruter, en 2021, quatre personnes pour assurer la direction, l'accompagnement de proximité et la comptabilité de la CAE. En attendant, un démarrage immédiat est possible grâce à l'engagement de la direction du Parc et de l'équipe développement du Maroni qui a accepté de se former sur la CAE et ses outils. Cela permettra d'accueillir et d'accompagner les premiers entrepreneurs en test d'activité.

C'est donc rapidement, mais tranquillement, que l'association CAE Sud Guyane entre en fonctionnement opérationnel. Ceci permet de garder une bonne mobilisation. Pour autant, son Conseil d'administration, présidé par Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien, aura fort à faire. Il s'agit en effet de transformer l'association en Société coopérative d'Intérêt collectif (SCIC).

Afin d'élargir le cercle des structures et des personnes qui s'engageront dans la réussite de cette entreprise partagée, il faudra mobiliser et informer largement. Rendez-vous donc fin 2021 pour acter la mise en route complète de la CAE sur le territoire du Sud Guyane et les premiers résultats de cet élan multi-partenarial.



## POURSUITE DU PROGRAMME LEADER



Depuis le lancement en 2017, le programme Leader soutient 17 projets sur le territoire du Sud Guyane  
© Guillaume Longin / PAG

Pour le Groupe d'action locale Sud Guyane, l'année 2020 a nécessité une organisation différente en raison de la crise sanitaire. Dès le début du confinement, la cellule Leader a continué à suivre les porteurs de projet à distance. Cette continuité de travail a permis d'effectuer deux consultations écrites pour permettre de faire avancer les dossiers (4 projets pour avis d'opportunité et 4 dossiers pour sélection et programmation). Au cours du deuxième semestre 2020, les accompagnements en face à face ont pu être de nouveau organisés et deux comités de programmation ont eu lieu à Papaïchton et Maripa-Soula.

Une conférence téléphonique a été mise en place pour permettre aux membres du comité qui ne pouvaient pas être présents physiquement de participer aux échanges et de valider 7 projets pour avis d'opportunité et 10 projets pour sélection et programmation.

Le programme Leader accompagne et subventionne en 2020 tous les axes de la stratégie du GAL Sud :

- L'**entrepreneuriat** avec le soutien à la coopérative d'activité et d'emploi (CAE) permettant ainsi aux porteurs de projets et entrepreneurs de disposer d'une structure

d'appui qui assurera le portage et la gestion administrative de leur activité.

- La création d'un salon de tressage pour le **soutien du service à la personne**.

- Un projet de grande envergure a reçu un avis d'opportunité favorable pour la proposition d'un nouveau catalogue **d'activités touristiques** (sorties pêche sur le Maroni, sorties observations astronomiques, des ateliers de cuisine locale...) sur tout le territoire du GAL Sud et en partenariat avec les socioprofessionnels du tourisme (hébergements, restaurateurs, guides, artisans...).

- Enfin, la **sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel** de Maripa-Soula ont aussi été soutenues avec la mise en œuvre d'ateliers de transmission dans les écoles, collège et internat pour susciter l'intérêt des jeunes.

Depuis le lancement en 2017, le programme Leader soutient 17 projets sur le territoire du Sud Guyane. La durée du programme a été prolongée de deux années supplémentaires, jusqu'à décembre 2022. Cette année, la cellule a sollicité un réabondement de l'enveloppe financière auprès du Pôle des affaires européennes pour continuer à soutenir de nouveaux projets sur le territoire.



### « LA GUYANE, C'EST L'EUROPE »

La cellule Leader Sud Guyane a pu présenter ses activités dans un documentaire réalisé par Bernard Collet intitulé « La Guyane, c'est l'Europe ». Ce film a été diffusé lors du Comité du réseau rural du 26 novembre, devant un public varié : institutions publiques, associatifs, entrepreneurs, centre de formation, chercheurs... Un temps d'échange a permis par la suite d'apporter des réponses aux questionnements du public sur le programme LEADER, le territoire, les axes stratégiques du GAL Sud, les procédures et l'accompagnement des porteurs de projet.

## PROJET « GENRE ET DÉVELOPPEMENT » À PAPAÏCHTON : L'ASSOCIATION PREMIÈRES DE GUYANE SE MOBILISE

Le projet Genre et développement est une action innovante menée dans la commune de Papaïchton par le Parc amazonien en partenariat avec la mairie. Initié en 2016 dans le cadre de la première convention d'application, le but était d'aider à générer des emplois pérennes dans la commune de Papaïchton en renforçant plus particulièrement l'intégration des femmes dans le marché du travail local.

Plusieurs actions ont été menées dans ce sens, avec des résultats :

- 1 diagnostic territorial sensible au genre

effectué en 2016

- 14 femmes impliquées dans le projet

- Plus de 80 cours d'alphabétisation organisés par le Parc amazonien

- 6 projets en cours de structuration menés par les bénéficiaires

- 7 femmes ayant bénéficié de 4 formations portant sur la création, la gestion d'entreprise, la relation client et les potentielles sources de financement de leur activité.

Afin de pérenniser ce projet, le Parc amazonien s'est rapproché de l'association « Premières de Guyane ». Expertes dans

l'accompagnement des femmes dans la création et la pérennisation d'entreprises, elles ont décidé de poursuivre le projet.

Malgré la situation sanitaire, plusieurs actions encourageantes ont pu être réalisées au travers de moyens de communication dématérialisés. Les femmes ont adhéré aux Premières de Guyane et ont accepté un suivi personnalisé. Un groupe Whatsapp a été créé et est actif. Des entretiens individuels ont été organisés afin d'identifier les besoins en formations. Celles-ci seront organisées en 2021 sur le territoire.

# Favoriser le lien social



**A**près avoir été mises en sommeil durant le confinement, les nombreuses actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ont retrouvé leur rythme de croisière dans la deuxième partie de l'année (manifestations, programmes pédagogiques, formations, etc.). Parmi les nouveautés cette année, à Maripa-Soula, un programme d'Aire terrestre éducative a été lancé avec une classe du collège Gran Man Difou. À Camopi, l'EEDD est également repartie en force grâce à nos deux engagés en service civique.

**After being placed on hold during lockdown, numerous environmental and sustainable development education actions resumed during the second half of the year (events, educational programs, training courses, etc.). This year's new projects included a program for a terrestrial educational area initiated with a class at Gran Man Difou middle school. In Camopi, EE/ESD actions also took off, thanks to our two civic service volunteers.**

# Éducation à l'environnement ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## RENDEZ-VOUS ÉCO-CITOYENS

### Fête de la nature

Cette année, la Fête de la nature avait pour thème « Prenez-en de la graine ! ». Un thème qui a beaucoup inspiré les agents chargés de l'Éducation à l'environnement et au développement durable, qui ont pu bénéficier du support des engagés en service civique.

À Maripa-Soula, une intervention a été organisée dans les classes de maternelle. Au programme : du land art sur la thématique des graines, mais pas que ! Les enfants ont exploré les alentours de leur école et ramassé des éléments naturels trouvés à terre. De retour à l'école, les petits artistes ont créé une œuvre d'art collective. On met des mots sur des objets, on travaille les 5 sens et surtout, on s'amuse !

La Fête de la nature a également été l'occasion d'organiser une sortie grand public sur le sentier de la crique Daouda samedi 10 octobre. Dix personnes (8 adultes et 2 enfants) ont participé à cette sortie axée sur le thème : « Les graines de palmiers et leurs interactions avec la faune ». Une réussite, de l'avis des participants !



Sortie à Maripa-Soula sur le thème « Les graines de palmiers et leurs interactions avec la faune » pour la Fête de la nature © Eléa Rebibo / PAG

### Fête de la gastronomie, un grand concours à Maripa-Soula et Papaïchton !

Chaque année au mois de septembre, les habitants de Maripa-Soula et Papaïchton rivalisent d'imagination pour la Fête de la gastronomie. La situation sanitaire exceptionnelle que nous avons vécue a encouragé l'équipe de la délégation du Maroni à innover en proposant un concours sur les réseaux sociaux. Le thème était d'actualité : « Votre plat traditionnel préféré pendant le confinement ».

Les trois lauréates ont été filmées en train de préparer une recette (Mafé pour Helsa de Papaïchton, Mboou pour Lucie de Maripa-Soula et Kasili Yakan Watau pour Alikunama de Taluen). Ce sont les internautes qui les ont départagées sur notre page Facebook. Helsa a rafilé la victoire avec 346 votes, suivie de Lucie (220 votes) et Alikunama (126 votes). De très beaux lots ont été offerts aux participantes.



Remise de prix aux lauréates du concours de la gastronomie © Fanny Faivre d'Arcier / PAG

### Semaine européenne de réduction des déchets

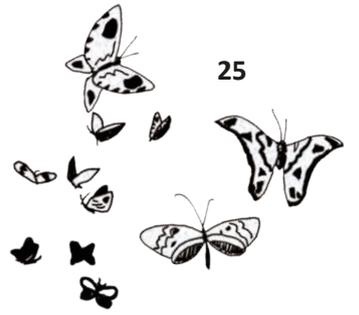
À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD), l'équipe de la délégation du Maroni a occupé la place des fêtes de Maripa-Soula durant trois jours. Du 29 au 31 novembre, des animations de sensibilisation à la réduction des déchets ont été proposées aux habitants. Chacun pouvait venir avec ses DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) et se présenter aux stands de réparation/transformation tenus par des prestataires (PSP et Acces Mobile).

Un atelier d'initiation à la mécanique et au diagnostic de panne était animé par un agent du Parc. Des animations et jeux sur les déchets étaient proposés par des habitants. Un stand gastronomique était tenu par des cuisinières et pour clôturer cette semaine, l'association Ciné Maripa a proposé la diffusion du film *Celui qui dompta le vent*.

Cette année encore, la SERD a été un véritable succès au vu de la grande fréquentation et des différents retours des participants. Une action qui a beaucoup plu et que nous reproduirons !



Les ateliers de réparation du matériel électrique et électronique ont connu un grand succès à Maripa-Soula © Pauline Milliet-Treboux / PAG



## PROGRAMMES AU LONG COURS DANS LES DÉLÉGATIONS

### Lancement de l'Aire terrestre éducative avec le collège de Maripa-Soula



Les élèves de 6e du collège Gran Man Difou ont choisi d'étudier la crique Daouda dans le cadre de l'aire terrestre éducative © Stéphanie Bouillaquet / PAG

À l'occasion de la Fête de la science en novembre, les élèves d'une classe de 6<sup>e</sup> du collège Gran Man Difou à Maripa-Soula ont effectué jeudi 12 novembre leur première sortie sur le sentier de la crique



Daouda, accompagnés par deux animatrices de l'association Kwata et les agents du Parc amazonien. Cette sortie, qui a permis aux participants de mieux cerner le milieu (notamment en mettant leurs sens en éveil), s'inscrit dans le cadre du projet d'Aire terrestre éducative (ATE), un projet mis en œuvre par la chargée d'EEDD au Parc amazonien.

Ce programme d'ATE consiste à mettre les élèves en posture de gestionnaires d'une aire terrestre, accompagnés par leurs enseignants, des agents du Parc amazonien, mais aussi par des « sachants », ou des intervenants naturalistes et scientifiques... Début octobre, lors d'un « Conseil des élèves pour la Terre », ce sont les élèves qui avaient choisi la zone qu'ils souhaitaient



étudier toute l'année : la crique Daouda. À la fin de l'année, après une étude approfondie de ce site, la classe pourra présenter un constat et peut-être proposer des mesures de protection de la biodiversité.

### Action piles

Pour renforcer son action sur les déchets et particulièrement sur les piles usagées, la délégation du Maroni a embauché pendant un mois Kawina Ewaho, un agent vacataire. Il a dans un premier temps été sensibilisé aux animations en classe (cycle de vie d'une pile, la collecte, le recyclage...), puis a appris à collecter les piles en toute sécurité. Durant sa mission, il a donc pu réaliser de nombreuses animations dans les écoles du Haut-Maroni et au bourg de Maripa-Soula et a réalisé la collecte de piles en autonomie.



Collecte de piles usagées © Géraldine Jaffrelot / PAG

### L'EEDD à Camopi repart en force !

Malgré une rentrée scolaire perturbée, nos deux engagés en service civique Joy et Nestor ont pu aller à la rencontre des enseignants de Camopi fin novembre pour concevoir les programmes pédagogiques d'EEDD.

Cette année, plusieurs thématiques sont proposées : Éveil à la biodiversité pour les maternelles, « Sensibilisation » à la réduction des déchets pour les élémentaires et jardin/alimentation pour les collégiens, avec notamment l'appui au projet « De la plante au breuvage ».

Et pour commencer les animations dans de bonnes conditions, les services civiques ont pu bénéficier de la formation au projet des Classes du goût dispensées à Camopi par Guyane Promo Santé.



Animation menée par Joy et Nestor, les deux services civiques basés à Camopi © DTO / PAG

### Accent sur la biodiversité sur le Haut-Maroni

**400**  
élèves sensibilisés  
sur le Maroni en 2020

Les programmes pédagogiques sur la biodiversité ont été déployés dans tous les villages des communes de Maripa-Soula et Papaïchton. Les différentes thématiques (oiseaux, insectes, paysage et milieux) ont été abordées lors de sorties sur le terrain et en classe. Sur l'ensemble de l'année 2020, plus de 400 élèves ont été sensibilisés.



Séance sur le thème des oiseaux sur le Haut-Maroni © Eléa Rebibo / PAG



### TOURNÉES DES ÉCOLES : À LA RENCONTRE DES ENSEIGNANTS

En septembre, la tournée des écoles s'est déroulée à Camopi, dans les villages du Haut-Maroni, à Maripa-Soula ainsi qu'à Papaïchton et Loka-Bonville, pour présenter le Parc amazonien aux enseignants et échanger autour des sujets liés à l'EEDD. Une bonne approche pour faire émerger des projets communs pour les élèves ! Le projet d'Atlas de la Biodiversité communale (ABC) de Papaïchton a également été présenté à cette occasion.

Cette année, l'approche a été différente à Maripa-Soula : ce sont les enseignants qui sont allés à la rencontre des agents grâce aux permanences organisées.



## ACCUEIL D'ENGAGÉS EN SERVICE CIVIQUE



Dallia, Chiara, Yrlanda et Joy : quatre des cinq engagés en service civique, avec la chargée de mission EEDD, Eléa Rebibo © Jody Amiet / PAG

Cinq engagés en service civique nous ont rejoints début novembre pour une mission de 7 mois. À Maripa-Soula, Papaïchton, Camopi et au Siège, ils accompagnent nos agents lors des animations de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires et du grand public. Les missions principales des services civiques cette année sont l'animation des Classes du goût (en lien avec Guyane promo santé), l'appui à l'animation de l'ABC de Papaïchton, l'animation de programmes pédagogiques sur la biodiversité et l'appui au service communication.

De son côté, le Parc amazonien s'engage à les faire monter en compétences. Ils ont d'ailleurs commencé leur mission par une semaine de formation au siège sur les bases de l'éducation à l'environnement, et la découverte d'outils et d'approches pédagogiques. Ils ont également suivi la formation PSC1 (premiers secours).



Intervention en classe de Joy et Nestor, nos deux services civiques basés à Camopi © DTO / PAG

## CONVENTION AVEC LE GRAINE



**GRAINE Guyane**  
Réseau régional d'éducation à l'environnement

Dès la rentrée scolaire 2020, une convention annuelle a été signée entre le GRAINE Guyane et le Parc amazonien.

Elle reprend les principales actions communes du partenariat pré-existant : organisation de formations en EEDD pour les enseignants des délégations de l'Oyapock et du Maroni, formation en EEDD des associations du territoire, accompagnement à la structuration de journées d'échange de pratiques entre les acteurs du Sud Guyane, mise à jour de guide pédagogique, représentation des acteurs de l'EEDD lors des instances du Parc amazonien, etc.



## UN COPIL À DISTANCE ORIGINAL PENDANT LE CONFINEMENT

Malgré les grandes difficultés rencontrées cette année en raison du contexte sanitaire, un film-bilan a été réalisé pour valoriser les actions du projet « MAPAEEDD » (travail de sensibilisation à la biodiversité, l'alimentation et la réduction des déchets à Maripa-Soula). Chaque intervenant et acteur concerné a pu prendre la parole (agents du Parc, enseignants, associations partenaires, infirmière scolaire, etc.). Ce film a été envoyé aux membres du Comité de pilotage qui ont ainsi eu un bon aperçu de cette première année. Le projet se terminera en 2022.

# Soutien aux projets

## DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES



### APPEL À PROPOSITIONS

*De petites aides qui donnent un grand coup de pouce ! En 2020, les deux sessions de l'Appel à propositions du Parc amazonien ont eu lieu normalement malgré les perturbations liées au Covid. 57 dossiers ont été reçus, confirmant une tendance à la hausse qui se poursuit d'année en année.*

Trente-deux dossiers ont été retenus, pour un total de près de 60 000 euros d'aide : 12 dans le domaine de la jeunesse, 11 dans la culture, 6 en éducation à l'environnement, 2 en éducation et 1 concernant une construction dans un cadre associatif. La priorité a été donnée aux petits dossiers portés par des associations ou établissements scolaires issus du territoire. Seuls trois projets ont finalement dû être abandonnés en cours d'année du fait des contraintes sanitaires liées au Covid : il s'agit de projets en éducation à l'environnement, qui n'ont pas pu se tenir du fait de la fermeture des établissements scolaires. Beaucoup de projets ont par contre dû faire l'objet d'une prolongation de la décision d'aide, le calendrier des actions prévues ayant été perturbé par la crise sanitaire.

### ÉDUCATION

Maripa-Soula (Haut-Maroni)  
**Ateliers de cohésion communautaire  
et intergénérationnelle sur le Haut-Maroni**

Association Ilupawa

Camopi  
**Correspondance scolaire**

Collège Paul Suitman

### CONSTRUCTION

Saül  
**Création d'une  
extension du bureau  
associatif**

APEEPS



### CULTURE

Camopi  
**Ka'ap - Sortie fluviale, forestière,  
patrimoniale**

Collège Paul Suitman

Camopi  
**Transmission des contes  
wayäpi et teko à l'école**

Guyanasso

Papaïchton /  
Maripa-Soula  
**Ciné  
O'Maroni 2020**

Atelier Vidéo  
Multimédia



Maripa-Soula  
**Tembe à l'école**

Coopérative scolaire  
Alexis Jonas

Papaïchton (Loka)  
**Semaine transmission**

Matapi

Papaïchton  
**Résidences temporaires d'artistes dans le  
cadre des Rencontres musicales du Maroni :  
ateliers de transmission, de création d'art  
tembe et d'écriture de musique**

Wan ton Melody

Maripa-Soula  
**Contons ensemble**

École élémentaire  
Tobie Balla

Maripa-Soula bourg  
et Taluen

**Kaawai MuzikLab**  
Association Fondering

Saül  
**An Nou Swé  
Ofon Lamazoni**

École publique de Saül

Papaïchton  
**Initiation et éducation aux arts et traditions  
populaires de la culture businenge**

New Loukou

Maripa-Soula  
**Watau**

Collège Gran Man  
Difou

## JEUNESSE

Antecume Pata / Taluen /  
Twenke / Elaé  
**Cirq'Amazonia 2020**  
Latitude Cirque

Camopi / Cayenne  
**Jeunes et musique**  
Colombes Culture  
Santé Bien-Etre

Maripa-Soula  
**Viens pagayer avec nous**  
Collège Gran Man Difou



Maripa-Soula / Camopi  
**Participation des jeunes des  
communes de l'intérieur  
aux activités de l'association  
Peupl'en Harmonie**  
Peupl'en Harmonie



Maripa-Soula  
**Les cultures du monde  
à Maripa-Soula**  
FSE collège Gran Man Difou

Maripa-Soula, Elahé,  
Papaïchton  
**Tiprens-A : Un Petit prince  
créole, entre Papaïchton  
et Maripa-Soula**  
Collège Gran Man Difou

Camopi  
**Du cirque à Camopi**  
Cirque social Palhaço

Maripa-Soula  
**Échange interdisciplinaire  
de danse à Maripa-Soula**  
Mapa O'Biz

Papaïchton  
**Stages et vacances 2020**  
Ketebe ASC

Maroni  
(Saint-Laurent à Taluen)  
**Rencontres  
chorégraphiques  
« Maroni en scène II »**  
Compagnie Libi na weli

Trois Sauts  
**Vélo**  
Coq de roche



Maripa-Soula  
**Développement de la pratique  
du tennis et socialisation  
par le sport à Maripa-Soula**  
TC Maripa-Soula

## EEDD

Maripa-Soula  
**La Nature fait le mur**  
Collège  
Gran Man Difou

Maripa-Soula  
**Langage à travers les noms  
des animaux**  
Ecole maternelle Antoine Abienso

Taluen  
**Les déchets, la forêt, la vie  
Sol et canopée de la forêt  
amazonienne**  
Kamikatop

Maripa-Soula  
**Mo Dilo Klè**  
Ocean Sciences & Logistic

Maripa-Soula  
**Voyage scolaire  
à la découverte  
de Maripa-Soula,  
la plus grande commune  
de France, de ses richesses  
naturelles et culturelles**  
Groupe scolaire Tobie Balla

Maripa-Soula  
**Création d'un livre numérique  
pour travailler sur l'entraide et  
l'alliance animale et sensibiliser  
à l'environnement**  
École élémentaire Alexis Jonas



# *Valorisation des patrimoines culturels*

**L**e Parc amazonien œuvre à la sauvegarde, à la transmission et à la valorisation des cultures de son territoire. Il participe à faire connaître et reconnaître la qualité, l'originalité et la valeur des langues, des manières de construire, de la gastronomie, de l'artisanat ou des pratiques culturelles des Teko, des Wayâpi, des Wayana-Apalâi, des Aluku ou encore des Créoles présents dans les communes de Camopi, Saül, Maripa-Soula et Papaïchton.

***The Amazonian Park works to protect, transmit, and promote the cultures in its territory. It contributes to increase knowledge and recognition of the quality, originality, and value of the languages, building techniques, gastronomy, crafts, and cultural practices of located in the municipalities of Camopi, Saül, Maripa-Soula, and Papaïchton.***

# Sauvegarder et valoriser

## LE PATRIMOINE BÂTI



### FINALISATION DE LA 1<sup>ÈRE</sup> TRANCHE DE RÉHABILITATION DES CASES TRADITIONNELLES DE LOKA ET BONIVILLE

L'année 2020 a été celle de la fin des chantiers de la première phase de ce projet important pour la communauté aluku et les habitants des villages de Loka et Boniville. Malgré les complications entraînées par la crise sanitaire s'ajoutant aux contraintes habituelles de l'isolement de Papaïchton, les équipes se sont mobilisées pour relever ce défi.

En mars 2020, Joseph Ateni, conducteur de travaux à l'ONF, a pris sa retraite. L'équipe d'ouvriers communaux qu'il a formée aux techniques de construction traditionnelles et modernes a alors mis en œuvre de manière autonome les savoir-faire acquis sous la supervision de Touine Kouata, agent de développement au Parc amazonien.

Depuis les débuts du chantier en 2017, les rebondissements n'ont pas manqué autour de ce projet. Dans la dernière ligne droite, fin 2020, les planches destinées au plancher et aux bardages de la maison de Ma Bonto, dernière maison concernée par ce programme de réhabilitation, n'ont pas pu être livrées par l'entreprise locale, en panne de scierie. Une équipe d'ouvriers municipaux formés à l'abattage contrôlé a alors été mise à contribution pour exploiter un acajou et un wacapou en régie et ainsi lever le blocage d'approvisionnement.

En parallèle, le dernier tembe gravé qui orne la porte de Ma Bonto a été finalisé par l'artisan sculpteur-peintre Siméon Bonté.



La case Bala a été réhabilitée cette année  
© Touine Kouata / PAG

Dans l'année, ce dernier a également rénové les fresques tembe des maisons Raymond et Bala.

Un bilan de ces quatre années de chantiers a été réalisé. Les ouvriers ont beaucoup appris et l'ensemble des propriétaires des maisons ont fait part de leur satisfaction devant la nouvelle vie offerte aux maisons, témoignages bâtis des modes d'habiter et des savoir-faire aluku. Les équipes coordinatrices du Parc amazonien et de la Commune ont commencé en fin d'année à préparer un événement permettant de valoriser le travail réalisé sur ces six premières maisons.



Siméon Bonté a rénové les tembe ornant les frontons des maisons traditionnelles aluku © Touine Kouata / PAG



### MAISON AGASSO À SAÛL : ÉLABORATION DE LA SCÉNOGRAPHIE

Le projet de reconstruction de la maison dite « Agasso », à Saül, a été mis en suspens en 2020. Néanmoins, les équipes du Parc amazonien ont continué à travailler sur la scénographie du bâtiment, en lien avec le maître d'œuvre chargé de l'opération.

Suite à l'étude de programmation, un aménagement et un parcours de visite tout en sobriété avaient été retenus. En effet, la multiplication de panneaux au bourg n'est pas souhaitable et l'approche sensible des lieux historiques peut être plus marquante qu'une succession d'informations sur des supports écrits.

La parcelle de la maison Agasso, qui se trouve en plein centre du bourg, sera aménagée de façon à remettre à l'honneur le jardin créole qui jouxtait l'habitation autrefois. De plus, les anciens bâtiments annexes ainsi que

des vitrines abriteront des objets utilisés dans les activités quotidiennes de la vie des Saüliens au XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, un espace récréatif évoquant les structures des sluices (grandes rampes en bois servant à nettoyer les sédiments à l'eau dans les chantiers d'orpillage) permettra d'associer histoire, jeux et détente.

La scénographie de découverte de la maison privilégiera une approche intimiste du lieu. Aucun élément voyant ne viendra modifier l'aspect originel du bâti. Les visiteurs seront discrètement invités à diriger le regard vers l'intérieur de chaque espace de la maison par les ouvertures existantes. Portes et fenêtres seront actionnées pour s'ouvrir sur des scènes valorisées par l'éclairage. Sur l'intérieur des panneaux ouvrants, quelques éléments d'interprétation seront disponibles.

# Mettre en lumière les cultures DU SUD DE LA GUYANE



## LE PATRIMOINE DU MARONI À L'HONNEUR EN RADIO

Si les Journées européennes du patrimoine se déclinent habituellement sur le territoire à travers des visites guidées, des ateliers ou d'autres animations en groupe, les mesures à respecter dans le cadre de la crise sanitaire ont contraint les agents du Parc amazonien à innover en 2020.

L'utilisation des médias et des réseaux sociaux s'est imposée pour partager avec le plus grand nombre la connaissance des cultures du Sud de la Guyane, sensibiliser à la notion de patrimoine et informer sur les métiers qui s'y rattachent.

Un défi numérique « **Montre-nous ton patrimoine** » a d'une part été organisé. Il consistait à collecter des supports représentant, pour les habitants du Sud de la Guyane, des éléments du patrimoine culturel. L'annonce a été diffusée à partir du 7 septembre sur les réseaux sociaux. À la date limite du 17 septembre, 36 participants avaient répondu au défi, dont plusieurs agents du Parc amazonien de la Délégation territoriale du Maroni, et une classe de l'école de Maripa-Soula. Chaque participant a reçu un lot « Made in Maroni »,



produit par des artisans de Maripa-Soula ou de Papaïchton. Ces lots ont été particulièrement appréciés des participants, ce qui encourage l'équipe du Parc à renouveler ce type d'action qui permet de dynamiser la production artisanale locale tout en s'approvisionnant pour ses activités.

En parallèle, **des modules sonores ont été créés et diffusés** sur la radio Guyane la 1<sup>ère</sup> et sur la page Facebook du Parc amazonien entre le 14 et le 22 septembre. Il s'agissait de sept modules sonores de trois minutes chacun, préparés par Lénaïg Le Doaré de l'Office de tourisme de l'Ouest guyanais ou par les équipes du Parc. Ainsi, les auditeurs ont pu suivre l'interview de Julienne sur la culture de l'abattis, de Guillaume sur le sentier Daouda, de Bernadette sur l'artisanat wayana et une découverte du bourg de Maripa-Soula par Lénaïg. Sur les professions liées au

patrimoine, trois interviews ont été menées par Cindy Tingo, étudiante en Master 2 « Sociétés et interculturalité » à l'Université de Guyane (également connue pour avoir reçu le prix de Miss Papaïchton) avec :

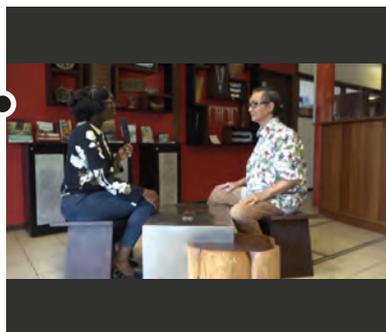
- Thomas Mouzard, ancien agent de la Direction des affaires culturelles de Guyane, désormais en poste au ministère de la Culture

- Tristan Bellardie, responsable de la Licence professionnelle « Patrimoine » qui a démarré cette année à l'Université de Guyane

- Yvan Ho You Fat, président de l'association Lavi Danbwa, qui a monté le dossier d'inscription des musiques et danses aluku à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français.

Les modules sonores sont disponibles sur le site internet du Parc amazonien (rubrique sonothèque).

Entretiens filmés réalisés dans le cadre des Journées européennes du patrimoine  
© Stéphanie Bouillaguet / PAG



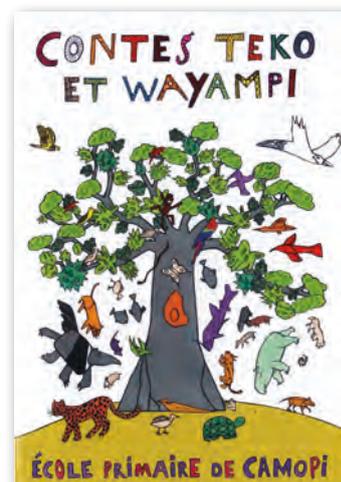
## DIFFUSION PROCHAINE DU RECUEIL DE CONTES WAYAPI ET TEKOS

L'année 2020 a été consacrée à la recherche d'un éditeur intéressé par l'impression et la diffusion du Recueil de contes wayapi et teko réalisé par l'école de Camopi. Une convention d'édition a été signée avec Orphie. La maquette a été mise à jour et les contrats relatifs aux droits d'auteur suivis par le Parc amazonien.

Ainsi, les trois conteurs et la coopérative scolaire auront une part correspondant

aux droits d'auteurs, calculée au prorata des ventes. Les ouvrages sont distribués en Guyane depuis février 2021.

Afin de promouvoir le recueil et de mettre à l'honneur les cultures wayapi et teko, un événement est prévu par le Parc amazonien au Musée des Cultures guyanaises, dans le cadre de l'exposition *Kobwe Olodju ! Nous existons !*



# Soutenir la transmission

## DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS



### ATELIERS DE TRANSMISSION : UN PROJET AMBITIEUX À MARIPA-SOULA



Le capitaine Barbosa, à Antecume-Pata, a déjà animé, par le passé, des ateliers de vannerie en direction des plus jeunes  
© Jody Amiet

Un projet d'ampleur a été préparé durant toute l'année 2020 pour voir le jour en 2021, dans le cadre de la convention d'application de la charte du Parc amazonien à Maripa-Soula.

**En complément des ateliers de transmission des savoirs et savoir-faire** impulsés ou soutenus par le Parc amazonien dans plusieurs villages du Haut-Maroni, des actions de transmission vont être créées ou pérennisées dans tous les bassins de vie de la commune de Maripa-Soula.

Il s'agit également de s'appuyer sur des outils numériques pour inciter les jeunes à collecter les savoirs via les nouvelles technologies. Le projet « Mapa-PCI » développe ces axes qui se déploieront sur deux ans.

Dans treize lieux pressentis de la commune, majoritairement des

écoles, mais aussi des centres de loisirs et l'internat de Maripa-Soula, 520 heures d'ateliers seront dispensées par an pendant deux ans. Les intervenants seront des porteurs de savoir volontaires pour transmettre aux plus jeunes. Ils seront rémunérés, leur contrat étant porté par Guyanasso.

**En 2022, des ateliers de formation au « pocket film »**, films tournés au téléphone portable, seront mis en place dans le bourg et ses écarts à destination des adolescents et des jeunes adultes. Ils aboutiront à la création de modules vidéo sur la thématique du patrimoine, qui seront diffusés sur Guyane la 1<sup>ère</sup>.

Le projet, porté par le Parc amazonien, est financé par notre établissement, la Direction générale Cohésion et Populations (DGCOPOP) et par les fonds européens Leader.



### UN INDICATEUR CULTUREL BIENTÔT PRIS EN COMPTE PAR L'OFB

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité en France hexagonale et dans les Outre-mer, sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les onze parcs nationaux lui sont rattachés. La direction des Aires protégées de l'OFB effectue actuellement un travail d'amélioration du tableau de bord des parcs nationaux, outil permettant de suivre et évaluer l'activité des établissements publics.

Un groupe de travail pilote sur un indicateur « patrimoine culturel » a été constitué avec les chargés de mission culture du Parc amazonien, du Parc national des Cévennes, des Pyrénées, du Mercantour et du Parc naturel marin de l'Iroise. Le développement d'un tel indicateur permet de suivre et évaluer l'ampleur des actions de conservation du patrimoine culturel entreprises. Il entérine, pour la première fois à ce niveau, cette mission importante des parcs nationaux.

# Structurer et capitaliser LA CONNAISSANCE



## CARTOGRAPHIE DES CONNAISSANCES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES SUR LE TERRITOIRE

Un travail sur l'état de l'art des données en Sciences humaines et sociales concernant le Parc amazonien a été engagé en 2020. Ce projet s'inscrit dans la stratégie scientifique 2018-2028 de l'établissement afin de structurer et capitaliser les connaissances dans



État des lieux des connaissances acquises en sciences humaines et sociales sur le territoire du Parc, suivant la population © Margot Zinck / PAG

ces domaines. Les enjeux étaient d'organiser et archiver les travaux existants et de faciliter l'accès à la littérature grise, c'est-à-dire les documents qui n'ont pas été publiés via l'édition commerciale. En novembre, une vacation a démarré pour indexer les documents internes du Parc, qui seront intégrés à la nouvelle base de données et bibliothèque numérique Koni (lire ci-dessous).

Une bibliographie recouvrant la diversité des études en Sciences humaines et sociales concernant le territoire du Parc a par la suite été enrichie. Cette cartographie des connaissances permettra ainsi de mettre en exergue les différents domaines de recherches pouvant nécessiter un approfondissement.

Après l'élaboration d'une méthodologie permettant de mener à bien la structuration et l'analyse de ces connaissances durant les années à venir, des premiers résultats indicatifs ont été présentés à la séance plénière du Conseil scientifique les 8, 9 et 10 décembre. Ceux-ci ont été réalisés sur la base des 400 références bibliographiques rassemblées entre fin octobre et fin novembre.

Ces résultats offrent une première représentation de la disparité des connaissances acquises suivant la population, discipline ou zone ciblée. Cette vacation sera poursuivie par l'élaboration d'un thésaurus, soumis à la validation du Conseil scientifique, qui permettra ainsi d'indexer efficacement les données dans la bibliothèque numérique et d'obtenir des résultats précis et fiables.

## NAISSANCE DE KONI, LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DU PARC

« Koni » peut se traduire par « connaissance » ou « rusé » en aluku. C'est le nom qu'ont choisi les agents du Parc amazonien pour leur bibliothèque numérique lancée en cette fin d'année 2020.



### Une bibliothèque numérique, ça sert à quoi ?

Vous cherchez un livre sur l'art tembe ? Des contes en Wayãpi ? Savoir combien de publications ont été faites sur l'agriculture dans le Sud guyanais ou faire une recherche sur les articles scientifiques portant sur l'*Astrocaryum minus* ?

C'est ce que vous pouvez désormais faire grâce à Koni. Cet outil, construit sur une solution open source (PMB) et hébergé sur les serveurs du Parc à Rémire-Montjoly, permet de référencer livres, documents physiques ou numériques, publications scientifiques, articles, revues, cartes et littérature grise dont les sujets porteraient sur les pratiques, l'environnement et la culture du Sud de la Guyane.

Les enjeux sont nombreux :

- Capitaliser la connaissance, en la concentrant sur un outil et en améliorant son

référencement. La somme de connaissances et de travaux accumulés sur notre territoire est immense, mais dispersée, fragmentée au gré des sources et du temps. C'est d'autant plus vrai pour la littérature grise, études et rapports pourtant publics, mais souvent confidentiels. Cette mémoire doit être décrite et organisée au mieux pour être accessible.

- Fluidifier l'accès à cette connaissance en la référençant, en l'indexant de manière à pouvoir la retrouver facilement avec des moteurs de recherches.

- Mesurer cette connaissance, cartographier l'étendue de notre savoir pour par exemple identifier ou orienter les stratégies scientifiques à mettre en œuvre.

- Diffuser cette connaissance, offrir une vitrine publique qui permette à tous d'accéder directement à cette littérature

(pour les contenus publics ou les documents en licence ouverte) et a minima aux notices bibliographiques décrivant ces ressources.

### Comment ça marche ?

Il suffit de se rendre sur [le site internet de Koni](http://biblio.parc-amazonien-guyane.fr:8888/opac/) (<http://biblio.parc-amazonien-guyane.fr:8888/opac/>) pour accéder à un moteur de recherche et faire une requête en utilisant des critères (auteur, année, éditeurs, thématiques...) ou simplement des mots clés.

Côté gestion, les agents du Parc amazonien peuvent référencer les productions ou publications de leur choix, en rapport avec leurs domaines thématiques.

La base est en cours d'enrichissement, mais vous pouvez d'ores et déjà y consulter plus d'un millier de références (plus de 1600 au 1<sup>er</sup> janvier 2021).

A lush tropical forest with tall trees and dense foliage. A person wearing a blue shirt and a pink headscarf is visible in the lower-left background, looking upwards. The title is overlaid in white text.

# Connaissance et suivi des milieux naturels

L'année 2020, dans le contexte de crise sanitaire mondiale, a été synonyme de patience, d'adaptabilité et d'inventivité pour la connaissance et le suivi des milieux naturels. Si les impacts de cette crise ont été importants pour certains projets impliquant un travail de proximité avec les habitants du territoire, de belles réalisations ont néanmoins pu voir le jour comme le lancement du deuxième Atlas de la Biodiversité communale sur le territoire du Parc ou encore la réalisation d'une nouvelle grande mission d'exploration scientifique en zone de cœur.

*In the context of a global pandemic, the year 2020 called for patience, adaptability and inventiveness in order to continue studying and monitoring natural environments. While the crisis led to considerable impacts on certain projects involving close work with the Park's inhabitants, several notable achievements occurred, in particular the launch of the second Municipal Biodiversity Atlas in the Park's territory or the carrying out of a major scientific exploration mission in the core zone.*

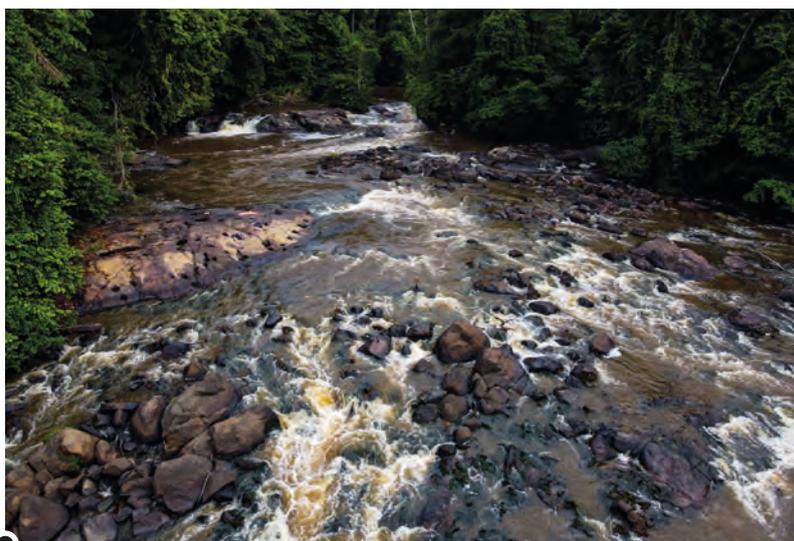
# Acquérir, capitaliser et diffuser LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ



## ○ UNE MISSION D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE À GROS SAUT

Depuis 2018, le Parc amazonien de Guyane entreprend l'exploration de sites inconnus d'un point de vue naturaliste dans le cadre du programme « Parc revisité ». Après la Mamilihpan en 2018 et le Haut-Koursibo en 2019, le site de Gros Saut (sur la rivière du Grand Abounami, dans la commune de Papaïchton) a été identifié afin de combler le déficit en connaissances naturalistes de ce secteur, l'un des moins connus de Guyane.

Chaque mission est un défi. L'isolement total de ces sites, en pleine forêt amazonienne, et les difficultés d'accès en font de véritables challenges d'un point de vue logistique et nécessitent des moyens lourds... sans parler des contraintes sanitaires et organisationnelles liées à la pandémie mondiale ! Tous les éléments ont ainsi été pensés et anticipés afin que chaque scientifique puisse exercer son expertise en totale autonomie et en toute sécurité.



Des inventaires naturalistes ont été menés durant trois semaines sur le site inexploré de Gros Saut, sur le Grand Abounami © Tanguy Stoeckle

Afin d'avoir un inventaire le plus exhaustif possible, cette mission d'ampleur s'est organisée en trois temps :

- **Du 10 au 19 septembre**, 8 agents du Parc amazonien ont été mobilisés sur place pour préparer le site : ils y ont créé une zone d'atterrissage pour hélicoptère, construit un camp et tracé quatre layons de 3 km en forêt.

- **Du 9 au 28 novembre** se sont déroulés les inventaires de saison sèche. La grande faune a tout d'abord été évaluée avec la méthode des IKA (Indice kilométrique d'abondance) par 4 agents du Parc et un habitant d'Antecume-Pata formé

précédemment (lire ci-contre).

Des inventaires naturalistes, menés en coopération avec des organismes de recherche de Guyane, ont ensuite pris le relais. Poissons, crustacés et scorpions ont fait particulièrement l'objet de toutes les attentions. Les différents habitats de la zone ont également été cartographiés. En toile de fond, l'impact des activités d'orpaillage illégal a été évalué, notamment au travers de la turbidité du Grand Abounami.

Cette mission a mobilisé 18 vols hélicoptérés entre Cayenne/Gros Saut/Papaïchton, 21 tests COVID, plus de 1600 kg de matériel, 1800 kg d'humains, pour un effort

de 155h/j de travail de terrain et une dose d'improvisation et de débrouillardise pour le service Patrimoines naturels et culturels ! Malgré la pluie tenace, les résultats ont été au rendez-vous : les IKAïstes ont fait de très bons résultats (1,8 contacts de faune/km contre moins de 1 par km lors du comptage 2020 à Antecume Pata), des espèces ont été redécouvertes (notamment le « poisson-phasme »), d'autres seront probablement à décrire (poissons, crevettes, voire scorpions), une reproduction explosive des amphibiens a même été observée et documentée (quel coup de chance !).

Ainsi, si les identifications sont en cours, les



Poissons, crustacés et scorpions ont fait l'objet de toutes les attentions © Tanguy Stoeckle





© Tenguy Stoeckle

bribes d'information arrachées à nos spécialistes sont déjà prometteuses. Et ce n'est qu'un début car 2021 verra également son lot d'expertises...

- En effet, **du 22 février au 5 mars 2021** se jouera l'acte II de la mission Gros Saut avec les inventaires de saison des pluies. Place aux experts dans les domaines de la botanique (végétaux), de l'ornithologie (oiseaux), de l'herpétologie (reptiles et amphibiens) et de la chiroptérologie (chauves-souris) ! Trois agents du Parc et six naturalistes seront mobilisés pour récolter des données et contribuer ainsi à mieux connaître cette zone.

Cette mission a bénéficié d'une subvention de 8 000 € de la GMF, que le Parc a complété par 33 000 € de fonds propres. Notons que la mission Gros Saut a aussi bénéficié d'un appui de taille dans la mesure où le site était visé par l'Atlas de la Biodiversité communale de Papaïchton, qui a été lancé en 2020 grâce au soutien financier de l'Office français de la Biodiversité. Ainsi, ce sont 53 000 € supplémentaires qui lui ont été dédiés à ce titre.

À ces montants s'ajoutent les temps de travail du Parc ou des partenaires tels que la fondation Biotope, le laboratoire Hydreco et l'ONF.

## Témoignage de Frédéric Melki, ichtyologue de la Fondation Biotope

« Depuis l'hélicoptère, lorsque nous sommes arrivés sur la zone de Gros-Saut, la première vision de la crique Grand-Abounami, a été celle des puissants rapides charriant une eau limoneuse et vaporisant de la brume dans la forêt. Nous avons tout de suite compris que nous étions sur un site exceptionnel, mais que nous avions deux problèmes. Tout d'abord cette pluie persistante de « saison sèche » gonflait les eaux et charriait poissons et bois morts vers l'aval. Ensuite, l'impression immédiate que le couleur de l'eau n'était pas due qu'à la pluie, mais que, plus haut sur la crique, des hommes s'acharnaient à lessiver les berges pour en extraire des paillettes de rêves, des espoirs de richesse. Nous qui étions venus tout d'abord pour découvrir en plongée un monde subaquatique jamais observé par l'Homme, nous qui rêvions d'eaux transparentes et de poissons inconnus avons dû avaler notre déception et nous mettre au travail différemment.

Si nous ne pouvions photographier les poissons dans leur milieu, nous allions recréer de petits milieux naturels dans des aquariums et tenter de capturer un maximum de poissons pour savoir qui vivait sous la surface de l'eau. Et là, tout en essayant d'oublier la pluie insistante, nous avons eu de grandes satisfactions. Ce Farlowella, poisson-phasme étrange, dont on ne sait pas encore s'il est espèce retrouvée ou espèce inconnue jamais observée, ces Poissons-pingouins, ces poissons-crayons, toutes ces bribes de connaissance arrachées à la forêt, tous ces savoirs qui s'écrivent pour la postérité naissent d'un travail harassant et minutieux : attraper les poissons dans un fleuve en furie, les identifier, les installer en aquarium, les photographier malgré la buée pugnace, en conserver certains dans l'alcool et tout bien noter.

Ensuite, les ramener avec soi, questionner les publications anciennes, confronter les points de vue, faire parler leur ADN pour...peut-être un jour avoir l'immense honneur de leur donner un nom. Ce sont toutes ces histoires qui s'écrivent dans une expédition telle que celle de Gros-Saut, toutes ces histoires qui font que malgré l'éloignement, la pluie, l'inconfort, les innombrables boîtes de maquereaux au vin blanc avalées sur le terrain, nous sommes infiniment fiers et heureux de participer à une telle aventure. »



© Tenguy Stoeckle

## ● SUIVIS NATURALISTES COURANTS

**Suivis STOC.** Si la période de confinement a bousculé la programmation scientifique du Parc amazonien, certaines actions de suivi naturaliste ont pu être maintenues. Ainsi, la plupart des suivis STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) ont pu être conduits en mars et novembre 2020. Avec l'arrivée des premières pluies, un premier héron agami a été observé fin avril 2020 sur la mare d'Elahé. Le suivi de cette petite population a néanmoins été perturbé par la crise sanitaire.

**IKA (Indices kilométriques d'Abondance).** Les suivis de la grande faune en zone chassée n'ont été réalisés que sur Antecume Pata. En effet, en raison de l'isolement sanitaire de Saül, les Ikaïstes n'ont pas pu se rendre sur site. Sur la délégation de l'Oyapock, les deux sites chassés ont été suivis en 2019 et il n'était pas nécessaire d'y retourner avant 2021.

Notons qu'un travail de fond a été engagé en 2020 sur les IKA. Un outil de

capitalisation des données acquises depuis plus de dix ans est en cours de production. Il servira de base à un travail de valorisation du dispositif de suivi auprès des agents et des habitants. Un roman-photos mettant en scène les agents du Parc effectuant ces comptages a également été produit.

En outre, l'établissement s'est engagé cette année vers l'externalisation de ces suivis. La session IKA conduite sur Antecume Pata a ainsi permis d'intégrer quatre habitants qui ont été formés au protocole. La session de l'année prochaine pourrait ainsi être réalisée par les habitants formés sous la coordination d'un agent du Parc amazonien. L'externalisation des IKA permettra aux agents de se recentrer sur d'autres missions (comme la lutte contre l'orpaillage illégal). Il s'agira aussi d'une opportunité pour associer les habitants au suivi de leurs ressources et pour leur proposer de façon ponctuelle de nouvelles sources de revenus.

**Suivi loutres et tapirs :** Après la formation

de six agents en 2019 au protocole de suivi des loutres géantes et des tapirs, un travail en collaboration avec le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) de Montpellier et le service Systèmes d'information du Parc amazonien est en voie de finalisation afin de produire un protocole fiable d'échantillonnage sur le territoire du Sud Guyane.



## ○ LANCEMENT D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE À PAPAÏCHTON



L'Atlas de la Biodiversité communale (ABC) de Papaïchton a été lancé les 11 et 12 décembre par le maire Jules Deie et le directeur du Parc amazonien Pascal Vardon. Des contes, films et exposition photo sur le thème de la biodiversité ont été proposés au public, avant la mise en œuvre d'animations liées à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Un lancement réussi pour ce beau programme de connaissance et de partage autour de notre patrimoine naturel !

L'ABC consiste en effet à produire un inventaire des habitats, de la faune et de la flore d'une commune, avec l'appui de scientifiques. Il s'agit d'un projet collaboratif qui peut impliquer les scolaires, les habitants, les acteurs locaux et les visiteurs. Il bénéficie du soutien de l'Office français de la biodiversité.



L'ABC de Papaïchton se concentre sur trois secteurs.

- Gros Saut (lire également en page 36), où une mission d'exploration scientifique se tient en 2020 et 2021

- Les Abattis et la montagne Kotika : l'ABC permettra de renforcer la connaissance de ce site exceptionnel, le premier de Guyane à avoir été classé à l'Inventaire national des sites et monuments naturels en 2011.

- Papaïchton et les villages alentour, Loka et Boniville. Des actions dans le bourg et

les écarts de Papaïchton seront également menées, notamment avec les scolaires de la commune.

Pendant les trois prochaines années, de nombreuses actions viendront ainsi rythmer la vie de la commune de Papaïchton. Des inventaires faune et flore, des enquêtes participatives et d'autres animations en lien avec la biodiversité locale sont prévus. Tout au long du projet, les résultats seront communiqués aux habitants (conférences, supports papier, films, etc.).

## ○ ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAÛL : UNE DERNIÈRE LIGNE DROITE BOUSCULÉE



L'année 2020 aurait dû être la dernière année de l'ABC, avec un programme dense. Le Covid-19, l'épidémie du virus Oropouche à Saül et les difficultés de liaison aérienne avec la commune en ont malheureusement décidé autrement, contraignant à la mise en sommeil du projet pendant plusieurs mois.

Un deuxième inventaire malacologique (escargots) a pu être mené juste avant le confinement, mais ceux prévus en saison des pluies ont dû être annulés, les experts venant pour la plupart de France hexagonale. Malgré cette situation particulière, l'équipe de l'ABC a fait preuve d'inventivité pour maintenir quelques initiatives. Le stagiaire ainsi prévu sur l'étude des

champignons a travaillé à distance et lancé un inventaire participatif via le site [inaturalist.org](http://inaturalist.org), proposant au grand public de contribuer à la connaissance en envoyant des photos (lire encadré ci-contre).

Dès que la situation sanitaire l'a à nouveau permis, une intervention « ABC de Saül : de la théorie ... au pilotage ! » a été réalisée auprès de la nouvelle promotion du BTS Gestion et protection de la nature de Matiti. Enfin, afin d'initier l'enquête « Orchidées » prévue normalement en 2020, une habitante de Saül passionnée a été missionnée pour photographier les floraisons des espèces, en attendant l'appui d'un botaniste sur le terrain et d'enquêtes basées sur le volontariat.

Le bouleversement important du calendrier de l'ABC généré par la situation sanitaire a donc amené le Parc amazonien à solliciter un délai supplémentaire de réalisation du projet auprès de l'OFB (financier de l'ABC), repoussant sa finalisation à la rentrée 2021. Cette prolongation va ainsi permettre de reprogrammer les inventaires début 2021 et d'intégrer l'ensemble des résultats à l'ABC.

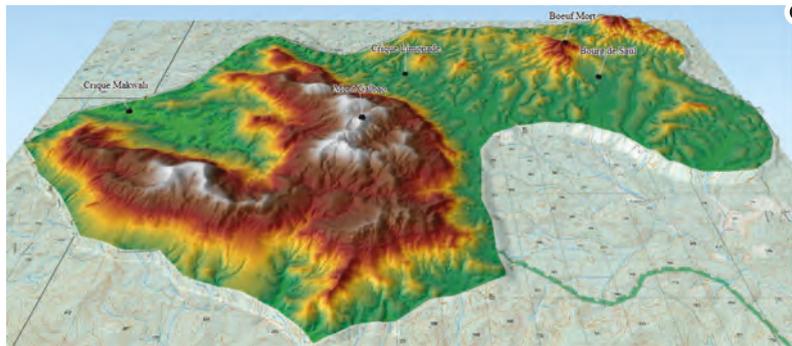


### PLEIN FEUX SUR LES CHAMPIGNONS

Recruté pour un stage de 6 mois co-encadré par l'université de Toulouse et le Parc amazonien, Arthur Brisse devait étudier la mycologie dans le cadre de l'ABC de Saül. Le confinement lié au Covid-19 en a décidé autrement. Le stage a donc été réorienté vers des solutions dématérialisées. Arthur Brisse a imaginé, avec sa responsable de stage de l'université, Mélanie Roy, un protocole de récolte de données en ligne, proposant au grand public de contribuer à la connaissance en envoyant des photos pour une identification sur le site [inaturalist.org](http://inaturalist.org) : [www.inaturalist.org/projects/les-champignons-de-guyane](http://www.inaturalist.org/projects/les-champignons-de-guyane).

## DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE

En collaboration avec la mairie de Saül, le Parc amazonien de Guyane travaille à inventorier, protéger et valoriser la biodiversité de la commune afin de l'accompagner dans sa démarche de développement durable. Dans cette perspective, le Parc amazonien a fait réaliser par la société Altoa la première cartographie LiDAR des sols du village et des monts Galbao. Cette nouvelle technologie d'acquisition de données altimétriques, déployée à partir de survols en avion, a l'avantage de fournir des données d'une précision remarquable. Elle permet en effet de pénétrer les formations végétales et de renvoyer une information à chaque objet rencontré (feuillages, sol, etc.). Ces données donnent ainsi de nouveaux points de vue et permettent d'identifier des éléments archéologiques, des habitats naturels et des espèces remarquables... L'exploration visuelle de cette cartographie

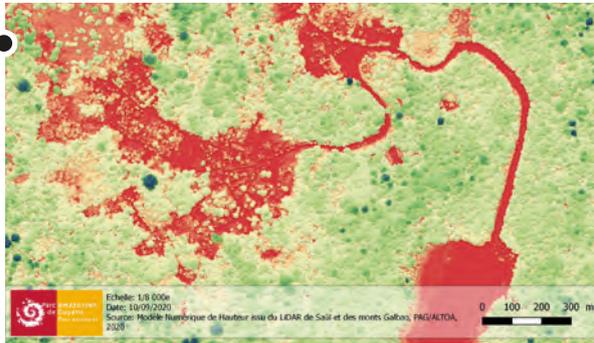


Vue 3D du modèle numérique de terrain acquis par LiDAR en avril 2020

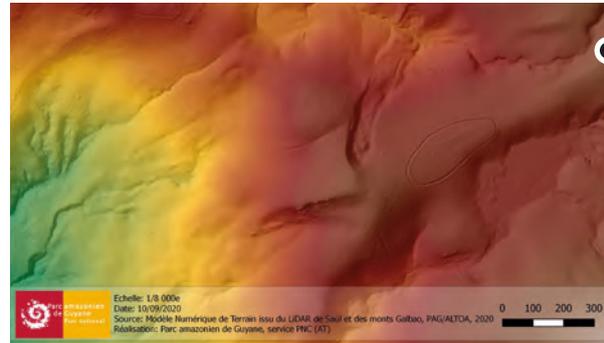
en trois dimensions a notamment permis de dénombrer une douzaine de montagnes couronnées (vestiges d'occupation précolombienne) sur le secteur, de localiser les surfaces exploitées du début du XIX<sup>e</sup> siècle mais également d'identifier des habitats particuliers. Enfin, cette cartographie

constitue un outil de prospective intéressant car ces informations offrent la possibilité d'anticiper des projets d'aménagement ou d'expertise des milieux naturels. De quoi servir l'Atlas de biodiversité communale, le développement local et les connaissances archéologiques de la commune...

MNH (Modèle Numérique de hauteur) du bourg de Saül faisant ressortir l'occupation des sols et les éléments particuliers.



MNH des monts Galbao. On distingue nettement des montagnes couronnées et des traces de chemins précolombiens.



## MÉDIATION SCIENTIFIQUE

La capitalisation et la diffusion des connaissances acquises dans le cadre des programmes scientifiques menés sur le territoire constituent deux axes majeurs de la stratégie scientifique du Parc amazonien pour la période 2018-2028. Afin de poser les bases des réflexions à venir sur ces enjeux, l'agence Com au Carré a réalisé en 2018 un état des lieux des actions de médiation scientifique. Pour faire suite à ce premier bilan, une vacation de trois mois a été réalisée fin

2020 afin de recenser concrètement toutes les actions de médiation scientifique réalisées sur le territoire. Ce sont ainsi plus de 170 actions, tous publics confondus, qui ont été réalisées depuis la création du Parc. Ce recensement est aussi passé par l'identification de tous les supports de médiation produits sur les différents programmes scientifiques conduits. Il s'agit notamment de posters, de livrets, de vidéos, mais aussi de rapports, de publications scientifiques et de mémoires.

Pour finir, cette vacation a permis de proposer une méthodologie ainsi que des outils pratiques en vue de structurer la médiation autour des activités scientifiques. Cette démarche pose ainsi les premiers jalons de la stratégie de médiation scientifique à venir. Celle-ci permettra de formaliser les actions de médiation, mettre en place des outils adaptés aux différents publics, contextes et thématiques, ainsi que valoriser et faire monter en compétences les agents impliqués dans ces actions.

## DEUX NOUVEAUX « ESSENTIELS DE GUIANENSIS »

La collection Les Essentiels de Guianensis, initiée en 2019 avec la publication des amphibiens de Saül, s'est enrichie de deux



nouvelles brochures dédiées aux mammifères et aux plantes sans chlorophylle. Imprimée sur du papier étanche et résistant, cette série de mini-guides de poche est conçue pour aider le grand public à identifier ses observations sur le terrain. Lancées dans le cadre de l'ABC de Saül, ces plaquettes ont reçu le soutien de l'Office français de la Biodiversité, de la DGTM et de la mairie de Saül. La plaquette dédiée aux mammifères permet d'identifier la grande majorité des espèces (hors chauves-souris) les plus

facilement observables en Guyane. La seconde plaquette produite en 2020 permet de découvrir de belles curiosités, des plantes ayant perdu leur fonction chlorophyllienne et donc leur autonomie nutritive et vivant aux dépens de leur hôte ou en association avec des champignons. L'année 2020 a aussi été marquée par un nouveau chantier éditorial : la flore illustrée de Saül. Ce livre au format adapté au terrain présentera plus de 300 espèces pouvant être observées sur les sentiers du territoire concerné par le Parc amazonien.

# Co-construire des mesures DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



## ○ TERRA MAKA'ANDI : POURSUITE DU PROGRAMME PARTICIPATIF

Le programme Terra Maka'andi s'efforce d'améliorer le dialogue avec les habitants sur les questions de ressources naturelles, mais pas que ! L'équipe ose et expérimente des pratiques dans l'objectif de se doter de meilleures méthodes de travail, respectueuses des habitants et de leurs points de vue. L'année 2020 devait être consacrée à :

- L'établissement du diagnostic partagé concernant la gestion des ressources naturelles sur les quatre territoires concernés par le programme.

- La définition et la planification des actions à mettre en œuvre suite au diagnostic des communautés.

Malheureusement, la pandémie Covid-19 a beaucoup pénalisé les activités du programme, dans la mesure où les pratiques s'inscrivent dans l'échange et le collectif. Cependant, l'équipe ne s'est pas laissée abattre ! Ainsi, chaque territoire a avancé à son rythme, selon ses méthodes, dans un processus de travail adapté.

### Litanie et Tampok :

#### Ce qui a été fait :

- 40 enquêtes « foyer » dans les villages du Haut-Maroni : 2 à Elaé, 21 à Taluen, 2 à Twenké et 15 à Kayodé

- Un atelier pilote sur la Lutte contre l'orpaillage illégal, volet social, réunissant les habitants et les autorités à Kayodé.

#### Ce qui est prévu en 2021 :

- Organisation et animation d'ateliers consacrés à la lutte contre l'orpaillage illégal dans les autres villages (par exemple à Taluen le 27 janvier)

- Organisation et animation d'ateliers de restitution à Kayodé et Taluen

- Organisation d'enquêtes à Antecume Pata

### Trois Sauts :

#### Ce qui a été fait :

- Organisation et participation à la journée de danse du « Paku »

- 50 enquêtes « foyer » réparties dans tous les villages de Trois Sauts et avec tous les chefs de village et le chef coutumier

- Un atelier de restitution du travail engagé en novembre, réunissant environ 150 personnes

- Un atelier « chasse » chez le chef coutumier, réunissant les chefs des villages.

#### Ce qui est prévu en 2021 :

##### Thème de l'arouman :

- Organisation et animation d'un chantier de plantation d'aroumans, plante utilisée dans la vannerie, à proximité des 9 villages

concernés (mars 2021)

- Définition des zones de prélèvement et de plantations en vue de ce chantier, mobilisation de 9 personnes pour suivre les plantations

- Animation d'ateliers dans les écoles : plantation, apprentissage de la coupe de l'arouman et/ou tissage.

##### Thème de la chasse :

- Sensibilisation des chasseurs aux premières décisions des chefs quant au prélèvement de certaines espèces, via des affiches/plaquettes

- Organisation et animation d'un atelier avec l'Office français de la Biodiversité sur les quotas notamment

- Animation d'un échange sur la mise en place d'élevage de poules et canards

- Organisation et animation d'une rencontre avec les Wayäpi du Brésil.

##### Thème de l'abattis :

- Participation du chef coutumier, a minima, au prochain Conseil du Fleuve, afin de parler des problématiques transfrontalières, dont les emplacements des abattis.

### Camopi :

#### Ce qui a été fait :

- 1 atelier de lancement à l'Ilet Mulat, au sein de la communauté wayäpi

- 3 sorties d'éducation à l'environnement avec les collégiens sur les plantes

- 21 enquêtes « foyer »

- Soutien à l'organisation et animation des journées de danse traditionnelle en décembre 2020.

#### Ce qui est prévu en 2021 :

- Thème « *cohabitation homme/chiroptères* » - Capture de chauve-souris avec des chiroptérologues, animations de sensibilisation, construction de gîtes avec le collège.

##### Thème « *Ressources naturelles* »

- Animations au collège et l'école sur les ressources naturelles

- Organisation et animation des ateliers de restitution du programme

- Ateliers thématiques selon les enjeux prioritaires lors des ateliers de restitution

- Chronique sur la web-radio du collège : une intervention toutes les deux semaines sur les différentes thématiques du programme Terra Maka'Andi.



L'équipe de Terra Maka'Andi et de la délégation de l'Oyapock du Parc amazonien, lors d'un temps d'échange à Trois Sauts © DR

- Organisation et animation d'un ciné-débat avec les jeunes du PIJ (Point Info jeunesse) de Camopi

- Organisation d'une danse traditionnelle teko sur la chasse et la pêche

##### Thème de l'orpaillage

- Animations et interventions en classe avec le collège

- Organisation et animation d'un atelier sur la lutte contre l'orpaillage illégal.

### Papaïchton :

#### Ce qui a été fait :

- 56 enquêtes « foyer » : 42 à Papaïchton, 9 à Loka et 5 à Boniville

- Participation aux rencontres scientifiques du Parc, à Maripa-Soula, Papaïchton et Loka en février 2020,

- 2 réunions de travail avec la chefferie coutumière sur le projet de demande de dérogation pour le prélèvement du kwata (mars et novembre 2020).

#### Ce qui est prévu en 2021 :

- Organisation et animation d'ateliers de restitution à Papaïchton et Loka

- Poursuite du travail engagé sur le projet de « dérogation du kwata »

- Organisation et animation d'un atelier sur la lutte contre l'orpaillage illégal.

L'année 2021 va donc se placer sous le signe de l'action ! L'équipe remercie tous les habitants, chefs de village, chefs coutumiers, de leur participation, leur sincérité et intégrité dans ce programme, qui ne pourrait fonctionner sans leur engagement !

Comme disait Paolo Freire, pédagogue brésilien : « *Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde* ». Ceci est la bannière philosophique du projet !

# Surveiller et protéger

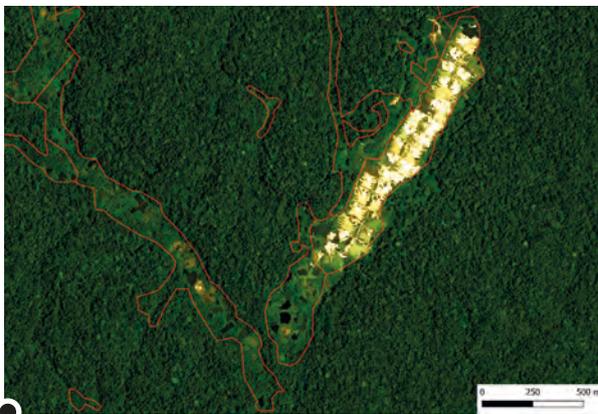
## AVEC UN OBJECTIF DE RESTAURATION



### ○ VERS UNE RÉHABILITATION DES SITES MINIERS SUR LE TERRITOIRE CONCERNÉ PAR LE PARC AMAZONIEN ?

L'orpaillage illégal constitue la principale menace pour les hommes et les milieux naturels sur le territoire. Il laisse derrière lui des sols nus et lessivés par les pluies, des cours d'eau détruits et totalement turbides et des habitants désemparés.

La question du devenir de ces sites miniers dégradés se pose également : seront-ils en mesure de retrouver un peu de leur naturalité passée ? Faudra-t-il les y aider à travers une réhabilitation ? Ces questions ont guidé en 2020/2021 un stage de six mois ainsi qu'une vacation, centrés sur l'étude de faisabilité de la réhabilitation des



Un ancien site minier légal sur le territoire concerné par le Parc amazonien  
© Clément Huet / PAG

sites miniers dans le Sud Guyane.

Ce travail a débuté par un état des lieux historique de l'activité minière légale et illégale sur le territoire (localisation, type, titres, statuts, état de la réhabilitation). Ceci permet d'avoir une photographie du passif minier et de le mettre en relation avec l'état actuel des milieux naturels.

Il a ensuite été suivi d'une analyse cartographique de la reprise de la végétation sur les sites dégradés identifiés dans le cadre de l'Observatoire de l'Activité minière. Au total, ce sont 30 600 ha qui ont été déforestés depuis plus de trente ans sur la Guyane, dont 5 600 ha sur le territoire du Parc, en raison de l'exploitation aurifère légale ou illégale. Cet état des lieux cartographique a été réalisé à partir d'images satellites acquises en 2015 et 2020 sur les zones de déforestation connues et répertoriées. Si certains secteurs forestiers font preuve d'une résilience étonnante, d'autres zones exploitées il y a parfois plus de dix ans restent aujourd'hui encore très altérées. Dans le même temps, les sols nus et les zones altérées ont été étudiés dans le but d'identifier, caractériser et quantifier l'impact sur l'environnement qui persiste dans le temps. Par exemple, l'érosion et le transport de matières en suspension qui provoquent de la turbidité dans les cours d'eau. Cela passera notamment par l'adaptation, dans le cas de l'orpaillage illégal, d'une « matrice de sévérité » (gravité et fréquence) des impacts des activités minières à l'échelle du site.

L'étude se terminera enfin en 2021 par l'identification et la priorisation des actions de réduction de l'intensité des impacts. Les sites prioritaires pouvant faire l'objet d'interventions sur le territoire seront également identifiés.

### ○ SUR LA PISTE DES MICRO-ENDÉMIQUES

Les *Anomaloglossus* sont de petits amphibiens terrestres et diurnes qui se reproduisent le long de ruisseaux d'altitude. Seule une vingtaine de populations ont été répertoriées depuis les années 1970 en Guyane et des études récentes ont montré qu'il ne s'agissait pas d'une seule, mais de trois espèces différentes dont deux (*A. degranvillei*, *A. dewynteri*) ne se retrouvent que sur certains reliefs du territoire concerné par le Parc amazonien (« micro-endémiques »). Depuis les années 2010, plusieurs sites connus pour abriter ces deux espèces ont fait l'objet de prospections au cours desquelles aucun ou très peu d'individus ont été observés, ce qui laisse penser que ces espèces sont en train de décliner. Pour ces raisons, ces amphibiens sont considérés comme en danger critique d'extinction par l'Union internationale de Conservation de la nature.

Afin d'en savoir plus sur la présence de ces espèces sur les reliefs de l'intérieur, sur leurs aires de distribution et sur leurs préférences en termes d'habitats, le Parc amazonien,

l'Unité LEEISA du CNRS et la Réserve naturelle régionale Trésor se sont associés en 2020 autour d'un projet d'étude co-financé dans le cadre de l'appel à projets 2020 « Interface Science et Société » du CEBA.

Ce projet prévoit la réalisation de trois missions de terrain sur les sites du massif Galbao, du mont Itoupé et d'Atachi Baka en 2021. Outre la recherche des espèces in situ, les données collectées sur le terrain seront exploitées par le CNRS afin de mieux caractériser les habitats de ces amphibiens et afin de tenter d'identifier les causes potentielles de leur déclin (pathogènes ?). L'ensemble de ces informations viendra ensuite enrichir le futur Plan national d'action dédié à ces espèces et piloté par la DGTM de Guyane.

Ce projet inclut aussi le développement de techniques innovantes de détection de ces espèces en utilisant la technologie de l'ADN environnemental (ADNe). En exploitant les fragments d'ADN laissés par les espèces dans leurs milieux, ces techniques

d'inventaire indirectes permettent de confirmer leur présence en laboratoire alors même qu'aucun individu n'aurait été observé sur le terrain. Notons à ce propos que la mission sur Itoupé (préparée en 2020 et réalisée début 2021) n'aura permis aucune observation d'*Anomaloglossus* in situ, mais que les analyses ADNe sont en cours.

Enfin, ce projet a permis en décembre 2020 la réalisation d'actions d'éducation à l'environnement impliquant des scolaires dans le cadre de sorties de découverte des amphibiens sur la délégation du Maroni.



*Anomaloglossus surinamensis* et ses têtards  
© Vincent Rufroy / Biotope

**E**n 2020, le Parc national a poursuivi ses missions de terrain au côté de ses partenaires pour éviter que la crise sanitaire ne se traduise par une explosion de l'orpaillage illégal sur son territoire.

Malgré l'engagement important de l'ensemble des forces Harpie, le nombre de sites comptabilisés sur le territoire du Parc a augmenté de 8 % par rapport à 2019. Avec 156 sites illégaux observés en août 2020, il s'agit du troisième bilan le plus élevé sur les 32 campagnes réalisées depuis douze ans.

***In 2020, the National Park continued its field missions with its partners to prevent the health crisis from leading to an explosion of illegal gold mining on its territory.***

***Despite the significant commitment of all Harpie forces, the number of sites counted on the Park's territory rose by 8% compared to 2019. With 156 illegal sites observed in August 2020, this was the third highest number out of 32 campaigns carried out over the past 12 years.***

An aerial photograph showing a significant area of deforestation. A muddy, brown river flows through a cleared area, surrounded by a dense forest of tall trees. In the center of the cleared area, there is a small, simple structure or shack. The ground is uneven and appears to be a mix of dirt and debris. The overall scene depicts the impact of illegal gold mining on the natural environment.

# Surveillance du territoire



Un chantier dans le secteur de Maripa-Soula  
© Brigade nature / PAG

# Diagnostic et lutte

## CONTRE L'ACTIVITÉ MINIÈRE ILLÉGALE



*Avec le commissionnement de deux nouveaux agents en 2020, l'équipe de la brigade nature est à nouveau constituée de 14 inspecteurs de l'environnement. Deux autres agents seront commissionnés en 2021. L'engagement du Parc amazonien dans les missions de lutte contre l'orpaillage illégal, très spécifiques et potentiellement risquées, ne faiblit pas avec les années.*

### RENFORCEMENT DES MISSIONS SUR LE TERRAIN

En 2020, en dépit du confinement lié au Covid-19, le Parc national a poursuivi en continu ses missions de terrain au côté des partenaires pour éviter que la crise sanitaire ne se traduise par une explosion de l'orpaillage illégal sur son territoire.

Les missions de police de l'environnement ont même été renforcées. 123 missions de terrain (+ 36 % par rapport à 2019), soit plus de 436 H/J, ont été consacrées au diagnostic et à la lutte relatifs à l'activité aurifère illégale, ce qui constitue une hausse importante par rapport à 2019 (+12 %). Cette hausse de l'activité est d'autant plus significative qu'en raison de la crise sanitaire, les missions ont été de courte durée (82 % étaient inférieures ou égales à 2 jours), avec moins d'agents engagés par mission. L'objectif était de multiplier les opérations et de revenir sur les mêmes secteurs, dans une logique de harcèlement. La lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI) représente, comme en 2019, près de 90 % des jours de missions de terrain des inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien.

#### En 2020 ont été organisées :

- 2 campagnes hélicoptées :  
Une campagne de 4 jours et une de 5 jours ont été menées pour réaliser un suivi des activités illégales et un diagnostic des impacts sur le territoire concerné par le Parc amazonien. Ces campagnes permettent d'actualiser les données sur l'orpaillage illégal et sont transmises aux gendarmes et militaires afin d'orienter les opérations de lutte.
- 102 missions conjointes (+ 30 %) avec la gendarmerie et/ou les Forces armées en Guyane ont été mises en œuvre. Ce type d'action a été multiplié par deux en quatre ans. Elles permettent de mettre en commun les compétences judiciaires et de terrain de chaque organisme. Cela comprend des missions de reconnaissance d'une journée à des opérations de lutte d'une semaine sur des territoires isolés grâce aux hélicoptères militaires.
- Quelques missions fluviales pour suivre la turbidité des cours

d'eau ont été réalisées mais il est vrai que ce n'est plus la priorité par rapport aux années précédentes, l'effort ayant porté essentiellement sur les opérations conjointes avec les partenaires.

### Compétences élargies des inspecteurs de l'environnement

Les compétences spécifiques des inspecteurs de l'environnement dans le domaine du code minier ont permis de réaliser 46 missions (+30 %), menées conjointement avec les Forces armées en Guyane (FAG), ou seuls (14 missions). Ces missions permettent de venir en complément de celles mises en œuvre par la gendarmerie et de démultiplier l'effort. Lors de ces missions, 55 chantiers ont été détruits entièrement ou partiellement en fonction du matériel qui a été découvert. 105 moteurs et l'ensemble du matériel associé (table de levée, tuyaux, outillage...) ont été détruits.

En 2020, le nombre des procédures judiciaires a été doublé (50 procédures) par rapport aux années précédentes. Cet élément confirme l'augmentation du nombre de missions réalisées en autonomie par le Parc ou avec les FAG, sans le concours judiciaire des gendarmes. Le retraitement de 20 scellés de mercure va être engagé, ce qui représente 4,5 kg collectés.

### Relais pendant les périodes de relèvement des gendarmes

Un effort particulier a été réalisé pendant la période de relèvement des gendarmes pour assurer une continuité de présence sur le terrain. C'est ainsi que sur Camopi, nos agents ont réalisé une surveillance de la rivière avec les militaires pour empêcher les pirogues de



Secteur de Lipo  
Lipo © Brigade  
nature / PAG

ravitiller les chantiers. Cette action est très rapidement impactante pour les orpailleurs qui sont contraints de trouver de nouvelles voies logistiques. Sur Maripa-Soula, un appui a été apporté pour la tenue des barrages fluviaux et pour conduire des missions sur les sites situés à proximité. En juin 2020, l'une de ces missions a permis de réaliser 10 patrouilles conjointes avec les militaires sur le barrage de l'Inini. Le bilan est important : 6000 litres de carburants, 2,5 tonnes de marchandises ont été saisies, des mobylettes servant à la logistique ont été détruites et deux orpailleurs ont été arrêtés en possession de 69g d'or.

## LE POINT PAR SECTEUR

Après une année 2019 où le nombre de sites d'orpaillage avait augmenté de 20%, l'année 2020 montre une nouvelle hausse de 8 % sur le territoire du Parc amazonien par rapport à 2019. Avec 156 sites illégaux observés en août 2020, il s'agit du troisième bilan le plus élevé sur les 32 campagnes réalisées depuis douze ans. L'activité illégale est à un niveau considérable sur le territoire du parc national avec un tiers des sites présents en zone de cœur. La dispersion des chantiers sur de nouveaux cours d'eau multiplie les impacts et rend encore plus difficile la lutte, qui doit être mise en œuvre sur un territoire d'intervention de plus en plus étendu et éloigné.

### Commune de Camopi

29 sites actifs ont été observés en août 2020. 50 % des sites se concentrent sur le secteur ouest de la commune. L'activité progresse dans le secteur sud avec une nouvelle crique orpaillée, la crique Continent. Cette progression vers le sud est particulièrement inquiétante car l'activité illégale se rapproche fortement de secteurs emblématiques en termes de conservation de la biodiversité, notamment les Monts Siminirit (3 km) et Itoupé (10 km). Il s'agit des chantiers les plus au sud de la Guyane. Malgré une surveillance du territoire, les zones de chasse et de pêche des habitants sont impactées. Stopper cette nouvelle progression implique beaucoup de moyens car les secteurs les plus impactés sont aussi les plus éloignés.

En fin d'année, une mission de longue durée avec les partenaires de la lutte contre l'orpaillage illégal sur l'ensemble du bassin versant de la Camopi a donné un coup d'arrêt à l'activité illégale durant plusieurs semaines. Il conviendra de capitaliser sur cette bonne tendance en renforçant la pression sur les flux logistiques.

### Commune de Saül

Avec 9 chantiers illégaux lors de la surveillance d'août 2020, l'activité a connu une hausse sur la partie de la commune située sur le territoire du Parc amazonien. Après la reprise d'activité sur le secteur au nord du bourg en janvier, qui avait pu être stoppée par

une répétition des missions de février à mai, nous avons assisté au retour des orpailleurs sur la crique Alicorne, en cœur de Parc. À nouveau, un chantier sur la tête de crique Emerillon était à déplorer, la dernière observation remontant à 18 mois. À souligner, à proximité, la présence d'un troupeau de 10 zébus dans une pâture qui a été semée de plantes fourragères.

Si le bilan reste très encourageant sur Saül, les secteurs proches du bourg doivent faire l'objet d'une surveillance en continu sous peine de voir rapidement les orpailleurs se réinstaller.

### Commune de Maripa-Soula

En 2020, nous avons observé, comme en 2019, entre 70 et 80 chantiers. L'activité illégale sur Maripa-Soula est toujours extrêmement forte et impacte considérablement les différents bassins versants et lieux de vie des habitants. Les missions de lutte sont quotidiennes mais les orpailleurs reviennent aussi rapidement avec du matériel neuf acheté dans les magasins implantés sur la rive surinamienne. Les secteurs d'activités restent les mêmes que les années précédentes.

Sur le secteur sud de la Waki/Tampok, le nombre de sites actifs augmente pour retrouver sensiblement l'activité de septembre 2019. La hausse a surtout été marquée sur la rive droite de la Waki avec 7 chantiers en plus.

Sur les secteurs proches des rives du Maroni, entre janvier et août 2020, le nombre de chantiers a presque doublé sur Atachi Bakka (multiplié par 5 en un an). Ils sont répartis tout autour de la montagne, sur quatre criques. Les deux tiers des sites sont cependant présents sur des secteurs situés à 5 km de la rive du Maroni. De très nombreuses missions de destruction (plus de 25) ont été organisées, mais le matériel est remplacé très rapidement après le départ de la mission.

Sur Awara-Soula, aucun chantier n'a été observé en fin d'année. C'est le meilleur résultat en trois ans. Les missions de lutte étaient déjà très régulières depuis un an, mais elles ne dissuadent pas les orpailleurs de revenir. La présence d'avril à septembre d'un poste de gendarmerie/FAG à Taluen, occupant le carbet de passage du

Parc (provisoirement non utilisé en raison de la crise du Covid-19), a permis d'éviter un retour des orpailleurs sur ce secteur très proche des villages wayana.

En parallèle des opérations de destruction des chantiers illégaux, il convient d'établir une stratégie spécifique de lutte contre la logistique d'orpaillage sur le Maroni, pour définir des actions efficaces de surveillance et négocier avec le Suriname de manière à faire disparaître les bases logistiques. Il s'agit de bâtir une coopération visant à préserver le bassin versant du Maroni dans l'intérêt de ses populations et des milieux naturels.

### Commune de Papaïchton

Avec 42 sites illégaux observés en janvier 2020 et 36 en août, le nombre de sites illégaux a fortement augmenté sur la commune (multiplication des sites par 2 en deux ans). L'activité illégale se développe sur la commune de Papaïchton dans le parc et en dehors.

La turbidité du Petit Abounami est toujours aussi considérable. C'est un torrent de boue orange où l'activité logistique est intense. La proximité du secteur de Saint-Jean, hors parc, entraîne la présence d'une population très importante d'orpailleurs comme en témoignent les villages très étendus et l'activité très importante sur

Élevage de zébus en cœur de Parc © Brigade nature / PAG



le site primaire. La proximité du Maroni, qui offre de nombreuses voies logistiques à travers la montagne Kotika, implique des moyens très importants pour être en mesure de stopper le flux.

Sur le Grand Abounami, 3 chantiers étaient présents en août 2020. Ils ne sont plus groupés mais répartis sur trois têtes de crique. Deux des principaux affluents sont maintenant travaillés. La mission d'inventaires scientifiques prévue dans le cadre de l'ABC de Papaïchton a failli, de ce fait, être remise en cause.

## ○ FORMATIONS DE LA BRIGADE NATURE

### Utilisation des pots thermiques

Les missions de lutte contre l'orpaillage illégal impliquent de disposer de moyens adaptés pour détruire le matériel de production des orpailleurs (moteurs) afin de faire cesser les infractions. Jusqu'à présent, les inspecteurs de l'environnement se servaient surtout de masse. Des démarches engagées en 2017 auprès de la Direction générale de l'Armement, avec l'aide du ministère de l'Environnement, ont permis d'aboutir en 2020 à l'acquisition par l'établissement de pots thermiques pour rendre plus efficaces les destructions. Ces pots produisent une chaleur intense à l'aide d'une réaction chimique (la température atteinte est de l'ordre de 3000°C). Les matériels des orpailleurs sont détériorés par fusion, percement et soudage. Les inspecteurs de l'environnement ont suivi le 1<sup>er</sup> décembre une formation encadrée par l'antenne du GIGN afin de préciser les règles à respecter pour utiliser ce matériel en sécurité.

### Sécurité des missions

Suite à la formation SAFE (Secourisme au combat) dispensée par le 3<sup>e</sup> REI à tous les inspecteurs de l'environnement du Parc engagés dans la LCOI, les agents de la brigade nature de la Délégation territoriale du Maroni ont participé à une mise à jour de la formation, encadrée par un médecin et un infirmier militaire.

Au programme : évaluation et traitement des hémorragies et de diverses plaies, contrôle des voies respiratoires et circulatoires, postures et suivi en cas de traumatismes divers, bons gestes en cas d'urgence vitale. Il est essentiel de maîtriser ces gestes en cas d'urgence dans les secteurs isolés



## SAUT PARASOL : REMISE EN ETAT DE LA SIGNALÉTIQUE SUR LA RÉGLEMENTATION

Situé sur la commune de Saint-Élie, le site de Saut Parasol (sur le secteur amont du fleuve Sinnamary) marque l'entrée nord de la zone cœur du Parc amazonien. Le site est accessible depuis le lac de Petit Saut (expédition d'une dizaine de jours).

L'accès au site de Saut Parasol est autorisé dans le cadre de la charte du Parc amazonien, il fait partie des secteurs de forte naturalité et d'accueil du public. Cependant, la pêche et la chasse ne sont pas autorisées.

Chaque année, des autorisations sont délivrées par le directeur du parc pour des expéditions touristiques de manière à encadrer les usages et pour autoriser le cas échéant la dépose en hélicoptère de groupes réalisant la descente du Sinnamary en vue de rejoindre le barrage de Petit Saut.

Cette destination est réputée chez les passionnés d'expédition en pleine forêt et même si la fréquentation reste limitée, nous savons que des infractions sont

régulières.

Une mission a été organisée les 2 et 3 décembre pour remettre en état et compléter la signalétique d'information présente sur le site. Après 30 min. de vol, l'équipe a été déposée en vol stationnaire. Les indices d'une fréquentation plus importante que les autorisations délivrées sont notables. Le panneau installé en 2011 était caché par la végétation. Il a été dégagé et un second panneau a été posé sur la rive opposée pour matérialiser l'entrée en cœur de Parc.

Sur le site même de Saut Parasol, un panneau précisant la réglementation a été installé sur chaque rive, en bordure des cheminements. La mission a été l'occasion d'établir un état des anciens équipements touristiques construits illégalement juste avant la création du Parc. Un inventaire du matériel à évacuer (sanitaire, carrelage, tuyaux...) a été réalisé en vue de la préparation d'une mission de réhabilitation du site en 2021.

## ○ ENTRETIEN AVEC DAMIEN RIPERT, CHEF DE L'ÉTAT MAJOR DE LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ET LA PÊCHE ILLÉGALE (EMOPI) :

« *Le Parc a su exploiter le renforcement du droit environnemental pour agir* »

### ► Pouvez-vous rappeler les missions de l'EMOPI qui a vu le jour en 2019 ?

Au croisement des engagements des Accords de Guyane de 2017 et de la refondation de la lutte contre l'orpaillage illégal de 2018, l'état-major a été créé pour disposer d'une capacité à animer l'élaboration d'une stratégie globale, d'un outil pour suivre et coordonner les actions transverses et d'un observatoire pour mutualiser la connaissance du phénomène combattu.

Son installation répond à la nécessité de coordonner une politique publique par nature interministérielle, qui agrège les interventions des organismes régaliens et des établissements publics et qui combine leurs actions dans une stratégie unique dont la mise en œuvre est pilotée par le Préfet et le Procureur de la République.

### ► Quels sont les moyens mobilisés aujourd'hui pour la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane ?

La connaissance est confiée à l'Observatoire de l'activité minière. Ce dispositif partenarial mutualise les informations recueillies par des observations satellitaires et aériennes ou directement par les patrouilles évoluant au sol. Les données capitalisées servent autant à la préparation des opérations dans les différents domaines qu'au suivi global de l'activité clandestine. La répression articule l'engagement de la Gendarmerie avec les compétences spécifiques des Douanes, de la Police aux Frontières et de la Police de l'environnement dans une vaste opération à laquelle les Forces armées en Guyane apportent la capacité de projection et de durée en forêt. L'engagement conjoint de la Gendarmerie et des Forces armées procure à l'opération Harpie sa permanence et sa dimension. L'appareil administratif et judiciaire de l'État travaille, avec la même constance, à l'accomplissement des procédures que nécessite la sanction des délinquants.

L'action diplomatique nécessite elle aussi un fort investissement pour porter les effets de la répression jusqu'aux frontières du territoire. Dans le domaine sécuritaire,

« *L'engagement conjoint de la Gendarmerie et des Forces armées procure à l'opération Harpie sa permanence et sa dimension* »

elle implique les partenaires régaliens de la Lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI), qui entretiennent des relations avec leurs homologues étrangers. Dans le domaine environnemental, les établissements publics, tels que le Parc amazonien de Guyane, développent la coopération afin de faire converger les approches face à la dégradation des milieux naturels ; notamment sous l'égide de

« *L'état-major a été créé pour disposer d'une capacité à animer l'élaboration d'une stratégie globale* »

programmes régionaux comme Renforesap, Bioplateaux, Ecoseo. Ces efforts impliquent bien sûr la mission diplomatique des services de l'État et les ambassades françaises

au Brésil et au Suriname.

Dans le domaine économique, l'État, les acteurs de la LCOI et les acteurs territoriaux promeuvent l'installation d'activités licites en remplacement des chantiers clandestins suivant une approche curative et cherchent à préserver les activités légales de la pression néfaste de l'orpaillage illégal selon une approche préventive. Ici aussi, les partenaires de la LCOI jouent un rôle crucial, parce que les objectifs répressifs et économiques doivent être conjugués pour éviter le retour des garimpeiros, mais aussi parce qu'ils sont eux-mêmes des acteurs économiques : bâtisseurs d'infrastructures ou employeurs locaux.

Dans le domaine social, les mêmes acteurs s'engagent pour offrir des perspectives à ceux qui souhaitent s'impliquer concrètement dans la lutte : le Parc amazonien a recruté des inspecteurs de l'environnement, l'Armée et la Gendarmerie recrutent des réservistes, tous engagés dans les missions de lutte contre l'orpaillage illégal.

### ► Malgré un effort de lutte soutenu, le nombre de sites d'orpaillage illégal se maintient à un niveau élevé dans le territoire concerné par le Parc amazonien. Quels sont les leviers d'action possibles pour améliorer la situation ?

Aujourd'hui, la répression produit l'essentiel des effets de la LCOI. La coordination accrue et le renforcement de la composante judiciaire renforceront son efficacité. Cette dernière sera soutenue par les interventions relevant des volets économique et social. Mais c'est du côté de la coopération régionale que viendra l'amélioration tant attendue : l'effort à venir consiste à réduire l'activité des bases logistiques au Suriname et au Brésil qui approvisionnent l'orpaillage



illégal en Guyane. Les progrès récents de la relation avec le Suriname ouvrent des perspectives favorables en matière de lutte contre les trafics transfrontaliers qui alimentent l'orpaillage illégal en Guyane. Des initiatives similaires se développent en direction du Brésil.

### ► Le territoire du Parc amazonien est-il considéré comme un secteur prioritaire pour les forces Harpie ?

La stratégie de lutte contre l'orpaillage illégal intègre depuis le début de l'année 2020 une priorisation territoriale, distinguant des zones d'intérêts prioritaires au regard des enjeux de population, d'environnement et d'économie. Certains secteurs du parc national font partie de ces zones, notamment en raison de la vulnérabilité et de l'exposition des populations autochtones.

### ► Comment percevez-vous l'action des inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien dans la lutte contre l'orpaillage illégal ?

Les inspecteurs de l'environnement du Parc disposent des prérogatives de police administrative et judiciaire leur permettant d'agir efficacement contre l'orpaillage illégal. Signe de son volontarisme, le Parc a su exploiter le renforcement du droit environnemental pour agir contre la principale pression anthropique menaçant les milieux naturels et la quiétude des communautés locales. Aujourd'hui, l'Office français de la Biodiversité et l'Office national des Forêts suivent cette voie et disposeront prochainement de compétences similaires.

« *Les progrès récents de la relation avec le Suriname ouvrent des perspectives favorables en matière de lutte contre les trafics transfrontaliers qui alimentent l'orpaillage illégal en Guyane* »



# Coopération régionale

Coopérer avec les pays voisins dans le contexte d'épidémie constituait une gageure, notamment en raison de la fermeture des frontières. À partir du mois de mars, les échanges avec les partenaires du plateau des Guyanes n'ont pu se faire qu'à distance et beaucoup d'initiatives ont été mises en sommeil. Le Congrès mondial de la nature initialement prévu en juin, auquel le Parc amazonien devait participer, a également été déprogrammé. Néanmoins, le programme Renforesap s'est poursuivi tant bien que mal.

*It was a real challenge to cooperate with neighboring countries in the context of a pandemic, in particular due to closed borders. Starting in March, exchanges with partners in the Guiana Shield could only take place remotely, and many initiatives were put on hold. The IUCN World Conservation Congress originally scheduled for June, in which the Park was supposed to participate, was also postponed. Nevertheless, the RENFORESAP program continued as well as could be expected.*

# Le Parc amazonien de Guyane

## MOTEUR DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE



### BIEN INSPIRÉS !

En anticipation aux élections qui ont eu lieu au Guyana et au Suriname en 2020, le dernier atelier thématique du projet Renforesap a été organisé au mois de février... Soit un mois avant le confinement national dû à la crise sanitaire mondiale. On peut dire que nous avons été bien inspirés !

Le programme de coopération régionale a fait face à de nombreux défis pendant l'année 2020, comme tous les autres projets du Parc amazonien. Tout d'abord, des élections générales ont eu lieu dans les deux pays partenaires. La population guyanienne est allée aux urnes le 2 mars et celle du Suriname le 25 mai. Au Guyana, un gouvernement n'a été élu et mis en place qu'au mois d'août,

ralentissant ainsi le fonctionnement des institutions publiques notamment la Commission des Aires protégées, partenaire du projet.

Quant au Suriname, au mois d'août, des changements avaient déjà été actés tels que les nominations des ministres et les modifications dans le libellé des ministères. Ainsi, les deux ministères partenaires sont devenus le ministère du Développement régional et du Sport et le ministère de la Politique foncière et de la Gestion forestière. L'alternance politique du pouvoir a également entraîné le changement d'un des membres du comité de pilotage du projet, compliquant parfois certaines prises de décision.

### Renforesap en quelques chiffres

**3** PAYS

Ce projet est porté par les gestionnaires d'aires protégées du Suriname, du Guyana et de la Guyane française.

**400**

**MEMBRES**

font partie du réseau créé par Renforesap

**3** ANS

Renforesap se déroule de 2018 à 2021

**4** SYNTHÈSES THÉMATIQUES

portant sur les meilleures approches d'appui au développement local en site isolé, vont être produites.

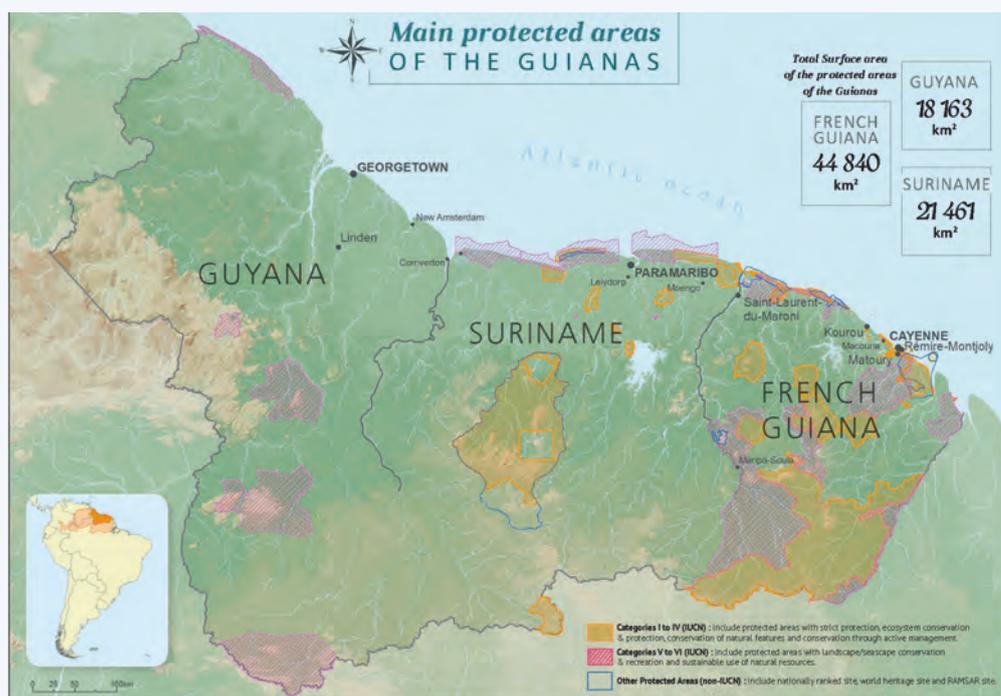
Elles concernent :

- le développement de l'écotourisme
- la science participative pour la gestion durable des ressources naturelles en milieu amazonien
- les stratégies de lutte contre les menaces liées à l'orpaillage illégal
- la transmission des patrimoines culturels vivants.

**3** ATELIERS RÉGIONAUX

mobilisant chacun plus d'une soixantaine de participants des trois pays, ont été organisés.

Quatre autres rencontres régionales ont également permis aux partenaires d'échanger sur le projet, en plus des visites d'échanges dans les trois pays pour rencontrer les acteurs clés.



## ○ 3<sup>E</sup> ATELIER DE RENFORESAP



Atelier de travail Renforesap consacré à l'orpaillage dans les aires protégées  
© Claudia Berthier / PAG

Après un premier atelier consacré à la transmission des patrimoines culturels vivants organisé en mai 2019 au Guyana puis un atelier sur le développement de l'écotourisme en novembre 2019 au Suriname, cette troisième session de travail s'est intéressée à l'orpaillage illégal dans les aires protégées ou à proximité, et aux stratégies mises en œuvre par les trois pays pour y faire face.

Une soixantaine de participants, venus des trois pays partenaires, ont participé à cet atelier régional du 12 au 14 février 2020 en Guyane. Il s'agissait de gestionnaires d'aires protégées, d'experts de la lutte contre l'orpaillage, de représentants des institutions publiques, des ONG et des communautés locales concernées par cette thématique. Ils ont échangé sur les enjeux et défis rencontrés dans chaque pays, ainsi que sur les opportunités de coopération. Les thématiques abordées ont porté sur le cadre légal de chaque

territoire (un aperçu des lois et des stratégies minières de chaque pays) ; la situation actuelle dans les aires protégées en lien avec la thématique ; les actions déjà en place aux frontières et les impacts sur les communautés locales.

Une première journée institutionnelle s'est déroulée à Cayenne et les deux jours suivants ont eu lieu au Camp Cisame (Régina). Ce choix du lieu a favorisé des échanges techniques entre les participants et une sortie terrain à la périphérie de la Réserve naturelle des Nouragues, espace protégé impacté par l'orpaillage illégal. Pour ce dernier atelier, comme pour les précédents, il a été important d'être au plus proche de la thématique afin de donner l'opportunité aux participants de constater de visu les problématiques liées à cette activité.

## ○ ÉLABORATION DE QUATRE SYNTHÈSES THÉMATIQUES

Des synthèses sur les quatre thématiques du projet sont prévues parmi les livrables du projet Renforesap. Suite à un appel à consultants et une sélection par le comité de pilotage, quatre experts ont été retenus pour l'élaboration de ces documents en début d'année 2020. Néanmoins, la crise sanitaire a eu un impact sur la

rédaction des synthèses. L'adaptation au télétravail, l'impossibilité de mener des enquêtes sur le terrain et l'indisponibilité de certains interlocuteurs, entre autres, ont beaucoup ralenti la progression de la rédaction. Les synthèses sont en cours de finalisation et seront disponibles courant 2021.

## ○ ÉCHANGES TECHNIQUES AVEC UNE DÉLÉGATION GUYANIENNE

En amont du troisième atelier thématique, une partie de la délégation guyanaise a profité de son déplacement en Guyane pour bénéficier d'une semaine d'immersion au siège du Parc amazonien afin d'échanger avec les agents des services Communication, Système d'information et Patrimoines naturels et culturels.

Ces échanges ont permis une meilleure compréhension du fonctionnement des postes et des outils utilisés par le Parc, ainsi qu'un bon aperçu de son expertise sur certains sujets, en vue d'approfondir des relations futures.



Visite d'une délégation de la Commission des Aires protégées du Guyana au siège du Parc amazonien © Claudia Berthier / PAG



# Gouvernance partagée

Compte tenu du contexte sanitaire, le Conseil scientifique n'a pu se réunir qu'une seule fois en 2020. Le Comité de Vie locale a dû reporter ses échéances prévues en 2020 (travail sur le bilan et perspectives) à l'année 2021. Le Conseil d'administration a pu se réunir deux fois, la deuxième séance marquant la fin du mandat des administrateurs actuels et de son président Claude Suzanon.

***Given the health context, the Scientific Council was only able to meet once in 2020. The Local Life Committee had to postpone deadlines set for 2020 (work on the assessment of its actions and on prospects) to 2021. The Board of Directors was able to meet twice, with the second session marking the end of the terms of the current directors and of its president, Claude Suzanon.***

# Instances consultatives

## VERS LE RENOUVELLEMENT



### ○ CONSEIL SCIENTIFIQUE : UNE UNIQUE SÉANCE PLÉNIÈRE EN VISIO



La séance plénière du Conseil scientifique du Parc amazonien s'est tenue en fin d'année en visioconférence © Jody Amiet / PAG

Le Conseil scientifique (CS) du Parc amazonien s'est réuni en séance plénière du 8 au 10 décembre afin de débattre des projets et orientations scientifiques de l'établissement et rendre des avis dans le cadre de projets nécessitant une autorisation du directeur. Compte tenu de la crise sanitaire

en cours, le CS n'avait pas pu se réunir en plénière cette année et un format un peu particulier a donc été retenu pour cette seule et unique session de 2020 : l'essentiel des membres a dû suivre les échanges en visioconférence.

Malgré la situation, l'ordre du jour était

relativement dense et les échanges ont été riches. De nombreux sujets ont pu être présentés et ont fait l'objet de discussions, comme la restitution de l'étude sur le fonctionnement du CVL par le CNRS (lire page précédente), les points d'actualité et de réflexion sur les projets Mapavivrier, Terra Maka'andi et la CAE, les présentations du projet MAPA-PCI (ateliers de transmission sur Maripa-Soula et ses écarts), l'étude de la faisabilité de réhabilitation des sites miniers ou encore des travaux menés sur la cartographie des connaissances en sciences humaines et sociales et sur la capitalisation des démarches de médiation scientifique conduites depuis la création du Parc.

Plusieurs ateliers ont d'ores et déjà été programmés pour la prochaine séance plénière : priorisation des sites pour l'acquisition de connaissances, définition des suivis à pérenniser sur le mont Itoupé, atelier sur la réhabilitation des sites miniers ...

La prochaine réunion du Conseil scientifique sera aussi la dernière de ce mandat. L'année 2021 verra en effet le renouvellement des membres de cette instance de gouvernance pour une nouvelle période de six ans.



Marcela Chamorro-Calvache présente les résultats de son étude sur le fonctionnement du CVL © Jody Amiet / PAG

## ○ FIN DE MANDAT EN PERSPECTIVE POUR LES MEMBRES DU COMITÉ DE VIE LOCALE : L'HEURE DU BILAN ET DES PRÉCONISATIONS REPOUSSÉE

Pour les membres du Comité de vie locale (CVL) et l'équipe projet du Parc amazonien, l'année 2020 devait être consacrée à la réalisation du bilan du mandat et l'identification de préconisations pour un meilleur fonctionnement de l'instance.

L'année a débuté avec une réunion du bureau à Maripa-Soula. L'occasion de dresser un premier bilan du plan d'actions établi en 2018 et de poursuivre l'autoréflexion sur des pistes d'amélioration. Ce fut également l'opportunité de partager les premiers résultats de l'étude du CNRS sur le fonctionnement de l'instance (lire ci-dessous), et préparer la dernière séance plénière du mandat 2016-2020, prévue pour avril 2020. La crise sanitaire en aura décidé autrement.

Les échanges autour du bilan n'ont donc pas pu se tenir en présentiel comme prévu mais certains membres du bureau ont pu continuer le travail à distance et ainsi préparer les débats à venir avec l'ensemble des membres.

Ce travail d'auto-analyse aura permis de mettre en avant, notamment :

- L'enjeu de renforcer les collaborations avec les communes, les autorités coutumières, les collectifs investis ou encore avec toutes personnes ressources pouvant contribuer à trouver des solutions aux problématiques.

En effet, le retour d'expérience des actions menées en collaboration avec d'autres forces vives a montré que la mobilisation collective était un atout pour faire avancer les dossiers. Ça a été par exemple le cas pour l'immatriculation fluviale, la décharge de Maripa-Soula et plus largement la gestion intercommunale des déchets sur le Lawa, ou encore l'aide aux chefs coutumiers aluku pour la rédaction d'un courrier remis à la ministre des Outre-Mer à l'attention du Président de la République sur la nécessité d'intégrer le peuple aluku et les autres nations autochtones dans le processus de négociation des frontières sur le Maroni, le Lawa et la Litany, berceaux de leur vie et de leur histoire.

- Le besoin de renforcer l'animation locale du CVL en faisant le retour d'expérience de la mobilisation de médiateurs locaux.

- L'intérêt de maintenir et développer le principe d'organisation d'échanges interbassins et de réunions relocalisées sur les territoires : les tenues de CVL à Maripa-Soula, à Saül ou les déplacements du bureau sur l'Oyapock ont montré tout leur intérêt pour la dynamique des échanges entre membres et avec les habitants.

- L'enjeu de décliner les modes de désignation des membres en fonction des bassins de vie pour qu'ils soient adaptés au mieux à chaque organisation sociale.

- La nécessité d'avoir une durée de mandat qui concilie le délai nécessaire à l'appropriation des modalités de fonctionnement de



Samagnan Djo, président du CVL, en avril 2018  
© Stéphanie Bouillaguet / PAG

l'instance et le risque d'épuisement pour ceux qui s'investissent beaucoup ou d'endormissement pour ceux qui s'impliquent trop peu : un mandat de six ans avec renouvellement partiel tous les deux ans a ainsi été imaginé.

Une visioconférence a également été organisée en mai entre Cayenne, Maripa-Soula et Saül avec des membres du bureau, le directeur et le président du Parc amazonien et les équipes du SDD. Ce rendez-vous a permis de partager avec l'instance les sujets d'actualité et activités réalisées pendant la période de confinement.

Enfin, dès lors que le confinement a été levé pour Saül et Maripa-Soula, un échange a été proposé sur les résultats de l'étude du CNRS. Une représentation de six membres (bureau et hors bureau) de Saül, Taluen, Elahé, Maripa-Soula et Papaïchton a entendu l'analyse et les préconisations de Marcela Chamorro-Calvache, ingénieure de recherche, sur le fonctionnement de l'instance, et a longuement débattu de ces sujets.

En fin d'année, les membres du bureau ont également pu participer aux autres instances de l'établissement (CA fin octobre et CS en décembre) et au comité de pilotage du programme Terra Maka'Andi.

Le bilan à établir par l'ensemble des membres a été reporté à février 2021. Il s'appuiera sur le travail préparé en 2020 par le bureau et viendra enrichir les premiers résultats de leur auto-analyse et ceux de l'étude du CNRS.

Ces étapes de bilan et préconisations, basées sur l'avis des habitants et membres du Comité de vie locale, seront suivies par des propositions de recomposition et de fonctionnement de l'instance avec les équipes du Parc amazonien. Le calendrier prévoit une validation en Conseil d'administration au mois de juin pour une mise en œuvre (processus de mobilisation et identification des nouveaux membres) au second semestre 2021.



### UNE ÉTUDE DU CNRS SUR LA GOUVERNANCE ET LE FONCTIONNEMENT DU CVL

En 2018, le Conseil scientifique a signalé l'importance d'étudier la gouvernance et le fonctionnement du CVL. Marcela Chamorro-Calvache, chargée d'étude au CNRS, a réalisé cette étude entre septembre 2019 et janvier 2021, sous la direction de MM. Le Tourneau et Davy. Plusieurs objectifs étaient poursuivis :

- Identifier la place du CVL dans les représentations sociales de la population ;
- Comprendre les relations et la représentativité des populations locales et les échanges avec le CVL ;
- Proposer des pistes de recommandation pour l'amélioration

de son fonctionnement.

Deux cent deux entretiens ont pu être réalisés, la plupart avec des habitants. L'analyse de ces entretiens révèle que le CVL est une instance encore peu connue par les habitants. Cette relative méconnaissance du CVL s'explique par deux raisons principales :

- la défiance et le désintérêt d'une partie de la population vis-à-vis des actions du Parc amazonien ;
- la création du CVL par l'administration sans une prise en compte suffisamment poussée des formes de gouvernance préalablement existantes au sein des peuples amérindiens et businenge, à

travers les autorités coutumières.

« Avec le CVL, le Parc amazonien initie une volonté de construire une gouvernance efficace qui intègre au mieux les formes de pensée locale, mais il est parfois difficile de distinguer les différents systèmes de gouvernance du territoire. Dans notre rapport d'étude, nous essayons de proposer des pistes de réflexion afin que le Parc amazonien puisse s'appropriier des modes de gouvernances plus inclusifs et plus fidèles aux réalités complexes du Sud Guyane », explique Marcela Chamorro-Calvache.

# Conseil d'administration

## DES DÉBATS NOURRIS



Le conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane s'est réuni à deux reprises en 2020 : le 12 mars et le 29 octobre. Parmi les nombreux dossiers abordés, comme les questions relatives à l'orpaillage illégal, au budget ou au Comité de vie locale, nous avons extrait quelques phrases clés issues des heures de débat.

### ● Au sujet du compte financier de l'exercice 2019

#### Laurent Kelle

Responsable du WWF-Guyane

J'ai noté qu'il y avait des retards dans les appels de fonds (...). Qu'est-il prévu de faire pour y remédier ?

#### Pascal Vardon

Directeur du Parc amazonien

Le Parc amazonien soutient trois gros projets qui nécessitent des sorties de trésorerie importantes de la part du PAG : LEADER, Renforesap et Terra Maka'Andi. Étant donné que dans le système de fonds européens, comme d'autres d'ailleurs, il faut justifier les dépenses avant d'en demander le remboursement et que celui-ci n'intervient qu'après plusieurs mois, toutes ces avances sur ces trois gros programmes mettent à mal la trésorerie de l'établissement.



Le Conseil d'administration du 29 octobre s'est tenu dans le respect des gestes barrières.  
© Jody Amiet / PAG

### ● Au sujet du budget rectificatif n°1 de l'exercice 2020

#### Claude Suzanon

Président du Parc amazonien

Les recettes diminuent de manière importante au fil du temps alors que les charges augmentent ou restent incompressibles. Au niveau national, une réflexion est menée sur les nouvelles stratégies à adopter pour financer les aires protégées. Le PAG, de son côté, devrait chercher à réduire certaines dépenses ; celles ayant un lien avec les actions qui sont réalisées « à la place de », alors que ce n'est pas le rôle du Parc, pour compenser l'absence de certaines compétences sur le territoire.

#### Tristan Bellardie

2<sup>e</sup> vice-président

Je rappelle qu'il y a cinq ans, le CA du PAG dénonçait le « raboutage » qui avait été fait sur sa trésorerie jugée trop élevée par le ministère des Finances, alors que cet argent était destiné à financer toutes les constructions des Maisons du Parc.

### ● Au sujet du Comité de Vie locale (CVL)

#### Matthieu Descombes

Chef du service Développement durable

À l'heure du bilan (du mandat actuel du CVL), des questions se posent sur le devenir des « Conseils d'habitants », sur la manière dont sont faites les désignations des représentants des habitants, sur la représentativité des institutions présentes dans le collège des usagers (...) sur l'articulation entre « titulaires » et « suppléants », sur la durée du mandat. Toutes ces questions restent ouvertes et font l'objet de réflexion lors des différentes réunions du CVL, mais aussi à l'occasion de l'étude du CNRS sur le fonctionnement de cette instance.

#### Samagnan Djo

Président du CVL

Les représentants au sein du CVL sont hétérogènes et sont là pour des raisons diverses (...). Un des défis majeurs du CVL est d'instaurer une dynamique sur le territoire. À Maripa-Soula, il faudra prendre en compte de nouveaux bassins de vie afin que toute la population soit représentée. J'attends beaucoup des résultats de l'étude et des préconisations qui seront faites.



Le 29 octobre, une cérémonie a été organisée pour rendre hommage au travail de Claude Suzanon, qui présidait ce jour son dernier Conseil d'administration. Il était président du Parc amazonien depuis 2013 © Jody Amiet / PAG

## ○ Au sujet de la situation de l'orpaillage illégal

### **Samuel Finielz**

*Procureur de la République*

La nouvelle stratégie judiciaire mise en place (concernant la lutte contre l'orpaillage illégal) est la bonne, c'est-à-dire s'attaquer plus à ceux qui organisent l'orpaillage illégal plutôt qu'à ceux qui le font. (...)

Au tribunal correctionnel, on vise les organisateurs afin d'avoir des résultats plus significatifs sur tous les domaines de l'orpaillage.

### **Gauthier Horth**

*Conseiller territorial*

Il faut changer de paradigme. Le PAG est en moyenne dix fois plus grand que les autres parcs nationaux français, mais quand on compare les budgets, le ratio n'est pas le même. Cela démontre que l'État n'a pas les moyens de ses ambitions, et ne donne pas au PAG les moyens suffisants pour gérer 33 000 km<sup>2</sup>.

### **Samagnan Djo**

*Président du Comité de Vie locale*

La population « française » a le droit d'exiger plus, et d'avoir le même traitement qu'un Français de l'Hexagone. À cause de l'orpaillage illégal, la population n'ose plus se déplacer et s'enferme dans les bourgs. (...) La population se sent en guerre.

### **Pascal Vardon**

*Directeur du Parc amazonien*

L'établissement est plus que favorable pour collaborer encore plus avec la justice. L'orpaillage génère des préjudices dans différents champs : atteinte environnementale, atteinte à la santé humaine et atteinte aux modes de vie des habitants. Il faudrait pouvoir donner une valeur à chacun de ces préjudices afin d'y associer une peine et une sanction.

### **Marc Del Grande**

*Préfet de la Guyane*

La stratégie de la lutte contre l'orpaillage illégal vise principalement à assécher les flux logistiques.

Il faut avouer que nos adversaires sont très réactifs et obligent les forces de l'ordre à réinventer sans cesse de nouvelles techniques pour surprendre l'adversaire.



## UNE MISSION DE SENSIBILISATION DANS LES MINISTÈRES À PARIS

Suite au courrier adressé au président de la République en décembre 2019, alertant sur les conséquences de la persistance et de l'intensité de l'orpaillage illégal dans le Sud Guyane, le président Claude Suzanon et le directeur Pascal Vardon sont allés rencontrer à Paris le Directeur de l'Eau et de la Biodiversité au ministère de l'Écologie, le représentant du Directeur général des Outre-mer au ministère des Outre-mer, le conseiller « Écologie » du président Emmanuel Macron à l'Élysée et... Mme Barbara Pompili, en sa qualité de députée et présidente de la Commission de l'Aménagement et du Développement durable à l'Assemblée nationale.

Cette démarche avait pour but d'expliquer la démarche à l'origine du courrier adressé au président de la République, traduire l'exaspération des populations du Sud Guyane vis-à-vis de l'orpaillage illégal, et rechercher des moyens d'infléchir la courbe en mobilisation des ressources nouvelles adaptées à l'ampleur de ce fléau.



# Vie de l'Établissement

L'Établissement public du Parc amazonien de Guyane peut s'appuyer sur une équipe multiculturelle, répartie sur un territoire aussi vaste que la Belgique. Cette situation, unique pour un parc national français, demande des moyens logistiques, numériques et humains spécifiques, adaptés au milieu amazonien. L'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de l'Établissement permet de faire vivre une culture commune « Parc », au plus près du territoire et de ses habitants.

*The public establishment of the French Guiana Amazonian Park can draw on the support of a multicultural team, spread out over a territory as large as Belgium. That situation, which is unique for a French national park, calls for specific logistics, digital, and human resources adapted to the Amazonian environment. All the activities implemented to ensure the proper functioning of the Establishment enable a shared « Park » culture to thrive, tied closely to the territory and its inhabitants.*

# Ressources humaines

## 90 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



### LES CHIFFRES CLÉS

#### Emploi

On compte en 2020, au Parc amazonien de Guyane :

- 86 agents sur poste permanent, dont 36 % de femmes,
- 20 agents sur poste temporaire ou sur contrats de projet, dont 50 % de femmes
- 20 agents sur contrats courts ou vacances, dont 60% de femmes
- 5 stagiaires rémunérés
- 5 Engagés en service civique recrutés pendant 8 mois.

#### Emplois sous plafond

Le nombre d'ETP (équivalents temps plein) se monte à 85.60, les ETPT (équivalents temps plein travaillés) à 86.01, dont 21.67 ETPT fonctionnaires titulaires (5.5 en position de détachement et 16.17 en position d'activité), 64.34 ETPT contractuels (42.09 en CDI et 19.67 en CDD) et 2.67 ETPT occasionnels (renfort ponctuel).

#### Emplois hors plafond (projets sur financements extérieurs)

On comptait 17.30 ETP (équivalents temps plein) et 16.32 ETPT (équivalents temps plein travaillés). Ces emplois ont notamment concerné l'animation autour de la gragerie de Camopi, les postes de coordinateur et d'assistante LEADER, le programme Terra Maka'andi (gestion des ressources naturelles).

#### L'année 2020, c'est aussi...

- 28 procédures de recrutement
- 32 contrats conclus (29 CDD et 3 CDI en renouvellement)
- 11 avenants signés.

#### Temps incomplet

- 12 agents sont à temps incomplet de 50 % (dont 7 agents dédiés au programme Terra Maka'andi de gestion des ressources naturelles).
- 2 agents sont à temps incomplet de 80%.

Le Parc amazonien a connu en 2020 une relative mobilité due soit à des fins de contrats (3), soit à des démissions (2), soit des disponibilités pour convenance personnelle (1).

#### Carrières

- 19 agents titulaires et contractuels ont bénéficié d'un changement d'échelon.
- 2 agents contractuels en quasi-statut ont bénéficié d'un changement de niveau
- 2 agents en PNA ont bénéficié d'un changement de grade ou de corps.

### CONDITIONS DE TRAVAIL ET ACTION SOCIALE

Seulement **10 visites médicales** se sont tenues au titre de la médecine de prévention en raison de la crise sanitaire. Il s'agit essentiellement de visites de reprise, de mi-temps thérapeutique ou à la demande de l'employeur ou de l'agent.

#### Santé et sécurité au travail

La santé et sécurité au travail ont été essentiellement considérées en fonction de la crise sanitaire liée au Covid 19, notamment lors des 7 CHSCT et des 12 CT (lire ci-contre).

Une communication par courriel à l'ensemble des agents, intitulée « Les Conseils de Rosiane » (NDLR : Rosiane étant la conseillère de prévention) a pu cependant être mise en place. Efficace dans leur format, ces messages peuvent souligner les points précis liés à l'actualité, ou effectuer des rappels.

#### Action sociale

L'établissement participe au coût des repas des agents à Rémire-Montjoly et Maripa-Soula (site où un conventionnement a été possible). Deux agents ont bénéficié d'une aide matérielle.

### INSTANCES PARITAIRES ET DIALOGUE SOCIAL

En 2020, se sont tenues :

- 2 réunions de la **Commission consultative paritaire locale** (CCPL), dont 1 CCPL disciplinaire
- 12 réunions du **Comité technique local** (CTL), la plupart étant liées à des exigences de gestion de crise Covid (dont confinement, plans de continuité et de reprise d'activité).
- 7 réunions du **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail** (CHSCT).

Les **réunions de dialogue social**, en principe organisées régulièrement, n'ont pas pu se tenir en 2020 à cause de la crise sanitaire. Elles réunissent le Directeur du PAG, le Secrétaire général, la responsable des ressources humaines, les représentants des organisations syndicales et le représentant du personnel au conseil d'administration.

Elles sont un moment d'échanges informels sur tout ce qui touche à la vie du parc en complément et en dehors du cadre plus normé des instances paritaires.

# Plan de formation

## DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES



*Malgré le contexte sanitaire, plusieurs formations prévues en 2020 ont pu être réalisées.*

En théorie, 85 formations étaient inscrites au Plan de formation 2020.

En pratique, lors de la validation du Plan par la direction, seules les formations dites « obligatoires » et en « priorité 1 » ont été retenues pour des raisons budgétaires et de temps, soit un total de 24 formations. Sur ces formations, seules trois ont pu être réalisées en raison de la crise sanitaire.

Toutefois, lors du confinement, quelques chefs de service ont permis à leurs agents de s'inscrire à des formations à distance (hors Plan). Celles-ci étaient proposées par le CVRH de Rouen, la préfecture (plateforme SAFIRE) et des partenaires. Au

total, 9 formations à distance ont ainsi été suivies. Les médiateurs du programme Terra Maka'Andi et les engagés en service civique (VSC) ont en outre bénéficié de formations adaptées à leurs fonctions.

Ainsi, **61% des 126 agents présents** (permanent et non permanents) ont suivi au moins une formation en 2020.

Le montant total des dépenses de formation incluant les coûts annexes s'élève à **31 434,75 €**.

À noter qu'une grande majorité des formations inscrites au Plan de formation 2020 ont été reportées à 2021.

### THÉMATIQUES DE FORMATION

#### En interne :

- Formation OUPS (Outils, Usage, Pratique et Sécurité du numérique)

#### À distance :

- Formation aux fonctionnalités de PMB
- Formation Préparation aux concours (oral et RAEP)
- MOOC : introduction aux statistiques R
- Management en contexte de déconfinement
- Les coopératives d'activités et de l'emploi
- OSIRIS
- Gestion FEADER
- Fondamentaux de la rédaction administrative

#### Formation SST (santé et sécurité au travail) :

- Formation des membres du CHSCT
- Formation au tir pour les inspecteurs de l'environnement
- Formation SaFe

#### En externe :

- Fortinet NSE – Fortigate security

Les agents ont pu s'inscrire à des formations à distance auxquelles ils ne se seraient certainement pas inscrits si le confinement leur avait laissé le choix. En effet, seules les formations inscrites au Plan et validées auraient été mises en œuvre. Pour autant, ces formations ont été tout à fait utiles !

Nombre de formations réalisées	Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Nombre d'heures
12	77	116,5	744

Coûts pédagogiques	Coûts annexes	Nombre d'agents par catégorie		
		A	B	C
21 145,48 €	10 289,27 €	27	26	24



### AMICALE TUKUSIPAN

Conformément à ses statuts, le but de l'amicale est de mettre en place des activités culturelles et sportives afin de permettre le maintien et le développement des liens entre les agents du Parc, tous sites confondus. En 2020, l'amicale comptait 129 adhésions (53 adhésions d'agents, 16 adhésions de conjoints et 60 adhésions d'enfants).

Le bureau a été renouvelé le 5 février 2020 avec de nouveaux membres, en

dehors de la Présidente qui a été réélue dans ses fonctions.

En fin d'année, quand le contexte sanitaire était favorable, quelques activités ont pu être organisées. C'est le cas de la traditionnelle marche Waka Yepe, à Rémire-Montjoly (12 km), qui a réuni près d'une centaine de personnes dans le respect du protocole sanitaire. Des repas de fin d'année ont également été organisés pour les agents.

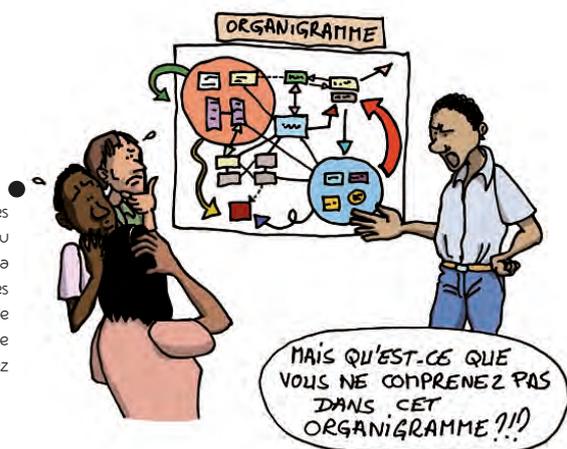


# Lancement d'un audit ORGANISATIONNEL



## POURQUOI UN AUDIT ORGANISATIONNEL ?

Illustrations réalisées à l'occasion du lancement de la démarche et utilisées dans un document de communication interne  
© Jean-Pierre Penez



Le Parc amazonien a décidé d'engager une réflexion sur son organisation interne.

La nécessité d'un audit organisationnel du Parc amazonien avait été suggérée par des agents qui estimaient nécessaire d'interroger notre organisation actuelle afin d'identifier des pistes d'amélioration. Le comité de direction a pris la décision en décembre 2019 d'engager cette réflexion.

L'audit organisationnel vise à améliorer l'organisation du Parc pour :

- gagner en efficacité
- renforcer la proximité au territoire
- être plus cohérent avec notre stratégie et nos priorités
- et gagner en sens et en motivation pour les agents

Le processus vise à définir une nouvelle organisation cible du Parc et les moyens de la mettre en œuvre.

Ce travail, in fine, de réorganisation, vise à répondre uniquement à des questions de fonctionnement interne. Il cherche à résoudre certaines difficultés vécues au quotidien par les agents. Il n'est pas dicté par des déterminants extérieurs (mouvement général de réorganisation décidé par ailleurs, baisse d'effectifs ou autres...).

## PREMIÈRES ÉTAPES CONDUITES EN 2020

### Quelle méthode ?

L'année 2020 a été mise à profit pour caler la méthode. Un appui a été trouvé auprès du Centre de valorisation des Ressources humaines (CVRH) de Rouen, qui intervenait déjà pour le Parc amazonien et a accepté d'accompagner cette démarche. D'autres parcs nationaux ayant conduit des réflexions similaires ont été consultés pour bénéficier de leur retour d'expérience, même si les contextes sont très différents. Ils nous ont notamment conseillé d'éviter des processus trop longs s'étendant sur plusieurs années ainsi que des approches trop descendantes.



## Une enquête auprès des agents pour contribuer à poser un diagnostic

Le Parc amazonien a confié au cabinet AFCOR la réalisation d'une enquête auprès des agents portant sur les forces et faiblesses de l'organisation actuelle de l'établissement public du Parc amazonien : localisation des effectifs, compétences présentes ou absentes sur les différents sites au regard des objectifs poursuivis, liens hiérarchiques, liens fonctionnels entre les agents, mode projet, gouvernance interne (efficacité des différentes réunions, mode de prise de décision), clarté des rôles de chacun, lisibilité de l'organigramme...

La participation sur la base du volontariat a été importante puisque près de 60 entretiens ont été réalisés en novembre 2020, soit un peu plus de 50% des agents du Parc. La grande majorité des entretiens a pu être menée en présentiel, dans les locaux du siège à Rémire Montjoly, Camopi, Maripa-Soula, Papaïchton et Saül. Quelques entretiens ont été réalisés par téléphone.

## PROCHAINES ÉTAPES EN 2021

La réflexion se poursuit en 2021, avec la tenue d'un séminaire interne en début d'année qui, sur la base notamment des résultats de l'enquête interne, permettra de définir précisément les axes de réflexion prioritaires ainsi que le calendrier de travail.



# Équipements & INFRASTRUCTURES



## ○ CAMOPI

### Résiliation du marché pour la Maison du Parc



Après un démarrage difficile de la construction lié aux mouvements sociaux de 2017, puis des contraintes d'approvisionnement en 2018, le chantier de la Maison du Parc de Camopi a pris un nouveau retard en 2019 en raison de difficultés propres à l'entreprise chargée de la construction. Fin 2019, le taux de réalisation était estimé à 97% (des lots charpente et Gros œuvre).

2020 a été marquée par le confinement, qui s'est avéré particulièrement long dans l'Est guyanais et en particulier à Camopi, avec une levée de confinement d'un mois seulement, en septembre, avant celle de décembre. Les travaux d'électricité et de plomberie ont pu avancer mais la situation s'enlisant, et le titulaire n'ayant toujours pas la capacité à répondre à nos demandes et injonctions de reprendre les travaux, le marché a été résilié fin 2020. Les travaux de finition pourront en conséquence être réalisés en dehors de ce marché, devenu bloquant.

### Travaux au pôle logistique et dans les logements

En début d'année, malgré la crise sanitaire qui a gelé la dynamique de 2019, quelques travaux d'amélioration ont pu être réalisés au pôle logistique de la DTO : pose d'une « casquette » complémentaire sur l'abri pirogue, pose d'un faux plafond dans une chambre d'un logement de passage, réalisation d'un escalier en bois pour faciliter la circulation sur le terrain, etc.

### Réalisation d'une passerelle côté aérodrome

Afin de permettre l'accès au terrain logistique des véhicules lourds, il a été nécessaire de reconstruire et renforcer la passerelle de 11m située sur le chemin d'accès, côté aérodrome de Camopi.

Ces travaux ont été confiés à l'ACI (Atelier et Chantier d'Insertion professionnelle) Ka'a constructions, et s'inscrivent dans une action globale du Parc amazonien de soutien au développement local et à la formation des jeunes issus du territoire.

## ○ PAPAÏCHTON

### Derniers travaux dans la maison de passage

La réhabilitation du bâtiment à vocation de logement de passage pour les agents du Parc amazonien a été finalisée en toute fin 2019 : rénovation complète de la toiture, d'une partie des murs porteurs, et de la cuisine, construction d'un bloc sanitaires. 2020 a permis de réaliser des finitions et des travaux intérieurs pour l'électricité et la cuisine.

### Construction d'un local de stockage

Le service technique de l'antenne de Papaïchton a commencé la réalisation d'un ensemble de trois locaux de stockage / garage pour les besoins de l'antenne. En effet, des équi-



pements s'accumulaient dans le dépôt de carburant et à l'intérieur même des bureaux. Ces nouveaux locaux doivent être mis rapidement en service pour faciliter le travail de l'antenne dès 2021.

## ○ MARIPA-SOULA



### Poursuite de la construction de la Maison du Parc

La construction de la Maison du Parc, démarrée au 2<sup>nd</sup> semestre 2016, a été confrontée à un arrêt de chantier en novembre 2017 consécutivement à un doute sur la provenance et la qualité des essences de bois utilisées.

Ce problème résolu en 2018, le chantier a pu reprendre en 2019 mais a été à nouveau fortement ralenti par des problèmes internes de l'entreprise chargée du lot en cours (gros œuvre, charpente). Fin 2019, les travaux ont repris, malheureusement arrêtés de nouveau début 2020 par les contraintes sanitaires. Les travaux ont enfin pu redémarrer en septembre 2020. Le planning est décalé pour une livraison en 2021. Le Plan de relance permet en outre de prévoir une centrale solaire pour l'autoconsommation énergétique, qui sera réalisée en même temps que l'achèvement des travaux.

### Travaux à la maison « Météo France »

La maison dite « Météo France » à Maripa-Soula, qui bénéficie d'une convention d'occupation de neuf ans à l'usage du Parc amazonien, a fait l'objet d'une réflexion quant à son utilisation, en particulier par les services déconcentrés de l'État. Elle est aujourd'hui opérationnelle et utilisée en concertation avec les partenaires qui en occupent une partie. L'étage offre un espace logement pour les agents en mission.

# Achats

## & MARCHÉS PUBLICS



Les achats et marchés publics ont été ralentis pendant la période de confinement, mais néanmoins pas totalement à l'arrêt.

La crise sanitaire a nécessité une grande capacité d'adaptation (télétravail, puis alternance présentiel/distanciel), mais aussi une adaptation aux contraintes de déplacements sur le territoire, différenciées en fonction des destinations. Ainsi, la logistique transport d'équipement, matériel et matériaux, fournitures, a nécessité beaucoup d'inventivité : de la sollicitation des Forces armées en Guyane aux agents du Parc amazonien en mission, et parfois des moyens de transport type hélicoptère, avion privé...

La période de confinement, puis de déplacements très contraints qui a suivi, a induit une très forte augmentation de l'activité de la cellule logistique-achats de septembre à novembre, avec une augmentation significative des demandes d'achats sur les trois derniers mois de l'année.

Une année ralentie dans un premier temps, puis fortement accélérée dans un second temps, et toujours avec la même philosophie : répondre aux besoins spécifiques exprimés par les services et les délégations, et solliciter autant que possible les compétences locales, qu'il s'agisse de travaux, de fournitures/services ou de prestations intellectuelles.

### ● MARCHÉS PUBLICS

#### Reconduction de marché :

Les marchés suivants ont fait l'objet d'une reconduction tacite ou expresse d'un an :

- Prestations de service d'agence de voyages ;
- Prestations de location d'hélicoptère avec équipage ;
- Prestations de nettoyage des locaux du Parc amazonien (siège Rémire, bureaux du PAG à Maripa-Soula et maison Météo France, locaux DTC) ;

#### Nouveaux marchés :

Les marchés publiés en 2020 sont les suivants :

Marchés de prestation de service :

- Prestations d'assurance (relance) ;
- Prestation de mise à disposition de salariés pour le Parc amazonien de Guyane ;
- Nettoyage des locaux de la DTC (changement de prestataire suite à résiliation) ;
- Entretien des sentiers de la DTM.

Marchés de prestations intellectuelles :

- Enquête auprès des agents sur l'organisation du Parc amazonien de Guyane ;

Marchés de travaux :

- Construction de la maison du PAG à Maripa-Soula - Lot n°3 menuiseries bois (relance suite à infructueux).

### ● ACHATS ET LOGISTIQUE

Environ 1 000 bons de commande (1 520 en 2019) ont été émis en 2020, dont 660 par la cellule logistique-achats (idem en 2019), 280 pour les besoins de transport, hébergement et restauration des agents et intervenants (470 en 2019) et 60 pour assurer les commandes générales et « transversales » (téléphonie, internet, abonnements divers).

En 2019, un travail de mutation de la procédure d'achat avait débuté, en partenariat avec la délégation du Maroni. Le logiciel de demande d'achat GESPAG étant devenu obsolète, il était nécessaire de travailler sur un nouveau système, dont la mise en œuvre n'a pas pu être testée en 2020 du fait des « perturbations » fonctionnelles liées à la crise sanitaire. Ainsi, cette mutation est reportée à 2021, et s'appliquera dans une première phase à la délégation du Maroni, puis progressivement à l'ensemble de l'établissement (siège et délégations). Cette nouvelle procédure intégrera un suivi de l'acheminement des matériels et achats.

A noter : la cellule s'est réorganisée en 2020, en intégrant le poste (très transversal) du mécanicien, maintenant rattaché au Secrétariat général. Son temps de présence au siège est d'environ 30%, les 70% restants étant partagés entre les trois délégations, et modulables en fonction des besoins. Une évolution du poste d'aide-logisticien est également à souligner, avec l'intégration dans la cellule d'un technicien infrastructures logistique et achats. De même que pour le poste de mécanicien, le technicien infrastructure partage son temps entre le siège (aspects logistique et achats majoritairement) et les délégations (aspects infrastructures prépondérants).

Cette réorganisation permet une réponse adaptée et ajustée au plus près des besoins de l'établissement.

Répartition par type de marché public en 2020  
(nouveaux marchés)

Type de marché	Nombre de marchés	Montant total	Dont prestataires locaux
Prestations de service	6	242 700€	100 %
Prestations intellectuelles	1	20 000€	0 %
Travaux	1	240 000€	100 %
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>502 700€</b>	<b>96 %</b>



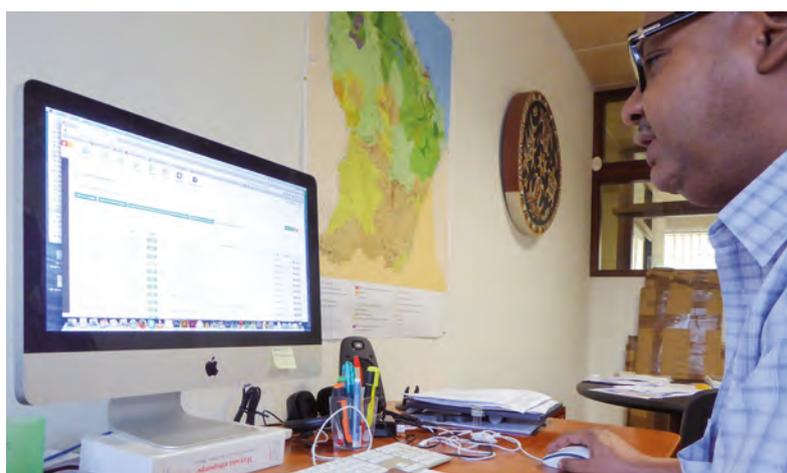
# Systeme d'information & RÉSEAUX INFORMATIQUES



2020 a été une année marquante dans la restructuration du système d'information (SI) du Parc amazonien de Guyane. Plusieurs projets qui étaient en gestation depuis des années ont pu se concrétiser.

## ○ SÉCURISER L'INFRASTRUCTURE TECHNIQUE

L'infrastructure technique a été consolidée avec la mise en place de serveurs d'applications et de systèmes de synchronisation en temps réel, ainsi qu'un **système de sauvegarde** plus performant, assurant la sécurité du patrimoine de données acquises et produites par le Parc. Des **infrastructures relais** ont été installées dans les principales délégations pour améliorer l'authentification et les échanges en diminuant la pression sur des réseaux internet parfois fragiles dans le Sud de la Guyane. Un système de gestion centralisé des réseaux wifi ainsi qu'un système de supervision sont aussi désormais en place pour surveiller cette infrastructure et alerter en cas de panne sur les différents matériels et réseaux utilisés.



## ○ DES OUTILS POUR FACILITER LE TRAVAIL À DISTANCE

Dans le domaine des applications et services, on notera la mise en œuvre d'une solution de **cloud privé** (appelée Weko et basée sur la solution open source NextCloud) qui aura permis à de nombreux agents d'accéder aux données de l'établissement à distance, pendant le confinement. La fin d'année aura aussi été l'occasion de monter en gamme pour proposer des services collaboratifs en ligne

et en temps réel sur cette même solution. Avec les mesures de distanciation sociale et le recours important au télétravail, **la visioconférence** est devenue un service stratégique. Le Parc amazonien s'est considérablement renforcé sur ces aspects en se dotant à la fois de solutions logicielles spécifiques mutualisées avec d'autres parcs nationaux, mais aussi en se dotant d'équipements ad hoc. L'Office

français de la biodiversité a de son côté contribué à mettre en place et renforcer une autre solution qui a efficacement complété l'offre de service lorsque les besoins ont explosé, lors du deuxième confinement. Cet outil a été utilisé lors du dernier Conseil scientifique de l'année, au mois de décembre, et a permis de réunir virtuellement tous les membres dans de bonnes conditions.

## ○ BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Un système intégré de **gestion de bibliothèque** a également été mis en place dans les derniers jours de décembre (*lire aussi l'article consacré à Koni, en page 34*). Il est composé d'une interface de gestion permettant de référencer les ouvrages physiques et numériques disponibles au

Parc amazonien et d'une interface publique accessible à tous.

Un bon moyen de faire l'état des publications, améliorer la diffusion des productions du Parc et accéder simplement à la littérature grise souvent difficile d'accès pour le grand public.



## SENSIBILISER AUX BONNES PRATIQUES

Une grande campagne de formation des agents du Parc amazonien a été lancée début 2020 et se sera poursuivie à distance malgré le confinement. L'objectif était de construire une culture SI commune, former aux nouveaux outils, aux bonnes pratiques et sensibiliser aux impacts environnementaux du numérique. Une culture à forger au long cours !

## ○ NOUVELLE INTERFACE DE CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE

Dans le domaine des systèmes d'information géographique, une nouvelle interface de **cartographie dynamique** en ligne a été publiée grâce à l'appui de la communauté des parcs nationaux et de l'OFB. Elle permet notamment de relayer les projets de délimitation frontalière franco-surinamaise et de proposer un appui

technique à nos partenaires dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal. Enfin, le site **Rando Amazonie** a fait peau neuve et l'application portable sur mobiles a été mise à jour. Une bonne occasion de redécouvrir les 21 parcours touristiques présents sur les communes du Sud Guyane en parcourant les plus de 300 points d'intérêts référencés.

# Communication

## VALORISER LE PARC NATIONAL

Le service Communication du Parc amazonien de Guyane réalise tout au long de l'année des supports de communication adaptés aux besoins des délégations territoriales et des services de l'Établissement. Il mène des actions visant à augmenter la visibilité du territoire mais aussi à sensibiliser le public sur les richesses naturelles, culturelles et humaines du Sud Guyane.

### ÉVÉNEMENTIEL

#### Journées européennes du Patrimoine : un partenariat avec Guyane la 1<sup>ère</sup>



À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le Parc amazonien de Guyane et l'Office de tourisme de l'Ouest guyanais ont réalisé des modules sonores liés aux patrimoines naturels et culturels du territoire. Ceux-ci ont été diffusés durant

une semaine sur les ondes de la radio publique.

En télévision, cinq films tirés des archives du Parc amazonien et visibles sur sa chaîne You Tube ont été diffusés tout au long de la semaine sur la chaîne Guyane la 1<sup>ère</sup>, une première !

Un grand défi « Montre-nous ton patrimoine » a également été organisé sur les réseaux sociaux. Les internautes étaient invités à photographier ce qu'ils considéraient comme leur patrimoine. Une trentaine de personnes ont participé, originaires en majorité de Maripa-Soula, mais aussi de Papaïchton. Tous ont été récompensés par des lots réalisés par des artisans locaux.

#### Atlas de la Biodiversité communale de Papaïchton : un lancement réussi !



L'ABC de Papaïchton étant un programme collaboratif impliquant les scolaires, habitants et visiteurs, il était important d'organiser localement un événement de lancement. Celui-ci s'est déroulé les 11 et 12 décembre dans la capitale du Pays Boni.

Des contes, films et exposition photo sur le thème de la biodiversité ont été proposés au public, avant la mise en œuvre d'animations liées à l'éducation à l'environnement et au développement durable pour les enfants. Un film court retraçant l'événement a été réalisé par l'équipe de communication renforcée par un vacataire vidéaste. Un lancement de bon augure pour la suite de ce programme, qui durera jusqu'en 2023 !

#### Un concours pour la Fête de la gastronomie

Niaang Tëtukhe Manjé : chaque année au mois de septembre, les habitants de Maripa-Soula et Papaïchton rivalisent d'imagination pour la Fête de la gastronomie. La situation sanitaire a encouragé l'équipe de la délégation territoriale du Maroni à innover en proposant un concours sur les réseaux sociaux. Le thème était d'actualité : « Votre plat traditionnel préféré pendant le confinement ». Les trois lauréates ont été filmées en train de préparer leurs recettes : Helsa (Papaïchton) a cuisiné un Mafé, Lucie (Maripa-Soula bourg) un Mboo et Alikunama (Taluen) un Kasili Yakan Watau.

Ce sont les internautes qui les ont départagées sur notre page Facebook. Helsa a raflé la victoire avec 346 votes, suivie de Lucie (220 votes) et Alikunama (126 votes).



#### Accompagner le déploiement de la marque Esprit Parc national

2020 a vu le Parc amazonien engager le déploiement de la marque Esprit Parc national sur le territoire du Sud Guyane. Une première brochure présentant les ambitions et valeurs de cette marque commune aux parcs nationaux a été réalisée et diffusée auprès des potentiels bénéficiaires. La réalisation d'un film de promotion a été reportée en raison de la crise liée au Covid-19.



#### Deux marchés artisanaux... de Noël

Suite à l'annulation du grand marché artisanal du Maroni à Maripa-Soula à cause de la crise sanitaire, et afin de promouvoir le territoire et les savoir-faire traditionnels, un marché de Noël a été organisé les 11 et 12 décembre par le Parc amazonien à Maripa-Soula et à Papaïchton, en collaboration avec les équipes municipales de ces communes.

L'objectif de faire de ce marché un moment convivial après la longue période de confinement a été atteint !



## PHOTOTHÈQUE ET MISE À DISPOSITION D'IMAGES

La photothèque du Parc amazonien, mise à jour tout au long de l'année, compte à l'heure actuelle 11 500 photos. L'établissement met régulièrement à disposition des photos pour ses partenaires (institutions, universités, médias, etc.).

Quatre contrats de mises à disposition d'images ont ainsi été signés en 2020, généralement pour une durée d'un an. Une photothèque réalimentée par de nouvelles images grâce au travail minutieux de classification, sélection et indexation de notre vacataire photographe en fin d'année.

## RELATIONS COURANTES AVEC LES MÉDIAS

L'année 2020 a été marquée par la crise Covid-19. À partir du mois de mars, l'essentiel des sujets d'actualité se sont concentrés sur ce sujet et les mots-clés confinement, Covid-19, Urgence sanitaire, coronavirus, pandémie, couvre-feu, etc. ont fait les gros titres des médias.

En Guyane, les mêmes sujets liés à cette crise sanitaire inédite ont émergé mais sur les territoires du sud, concernés par le Parc amazonien, les problématiques liées à l'orpaillage illégal et aux conditions de vie des peuples autochtones ont de nouveau attiré l'attention des médias, en lien ou pas avec la crise sanitaire.

### D'autres événements ont été relayés par la presse locale :

- En janvier 2020, le portail Outre-Mer 1<sup>ère</sup> a consacré un dossier au projet SAWA – Savoirs Autochtones Wayana Apalaï, en lien avec le musée du Quai Branly sur les cultures amérindiennes du Haut-Maroni. Pour en savoir plus : [www.watau.fr](http://www.watau.fr).



- Entre le 10 et le 14 février, le programme de coopération régionale Renforesap tenait son 3<sup>e</sup> et dernier atelier de travail à Cayenne et Régina sur la thématique de l'orpaillage illégal. Il fut l'objet de reportages sur Alizés TV Guyane (groupe de télévision basé en Guadeloupe), Guyane la 1<sup>ère</sup> radio et télé, et Radio Péyi. Des acteurs du programme comme Odacy Davis de la Commission des Aires protégées du Guyana et Sevahnee Pyneandy, coordinatrice du programme, étaient les invités du Grand Forum sur Radio Péyi, le 10 février, pour une émission de 45 min.

- En mai, les fortes inondations sur la commune de Camopi ont fait l'objet de reportages télévisés sur Guyane la 1<sup>ère</sup>. La



mobilisation des pouvoirs publics sur le terrain, dont les agents du Parc amazonien, a été mise en lumière.

- En octobre et novembre 2020, deux reportages ont été consacrés à la découverte de vestiges précolombiens sur le mont Galbao à Saül. Le premier fait suite à la cartographie LiDAR « Cartographie de Saül : découverte de sites précolombiens » et le second au travail d'un agent du Parc amazonien « Saül : découverte de vestiges précolombiens » sur les antennes de Guyane la 1<sup>ère</sup>.

- Dans le Supplément Péyi du 11 octobre, émission matinale de Radio Péyi, le directeur adjoint du Parc amazonien, Arnaud Anselin, était l'invité du jour autour de la question : « Où en est le Parc amazonien ? ».

- Claude Suzanon était l'invité de Jessy Xavier pour le magazine Politik Hebdo sur Guyane la 1<sup>ère</sup> le 5 novembre. Il devait répondre sur la situation du Parc amazonien et son bilan en tant que président pendant ces sept dernières années, lui qui clôturait sa dernière mandature.

- Le lancement de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) à Papaïchton a été relayé par Radio Péyi en fin d'année, tout comme l'Aire terrestre éducative à Maripa-Soula.

L'orpaillage illégal et des chiffres toujours à la hausse ont fait le cœur de l'actualité en Guyane.

- Suite au Conseil d'administration du 12 mars 2020, Guyane la 1<sup>ère</sup> titrait « Orpaillage clandestin : nouveaux constats, plus qu'alarmistes... » dans le reportage diffusé au journal télé.

- Une information reprise également sur le site d'actualités Guyaweb.

- Le 21 avril, un article sur le site web et un reportage télé de Guyane la 1<sup>ère</sup> évoquait le poste d'opérations avancées de gendarmes et militaires dans les structures de Baboon Olo mises à disposition par le Parc amazonien.

- En juin, c'est Guyaweb qui relatait « l'activité des barges chercheuses d'or qui polluent le fleuve frontière ».

- La deuxième réunion du Conseil d'administration, en octobre, fait à nouveau ressortir les mauvais chiffres de l'orpaillage illégal dans le média public Guyane la 1<sup>ère</sup> « Parc amazonien : toujours plus de sites d'orpaillage clandestin ».

- Deux mois plus tard, un nouveau reportage et article sur le site web de Guyane la 1<sup>ère</sup> sur ce thème : « L'orpaillage clandestin en hausse dans le Parc amazonien, les opérations Harpie se multiplient ».

**Au niveau national**, orpaillage illégal, pandémie et difficultés des populations du fleuve ont été la source de nombreux articles de presse.

Deux reporters ont signé une série d'articles sur le Haut-Maroni dans les médias nationaux comme Reporterre, RFI et la revue Politis : « En Guyane, l'orpaillage illégal s'intensifie pendant la pandémie » (Reporterre), « Les Amérindiens de Guyane, isolés et à court de vivres » (Politis) et « Les Amérindiens perdus sur le chemin de l'école » (RFI). Le magazine Télérama lui revenait sur « le profond désespoir du peuple wayana ».



- En février, l'accent était mis sur un agent garde forestier et policier de l'environnement du Parc amazonien, Arnaud Jahn-Oyack dans l'émission Les Témoins d'Outre-mer (LTOM) sur les réseaux Outre-mer la 1<sup>ère</sup> de France Télévision dans le cadre d'une émission consacrée aux gardes forestiers.

- Le 11 mars, le directeur du Parc amazonien, Pascal Vardon était interviewé par des membres de l'association LabStrus de Nantes dans le cadre du projet UWA – Danse en Terre d'Amazonie, un

film documentaire sur les pratiques de danses traditionnelles en Guyane. Ils ont notamment tourné des séquences sur les danses aluku à Papaïchton.

- En novembre 2020, deux tournages étaient réalisés sur les territoires du sud. L'un à Saül dans le cadre du magazine de l'évasion culturelle sur la chaîne franco-allemande ARTE, « Invitation au Voyage ». Le réalisateur a tourné des séquences du film avec le chef de la délégation territoriale du Parc amazonien à Saül. L'autre tournage avait lieu sur Taluen et

Papaïchton par la société de production Cartel Presse Paramonti pour la chaîne publique France 3 dans le cadre d'un reportage sur la forêt guyanaise.

- Au mois de décembre, c'est une équipe emmenée par le reporter naturaliste Remy Dupouy qui s'est rendue sur le Lawa dans le cadre du tournage d'un documentaire de la collection Wildlive Expeditions pour le groupe TF1/Ushuaïa et TV5 Monde. Il a tourné une séquence sur le site des Abattis Kotika avec Touine Kouata, agent de la délégation du Maroni à Papaïchton.

La diffusion de son film sur les milieux naturels et espèces remarquables sera accompagnée d'un dispositif web étoffé sur les réseaux sociaux en 2021.

- Le journal de Millau, un quotidien de l'Aveyron, a mis en lumière dans son numéro du 6 décembre 2020 un chercheur ichtyologue, habitant du coin, Gaëtan Pottier, revenant de la mission Gros Saut à Papaïchton.

- En décembre toujours, Guyane la 1<sup>ère</sup> en télévision a présenté le documentaire de Bernard Collet « La Guyane, c'est l'Europe » où l'on suit les traces d'un collégien de Trois Palétuviers à travers la Guyane. Durant ses étapes, il rencontre Dorian Audo, responsable du programme Leader pour le Parc amazonien, à Gobaya Soula. Ce film met en évidence l'impact réel de l'Europe sur la Guyane.



## PARTENARIAT EDITORIAL AVEC LES MÉDIAS



**Le MAG.** Le Parc amazonien a noué un partenariat avec le magazine agricole bimestriel *Le MAG*, lancé cette année. L'établissement contribue à chaque numéro avec un article sur un sujet lié à l'agriculture dans les territoires du Sud de la Guyane. *Le MAG* se veut être un outil d'échanges et de communication autour des questions qui agitent le monde agricole local. Il s'adresse avant tout aux acteurs de l'agriculture guyanaise.



**Boukan.** Le Parc amazonien a poursuivi son partenariat avec le magazine dédié aux Outre-mer Boukan, édité par l'atelier Aymara. Le successeur d'*Une Saison en Guyane* s'intéresse dans son numéro de septembre au programme de coopération régionale Renforesap. Intitulé « Le Plateau des Guyanes, une des dernières forêts tropicales intactes de la planète sous la menace de l'or », cet article passe en revue les projets de coopération entre les pays de la région dans le domaine de la connaissance et la conservation de la biodiversité.



**On Air.** La première sortie des élèves de 6<sup>e</sup> au sentier de la crique Daouda dans le cadre de l'Aire terrestre éducative a fait l'objet d'un article dans *On Air*, le magazine de bord des compagnies Air Guyane et Air Antilles.

Trois pages sont consacrées à ce beau projet de sensibilisation à l'environnement porté par le Parc amazonien en partenariat avec le collège Gran Man Difou à Maripa-Soula.

## COMMUNICATION NUMÉRIQUE

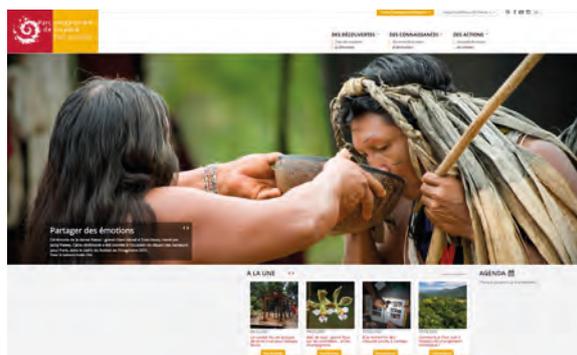
### Site internet [www.parc-amazonien-guyane.fr](http://www.parc-amazonien-guyane.fr)

Le site internet du Parc amazonien relaie ses principales actions tout au long de l'année. Entre janvier et décembre, 45 articles ont ainsi été mis en ligne.

Ils alimentent également une newsletter envoyée régulièrement aux 2 750 abonnés du Parc amazonien.

### Réseaux sociaux

Facebook et Instagram sont les deux réseaux sociaux privilégiés par le Parc amazonien. Le nombre d'abonnés à sa page Facebook a augmenté de 15%, passant de 7 615 abonnés à 9 200 en ce début d'année 2021. La publication ayant obtenu la plus forte audience en 2020 est un film de promotion des Abattis Kotika (commune de Papaïchton). 27 560 personnes l'ont visionné. Sur Instagram, le Parc amazonien compte quelque 2 500 abonnés.



## COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

### Un réalisateur et un stagiaire embarqués dans la mission Gros Saut

Le photographe/cinéaste Tanguy Stoecklé (Noctilio Productions) a été missionné par le Parc amazonien pour réaliser un reportage sur la mission d'exploration Gros Saut, sur le Grand Abounami. Il était accompagné d'Olivier Marin, un étudiant de l'IFFCAM (l'Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménagoute) en stage au Parc amazonien de Guyane.

Durant toute la mission, Tanguy et Olivier ont partagé le quotidien des scientifiques menant des inventaires naturalistes. Tous deux n'ont pas ménagé leur peine pour montrer celle des autres ! Leur film sera disponible et diffusé en 2021.

### Instants Nature sur Camopi

Le stagiaire de l'IFFCAM, Olivier Marin a séjourné en fin de stage à Camopi début décembre 2020, il en a profité pour nous ramener de belles images de la petite faune et de la flore des lieux. Des images filmées en mode macro qui nous font rentrer dans les plus petits détails de la vie de nos insectes par exemple. Il en a tiré sept clips vidéo d'une minute qui sont diffusés sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) en début d'année 2021 pour les vœux de l'établissement.

### Retour en vidéo sur la mission Haut-Koursibo

Un autre site très méconnu avait accueilli une mission d'exploration scientifique en novembre 2019 : le Haut-Koursibo. Le photographe et réalisateur Aurélien Brusini, qui en faisait partie, a réalisé un film de 17 minutes diffusé en début d'année 2020 sur les réseaux du Parc amazonien et de ses partenaires. Près de 7000 personnes l'ont vu.

### Mettre en valeur la réhabilitation des cases traditionnelles de Papaïchton

Le service communication a réalisé un film sur le programme de réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Bonville (Papaïchton). Ce film de 7 minutes donne la parole aux différents acteurs intervenant sur cet important projet. Il sera diffusé à l'occasion de l'événement d'inauguration des six maisons rénovées, au cours du premier trimestre 2021, puis diffusé sur les réseaux du Parc amazonien.



### Ichi, fille de Kalanā

Le réalisateur Philippe Bonifay a réalisé un film de 5 minutes consacré à Ichi Kouyouli, une jeune Amérindienne wayāpi originaire de Trois Sauts. Ce film s'attache à présenter son parcours : des études sur le littoral, une mission de service civique au Parc amazonien avant un retour au village en tant que médiatrice pour le programme Terra Maka'Andi. Ichi nous parle de son rapport à son village, sa culture, son identité.

### Itu Wasu, partager avec le monde qui nous entoure

Philippe Bonifay a accompagné des élèves du BTS Gestion et protection de la nature (GPN) de Matiti lors d'une mission d'inventaire herpétologique à Trois Sauts. Le film de 3 minutes qu'il en a retiré propose de découvrir les coulisses de ce déplacement, la recherche des reptiles et amphibiens en forêt et l'ensemble des animations réalisées avec les habitants et enfants.

Un film court de 13 à 15 minutes est en cours de finalisation sur cette même thématique.

### Semaine européenne de réduction des déchets

À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, des animations ont été proposées aux habitants de Maripa-Soula. Chacun pouvait venir avec ses appareils électriques ou électroniques en panne et se présenter aux stands de réparation / transformation tenus par des prestataires (PSP et Acces Mobile). Un film de sensibilisation a été réalisé à cette occasion sur les avantages de la réparation et du recyclage.

## SOUTIEN À L'ÉDITION

### Les Petites bêtes des jardins de Guyane (ONF Guyane)



Cet ouvrage est un guide illustré permettant une approche simple de la petite faune qui peuple les jardins et maisons de Guyane, avec de nombreuses anecdotes, photos et dessins. Il est le fruit d'une collaboration d'une vingtaine de spécialistes, scientifiques, naturalistes, sous la coordination éditoriale de l'ONF. Il traite plus de 250 espèces chez les gastéropodes (escargots, limaces...), insectes, arachnides (araignées, scorpions...), myriapodes (mille-pattes...), amphibiens (crapauds, rainettes...), reptiles, oiseaux et même quelques mammifères.

### Le Recueil de contes teko et wayāpi réédité

Ce support écrit des mythes amérindiens a été créé par les élèves de CM2 de l'école primaire de Camopi. Les contes ont ensuite été traduits en français puis rassemblés au sein d'un ouvrage cartonné. Imprimé à 500 exemplaires, il a été distribué à tous les élèves des écoles de Camopi et de Trois-Sauts ainsi qu'aux partenaires du projet. Il fait maintenant l'objet d'une deuxième édition avec

l'accompagnement de l'éditeur ultra-marin Orphie – Ibis rouge. Le recueil de contes sortira ainsi à plus de 1 500 exemplaires. Il sera distribué dans d'autres écoles de Guyane et vendu au grand public.

### Guyane, Sur les chemins de la biodiversité, d'Antoine Baglan

Fruit d'un travail passionné mené durant huit ans par Antoine Baglan, ce livre photos propose une superbe immersion au cœur de la Guyane, milieu par milieu : de la mer à la plage, de la mangrove à la savane, du fleuve à la crique et enfin à la forêt profonde avec ses inselbergs...



À travers plus de 160 espèces et 250 photographies exceptionnelles, il invite à randonner sur les layons et naviguer sur les cours d'eau, à la découverte d'une faune extraordinaire !

## COMMUNICATION INTERNE

### Relance du journal interne *Leko*



L'élaboration en cours de la nouvelle stratégie de communication du Parc amazonien a fait apparaître une importante demande des agents de mieux connaître les projets et actions de leurs collègues. Afin d'y répondre, le journal interne *Leko* a été relancé au mois d'octobre, à un rythme mensuel. Celui-ci permet d'aborder l'ensemble des actions réalisées par le Parc amazonien, de Camopi à Taluen en passant par Rémire-Montjoly, Saül et Papaïchton. Il est diffusé par voie numérique aux agents du Parc amazonien et aux membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et du Comité de vie locale.

### Un Livret d'accueil pour les nouveaux agents

Afin d'accueillir les nouveaux arrivants au Parc amazonien dans les meilleures conditions, un Livret d'accueil a été réalisé. Celui-ci

présente les grandes missions du parc national et apporte de nombreuses informations pratiques sur l'établissement et le territoire du Sud Guyane.

### Plan de reprise d'activité

Le service communication a été sollicité pour réaliser des supports simples et accessibles sur les modalités de reprise d'activité lors du déconfinement.

### Un groupe WhatsApp « Agents du PAG »

Parmi les outils mis en place pour faciliter la communication entre les agents durant la période de confinement et garder le lien, la mise en place de la messagerie sur téléphone mobile à travers un groupe WhatsApp des agents du Parc amazonien. Ce média social nous a permis de lancer le challenge Biodiv' Art, ou comment créer des formes animales à partir des éléments naturels de nos jardins. Un défi relayé avec succès sur Facebook.

## SIGNALÉTIQUE

### Une nouvelle signalétique à Saut Parasol

Situé sur la commune de Saint-Élie, Saut Parasol marque l'entrée nord de la zone cœur du Parc amazonien. L'accès à ce site est autorisé car il fait partie des secteurs de forte naturalité et d'accueil du public ; néanmoins, la pêche et la chasse sont interdites. Afin de remettre en état et compléter la signalétique d'information présente sur le site, une mission hélicoptérée a été organisée début décembre.

Le panneau de cœur de Parc, installé en 2011, était caché par la végétation. Il a été dégagé et un second panneau a été posé sur la rive opposée. Sur le site même de Saut Parasol, un panneau

précisant la réglementation a été installé sur chaque rive en bordure des cheminements.

### « Sentiers sans poubelle » à Gobaya Soula

Les derniers passages des équipes du Parc amazonien sur le site de Gobaya Soula ont montré que systématiquement des déchets étaient laissés sur place. Afin de sensibiliser les usagers à la nécessité de préserver ce site exceptionnel, des panneaux rappelant la réglementation ont été réalisés. À cette occasion, des panneaux ont également été produits pour les sentiers des Géants, crique Daouda et La Source.

## MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES

### Exposition «Kobwe Olodju ! Nous existons ! »

L'exposition consacrée aux Teko et Wayāpi de Guyane s'est poursuivie en 2020 au Musée des Cultures guyanaises, à Cayenne. Le Parc amazonien a mis à disposition du musée son fonds d'archives photos pour la réalisation de cette exposition.

### Exposition « Artistes et artisans de Guyane »

Le Parc amazonien a mis à disposition du Centre d'exposition Pagaret, à Rémire-Montjoly, une dizaine de visuels formant l'exposition « Artistes et artisans du Sud guyanais ». Cette exposition s'est tenue au mois d'octobre et a accueilli notamment de nombreux scolaires.

### Une exposition « Grandeur nature »

Pour la première fois, les 13 territoires français d'outre-mer ont été mis à l'honneur sur les grilles du Sénat au Jardin du Luxembourg à travers une exposition photographique inédite présentée par OcéIndia en collaboration avec le Comité Français de l'UICN du 19 septembre 2020 au 17 janvier 2021.

« Outre Mer Grandeur Nature » a présenté un collectif de 30 photographes pour 101 photos de tous les horizons et territoires. Pour le Parc amazonien de Guyane, quatre photographes ont été mis à l'honneur par leurs clichés réalisés sur nos territoires : Guillaume Feuillet, Aurélien Brusini, Kévin Pineau et Stefano Unterthiner.



## FINALISATION DE L'EXPO « ABATTIS KOTIKA, BERCEAU DU PAYS BONI »

Une exposition permanente mettant en valeur les Abattis Kotika (1<sup>er</sup> site classé de Guyane) est en voie de finalisation : l'inauguration est prévue en mars 2021. Cette exposition vise à développer une participation active des visiteurs (dispositifs de manipulation, bornes...) autour des richesses historiques, culturelles et écologiques de ce site exceptionnel. Elle comportera également des œuvres d'artisans locaux (tambours, pagaies, sculptures tembe...). Issue d'un partenariat Parc/mairie, cette exposition occupera le futur Bureau d'information touristique de la commune.



# Budget 2020

## LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



L'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire et économique très particulier ; une reprogrammation des actions 2020 a dû être effectuée en juin, entraînant un ralentissement des activités (actions et projets). Cela a conduit à une diminution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement des conventions/décisions d'attribution de projets, mais aussi des encaissements sur les recettes prévues (opérations fléchées, telles que les constructions des Maisons du Parc).

Seule la lutte contre l'orpaillage illégal a pu être maintenue pleinement, avec une implication continue des inspecteurs de l'environnement sur le terrain, aux côtés des forces Harpie, dans un contexte où les forces de gendarmerie ont été en outre fortement sollicitées par la préfecture pour le contrôle des mesures de confinement. Le maintien de la mobilisation des agents du Parc amazonien sur ces missions de police a ainsi permis de réaliser des missions avec les Forces armées de Guyane.

Le budget 2020 a été exécuté en tenant compte des contraintes sanitaires et dans la poursuite des actions engagées antérieurement (projets « Atlas de la biodiversité communale » - ABC Saul et ABC Papaïchton, programme Leader Gal Sud Guyane, projet PCIA « Renforcer le réseau des aires protégées du plateau

des Guyanes » - RENFORESAP), projet FEDER « Vers une gestion durable, concertée et appropriée des pratiques liées aux ressources naturelles ».

Le Parc amazonien continue d'orienter ses efforts autour des conventions d'application de la charte, la conduite des actions en matière de développement adapté pour les territoires, la politique de connaissance, de préservation et de valorisation des patrimoines naturels et culturels, des actions de police et des actions d'éducation à l'environnement, sans oublier les chantiers transversaux en communication (production de supports de communication valorisant les patrimoines ou les actions sur les territoires), en systèmes d'information (diffusion des données, production de cartographie, établissement de bases de données), et en soutien et management (fonctionnement courant, constructions, formations...).

Compte tenu de l'augmentation mécanique de la masse salariale, de l'avance de trésorerie pour les projets financés, l'enjeu pour l'établissement est de maintenir ses moyens sans fragiliser sa visibilité et la soutenabilité budgétaire.

### ● RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

En comptabilité générale, les réalisations en dépenses de l'exercice se sont établies à 8 197 962,09 € et se sont décomposées de la façon suivante :

<b>CHARGES DE PERSONNEL (73% du budget global de fonctionnement)</b>	<b>6 006 856,54 €</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (25 % du budget global de fonctionnement)</b>	<b>2 044 548,51 €</b>
Dont dotation aux amortissements et aux provisions (interventions, allocations chômage, passifs sociaux) : 427 958,98 €	
<b>CHARGES D'INTERVENTION (2% du budget global de fonctionnement)</b>	<b>146 557,04 €</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>8 197 962,09 €</b>
<b>Produits</b> (dont opérations d'ordre (293.493,41 €)	<b>8 351 567,85 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 351 567,85 €</b>

#### L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :

Résultat de l'exercice 2020 (excédent)	+ 153 605,76 €
Capacité d'autofinancement	+ 280 966,33 €
Variation du fonds de roulement pendant l'exercice 2020	+ 288 471,00 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2020	2 229 204,50 €
Trésorerie au 31 décembre 2020	2 228 733,31 €
Variation de la trésorerie pendant l'exercice 2020	+ 218 112,04 €

A noter que sont fléchés sur le fonds de roulement les restes à payer des engagements antérieurs en fonctionnement, en intervention (solde subvention) et en investissement : constructions des Maisons du parc à Maripa-Soula et à Camopi.

## BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE - EXERCICE 2020

### Recettes

Le taux d'exécution global en recettes est de 93 %.

Comme pour l'année précédente la dotation par l'Office français pour la Biodiversité de l'exercice 2020 a été maintenue et versée dans son intégralité.

Au final, les réalisations budgétaires de l'exercice en recettes se sont établies à 8.365.997,65 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- recettes globalisées (dont contribution OFB) = 7.718.526,78 €
- recettes fléchées = 647.470,87 €

### Dépenses

Les réalisations budgétaires en Crédits de paiement (CP) de l'exercice en dépenses se sont établies à 8.074.625,17 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- dépenses de personnel = 6.238.078,49 € dont 514.246,29 € de charges de pensions civiles et 552.885,78 rattachés aux opérations fléchées ;
- dépenses de fonctionnement = 1.376.674,64 € dont 175.434,97 € rattachés aux opérations fléchées.
- dépenses d'intervention = 148.332,04 €, dont 18 880 € rattachés aux opérations fléchées ;
- dépenses d'investissement = 311.547 €, dont 138.799,27 € rattachés aux opérations fléchées.

Soit un taux d'exécution global en dépenses de 77 % (réalisation en Personnel = 97%, Fonctionnement = 62 %, en Intervention = 58 %, et en Investissement = 22 %).

Compte tenu des réalisations en recettes et en dépenses, on constatera pour l'exercice 2020 un solde budgétaire excédentaire de + 291.372,48 €.

### Dépenses

#### Fonctionnement :

Les charges de personnel représentent 77 % du budget global de fonctionnement de l'Établissement.

Les charges de fonctionnement représentent 17 % du budget global de fonctionnement de l'Établissement.

Les charges d'intervention représentent 1.8 % du budget de fonctionnement.

#### Investissement :

L'investissement courant d'un montant de 173.077,54 € comprend notamment l'acquisition de :

- Matériels roulants et flottants = 95.713,39 €
- Matériels informatiques = 14.428,55 €
- Matériels techniques et divers = 22.449,75 €
- Mobiliers = 3.667,21 €
- Logiciels = 3.600 €
- Installations générales, agencements, aménagements divers = 33.218,64 €

#### Mais aussi la réalisation d'infrastructures : 138.469,46 €

Maison du Parc de Maripa-Soula, carbet solaire sur la délégation territoriale du Centre, (acompte), passerelle Mémora (acompte).

## RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2020 HORS PERSONNEL (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE)

Frais de déplacement, mission et réception	171 710,60 €	7,84%
Achats non stockés (petit matériel, carburant...)	116 718,17 €	5,33%
Locations	145 695,37 €	6,65%
Communication et filmographie	58 146,35 €	2,65%
Frais postaux et de télécommunication	100 453,82 €	4,58%
Études et de recherches	90 180,75 €	4,12%
Entretiens, Maintenances et réparations	76 772,65 €	3,50%
Formation du personnel (coût pédagogique 2020 : 21 145,48 € et frais de mission 10.289,27 €)	31 434,75 €	1,43%
Conseils et assemblées	15 432,54 €	0,70%
Transport collectif de biens (fret aérien et pirogues) et de personnes (dont survols LCOI)	165 394,24 €	7,55%
Assurances	68 729,10 €	3,14%
Prestations services (dont nettoyage 59.487,07 €, télésurveillance 6.227,06 € et services informatiques 28.382,76 €)	252 688,66 €	11,53%
Subventions accordées	165 989,39 €	7,58%
Dotations aux amortissements	336 203,63 €	15,34%
Dotations aux provisions	91 755,55 €	4,19%
Autres : sous-traitance, documentation, taxes, annulation titres N-1...	303 799,98 €	13,87%

## RÉPARTITION DES CHARGES 2020 PAR NATURE DE DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement	2 044 548,51 €
Dépenses d'intervention	146 557,04 €
Dépenses de personnel	6 006 856,54 €
Dépenses d'investissement	(308 600,33 €)
<b>TOTAL</b>	<b>8 197 962,09 €</b>

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Ont contribué aux activités du Parc amazonien en 2020 :

ALIWAUPOE Tex	DUTERTRE Hugo	MAKILOEWALA Helemin
ALIWAUPU Agnès	EBER Arnould	MANDE Rosiane
ALOIKE Kupi	EDA Steven	MARECHAL Clarisse
ALOUNAWALE Pierre	EREMOC Line Rose	MARIN Olivier
AMIET Jody	ERHARD Morgane	MARTIN ELSA
ANABI Lucien	EWAHO Kawina	MASSUE Loïc
ANAIMAN Tapinkili	EWAHO Valérie	MAURY Mickaël
ANTOINETTE Klorane	FAIVRE D'ARCIER Fanny	MATA Jérémie
ANSELIN Arnaud	FLEURY Marie	MATHOULIN Gaëtan
ASAUKILI Aseu	FREMAUX Céline	MILLIET-TREBOUX Pauline
ASSAKIA Pascal	GALLION Jean Michel	MISO Jean-Michel
AUDABRAM Christian	GARCIA MARTINEZ Elisabeth	MISO Sylvianne
AUDO Dorian	GARDEL Laure	MONPERA Bertrand
AUFFRET Emeric	GIRARDOT Thierry	MONPERA Yeedy
AYANGMA Sarah	GONZIL Kylian	MONTOUTE Jean-Maurice
BAGADI Daniel	GOVINDIN Stéphane	NANGWA KWETCHOU Angels
BAGADI François	GREBIC Heloise	NANUK Apaikasi
BAKAMAN Fernand	GUEDON Camille	PALANAIWA Alikumale
BAVOL Yannick	HARIWANARI Tiffanie	PALANY Romane
BEAGUE Lucie	HERMITEAU Ingrid	PALASSISSI Héloïse
BECERRA Fabienne	HISTE Diane	PANAPUY Jammes
BENA Lucien	HUET Clément	PAWEY Bertrand
BENDAYO Vincent	JACOBIE Micky	PINSON Dondaine
BENOIT Cédric	JACQUELIN Marion	PLAINE Stéphane
BENTH Juliette	JAFFRELOT Géraldine	PRADAL Sophie
BERTHIER Claudia	JAHN-OYAC Arnaud	PYNEEANDY Sevanhee
BERTIN Nathalie	JEAN-BAPTISTE Gérard	QUELEN Maël
BLONDEL Anthony	JEAN-BAPTISTE Theodora	REBIBO Eléa
BODINEAU Rosa	JENGE August	RENAUD Steeve
BORG Caroline	JOUBERT Pierre	RINALDO Raphaëlle
BOUILLAGUET Stéphanie	JUNG FOUQUEZ Alice	RIVES FANNY
BRISSE Arthur	KIKI Stécyna	SALIOU Yann
BUSSIERE Fanny	KLEIN Tristan	SANT Sébastien
CACHINE Sonia	KOUATA Touine	SCELLIER-MATHOULIN Stéphanie
CAMBOU Julien	KOUKOUAN Theryby	SOUENA Félix
CAREME Claudy	KOUPPI Sébastien	SUITMAN Dorilas
CHARLERY Madeleine	KOUYOULI Clair	SUZANON Claude
CHARPENTIER Léa	KOUYOULI Yves	TALOEKAIDOE Félix
CIVETTE Nestor	KOUYOULI Florence	THONNEL Audrey
COGNAT Lanaki	LACOMBE Rémy	TOLINGA José
CORSAGNI Krystel	LASSOUKA Luc	TOTI Dalila
DADA Amédée	LATREILLE DE LAVARDE Jean-Baptiste	TOUENKE Tania
DEYE Raymond	LE JAN Alice	TRAN TU YEN Lindsay
DELVAUX Hélène	LEMAITRE ANQUETIL Françoise	TRAN TU YEN Francine
DEMAILLY Marie-Claude	LENGANEY Denis	VARDON Pascal
DESCOMBES Matthieu	LE PESQUER Joy	VAUPRE Gaëllane
DJANI Yrlanda	LERMYTE Clément	WILLIAM Chiara
DJO Samagnan	LONGIN Guillaume	YAMO Stanislas
DOLBEAU Anicée	LOPEZ Y DIAZ Antonio	ZIDOC Marius
DONKILI Jean-Michel	LUCAS Robinson	ZINCK Margot

Directeur de la publication :  
**Pascal Vardon**

Coordination éditoriale :  
**Stéphanie Bouillaguet**



ISSN : 2118 - 2086

Conception : Service communication du Parc amazonien de Guyane  
Imprimé en avril 2021 par Bialec

# Les territoires du Parc national

## zonage

www.parc-amazonien-guyane.fr

